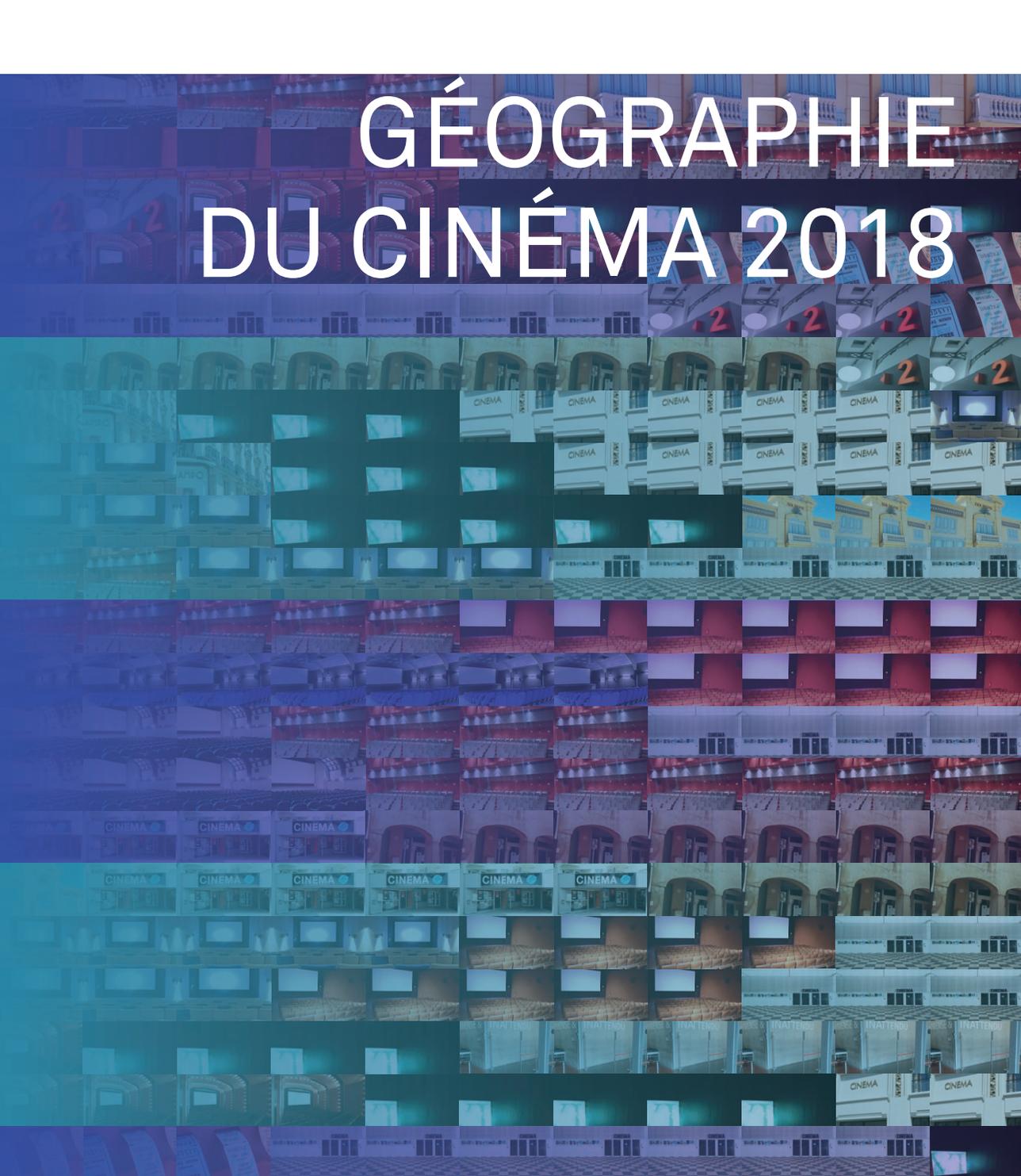


# GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2018



**CNC**

# GÉOGRAPHIE DU CINÉMA 2018





CHAPITRE UN

# La France

1.1

# Le parc cinématographique national

## Remarques méthodologiques

### Définition d'un établissement actif

Un établissement cinématographique actif est un établissement ayant transmis au moins un bordereau de recettes au CNC au cours de l'année.

### Définition des multiplexes

Un multiplexe est un établissement doté de 8 écrans ou plus.

## Les ouvertures et fermetures

Les ouvertures regroupent les ouvertures réelles (écran jamais référencé auparavant) et les réouvertures d'écrans (après une fermeture pour travaux notamment).

À l'inverse, les fermetures regroupent les fermetures définitives (cessation d'activité) et les fermetures provisoires (pour travaux notamment).

---

**Le parc cinématographique français se compose de 2 040 établissements regroupant 5 582 écrans.**

---

# La France Métropolitaine

## Salles actives en France

	établissements actifs		fauteuils	écrans actifs
	total	multiplexes <sup>1</sup>		
2009	2 073	171	1 053 492	5 478
2010	2 050	172	1 048 291	5 468
2011	2 034	176	1 047 166	5 468
2012	2 035	181	1 053 643	5 508
2013	2 027	188	1 065 929	5 589
2014	2 020	191	1 071 305	5 647
2015	2 033	203	1 094 883	5 741
2016	2 044	209	1 099 471	5 842
2017	2 046	219	1 118 916	5 913
2018	2 040	226	1 126 074	5 982

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC – France métropolitaine.

### 117 écrans ouverts en 2018

5 982 écrans sont actifs en 2018, soit 69 de plus qu'en 2017. Ce solde résulte de la fermeture, provisoire ou définitive, de 48 écrans et de l'ouverture ou de la réouverture de 117 écrans. 70 des 138 écrans ouverts en 2018 le sont au sein de multiplexes (59,8 % des ouvertures d'écrans). L'ouverture de multiplexes fait parfois suite à la fermeture de cinémas du même propriétaire plus petits dans la même zone. En 2018, un cinéma de 5 écrans à Chalon-sur-Saône (71) est remplacé par un multiplexe de 12 écrans.

À Manosque (04), c'est un établissement de 4 salles qui laisse la place à un multiplexe de 8 salles.

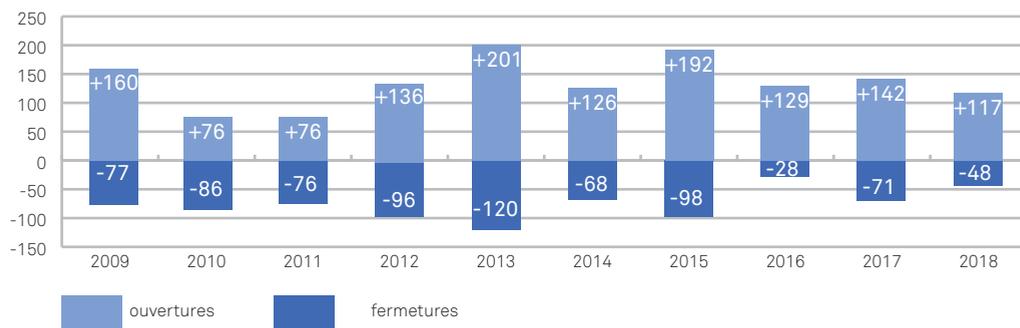
Parmi les 117 écrans ouverts en 2018, 33 résultent de l'extension de cinémas préexistants, soit 28,2 % des nouveaux écrans de l'année. À l'inverse, la fermeture d'un écran découle de la réduction du nombre d'écrans actifs dans un cinéma préexistant (2,1 % des écrans fermés).

### 50 nouveaux écrans par an en moyenne entre 2009 et 2018

La progression du parc d'écrans n'est pas linéaire au cours de la période 2009–2018. Le nombre d'ouvertures d'écrans connaît un net essor en 2009, 2013 et 2015 où il dépasse 150. En moyenne, 136 écrans ouvrent chaque année entre 2009 et 2018 et 77 ferment. Sur les dix dernières années, le parc s'est enrichi de 50 écrans chaque année en moyenne.

Entre 2009 et 2018, l'extension d'établissements existants est à l'origine de l'ouverture de 223 écrans dont 114 au sein des multiplexes, 52 au sein des cinémas de 4 à 7 écrans et 57 au sein des cinémas de 1 à 3 écrans. Sur la période, 12 cinémas sont devenus des multiplexes suite à l'ouverture de nouveaux écrans et 21 mono-écrans comptent désormais plusieurs écrans (17 en comptent deux, deux en comptent trois et deux en comptent quatre).

## Ouvertures et fermetures d'écrans



Source : CNC – France métropolitaine.

## Les ouvertures d'écrans

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>liées aux ouvertures d'établissements</b>	<b>146</b>	<b>64</b>	<b>67</b>	<b>124</b>	<b>174</b>	<b>95</b>	<b>162</b>	<b>104</b>	<b>112</b>	<b>84</b>
multiplexes <sup>1</sup>	90	32	34	60	85	25	65	62	75	56
4 à 7 écrans	21	15	9	24	39	37	60	23	17	13
1 à 3 écrans	35	17	24	40	50	33	37	19	20	15
<b>liées aux extensions d'établissements</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>33</b>
multiplexes <sup>1</sup>	7	6	4	4	14	16	17	13	19	14
4 à 7 écrans	0	1	1	3	3	13	9	7	4	11
1 à 3 écrans	7	5	4	5	10	2	4	5	7	8
<b>total ouvertures</b>	<b>160</b>	<b>76</b>	<b>76</b>	<b>136</b>	<b>201</b>	<b>126</b>	<b>192</b>	<b>129</b>	<b>142</b>	<b>117</b>

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC – France métropolitaine.

Une densification du nombre d'écrans portée par l'ouverture de cinémas.

## 48 écrans ferment en 2018

Sur les dix dernières années, les fermetures d'écrans s'expliquent principalement par les disparitions d'établissements de 1 à 3 écrans (51,3 % des écrans fermés). 36,3 % résultent de la fermeture d'établissements de 4 à 7 écrans et 6,0 % de multiplexes.

Par ailleurs, la réduction du nombre d'écrans actifs dans certains établissements entraîne la fermeture de 49 salles entre 2009 et 2018. 31 interviennent au sein de cinémas de 1 à 3 écrans et 18 au sein de cinémas de 4 à 7 écrans. Aucun multiplexe ne réduit son nombre d'écrans actifs entre 2009 et 2018. À l'inverse, huit cinémas, sept de deux écrans et un de trois écrans, sont devenus des mono-écrans sur la période.

## Six mono-écrans ouvrent en 2018.

### Les fermetures d'écrans

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>liées aux fermetures d'établissements</b>	<b>72</b>	<b>81</b>	<b>74</b>	<b>91</b>	<b>112</b>	<b>58</b>	<b>90</b>	<b>25</b>	<b>69</b>	<b>47</b>
multiplexes <sup>1</sup>	-	18	-	8	8	-	-	-	12	-
4 à 7 écrans	31	9	28	41	38	14	61	4	37	16
1 à 3 écrans	41	54	46	42	66	44	29	21	20	31
<b>liées aux réductions du nombre d'écrans</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
multiplexes <sup>1</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 à 7 écrans	2	1	2	1	6	1	4	1	-	-
1 à 3 écrans	3	4	-	4	2	9	4	2	2	2
<b>total fermetures</b>	<b>77</b>	<b>86</b>	<b>76</b>	<b>96</b>	<b>120</b>	<b>68</b>	<b>98</b>	<b>28</b>	<b>71</b>	<b>48</b>

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC – France métropolitaine.

## 2 040 établissements actifs en 2018

Le nombre d'établissements actifs recule en 2018 à 2 040, soit six de moins qu'en 2017.

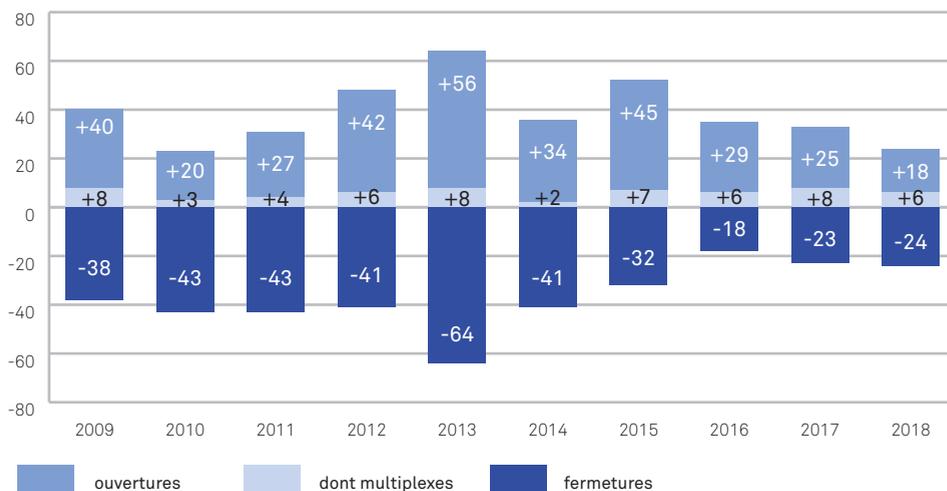
18 cinémas ouvrent ou réouvrent tandis que 24 ferment, provisoirement ou définitivement. Par le passé, les fermetures portaient majoritairement sur des établissements de petite taille.

Désormais, les cinémas de taille moyenne sont également touchés par ce phénomène mais dans une moindre mesure. En 2018, un cinéma de 7 écrans, un de cinq salles, un de quatre salles, trois de trois salles, quatre de deux salles et

14 mono-écrans ferment, provisoirement ou définitivement. Un tiers des établissements ouverts en 2018 comptent un écran (six établissements). Six comptent huit écrans ou plus. Ouvrent également en 2018, trois cinémas de deux écrans, un de trois écrans, un de six écrans et un de sept écrans.

Le parc cinématographique français a perdu 33 établissements en dix ans. En moyenne sur la période 2009-2018, 34 établissements ouvrent chaque année, dont six multiplexes, et 37 ferment.

## Ouvertures et fermetures d'établissements



Source : CNC – France métropolitaine.

## 552 fauteuils par établissement (+8,6 % par rapport à 2009).

### Une capacité d'accueil par établissement plus élevée

La capacité d'accueil des établissements cinématographiques progresse en 2018 à 1,13 million, soit 7 158 fauteuils de plus qu'en 2017 et 72 582 fauteuils de plus qu'en 2009. En dix ans, la capacité totale d'accueil des établissements cinématographiques en nombre de fauteuils progresse de 6,9 %. Le nombre d'établissements diminuant sur la période (-1,6 %), il en résulte une hausse de la capacité moyenne par établissement à 552 fauteuils en 2018 (+8,6 % par rapport à 2009). À l'inverse, la progression plus rapide du nombre d'écrans (+9,2 % entre 2009 et 2018) entraîne un léger recul du nombre moyen de fauteuils par salle : 188 fauteuils par salle en 2018, contre 192 en 2009 (-2,1 %).

Le nombre d'écrans par établissement progresse de 11,0 % sur la période 2009-2018 pour s'établir à 2,9.

### Baisse du nombre de petits établissements au profit des plus grands

Si le nombre d'établissements actifs recule de 1,6 % entre 2009 et 2018, cette baisse n'affecte pas uniformément tous les types de cinémas. Les établissements de 4 ou 5 écrans (-9,2 %), les

mono-écrans (-5,6 %) et ceux de 2 ou 3 écrans (-2,5 %) subissent un recul plus important que la moyenne. A partir de 6 écrans, le nombre d'établissements progresse sur la période : +7,3 % pour les cinémas de 6 ou 7 écrans et +32,2 % pour les multiplexes.

## 2,9 écrans par établissement (+11,0 % par rapport à 2009).

### Forte hausse de l'activité des cinémas

Entre 2009 et 2018, le nombre de séances progresse de 26,0 %. Les augmentations les plus faibles sont enregistrées par les cinémas de 4 ou 5 écrans (+3,0 %) et ceux de 6 ou 7 écrans (+9,0 %). Le nombre de séances organisées dans les multiplexes croît de 39,1 % sur la période pour atteindre 4,80 millions. Celui des mono-écrans augmente de 22,0 %, montrant la tendance de ces établissements à une ouverture quotidienne.

### La fréquentation des multiplexes augmente fortement

La fréquentation des cinémas est stable entre 2009 et 2018 (-0,2 %). Les cinémas de 4 ou 5 écrans (-13,1 %) et ceux de 6 ou 7 écrans (-11,7 %) enregistrent une baisse sensible sur la période. À l'inverse, les entrées des multiplexes augmentent de 4,3 % et notamment de 17,7 % pour les établissements de 8 à 11 écrans. Ces derniers enregistrent, par ailleurs, les plus fortes hausses tant en nombre d'établissements, qu'en nombre de séances.

## Nombre d'établissements selon le nombre d'écrans

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1 écran	1 214	1 198	1 184	1 187	1 170	1 156	1 160	1 165	1 159	1 146
2 et 3 écrans	443	435	433	429	433	433	433	428	432	432
4 et 5 écrans	163	161	159	156	153	153	151	154	152	148
6 et 7 écrans	82	84	82	82	83	87	86	88	85	88
8 à 11 écrans	87	86	90	94	96	97	107	110	117	123
12 écrans et plus	84	86	86	87	92	94	96	99	101	103
total	2 073	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040

Source : CNC – France métropolitaine.

## Séances selon le nombre d'écrans (milliers)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1 écran	515,3	518,3	531,1	538,5	548,4	579,4	588,5	616,2	623,5	628,6
2 et 3 écrans	948,7	953,8	976,7	987,2	1 027,3	1 070,8	1 082,7	1 090,3	1 112,0	1 129,0
4 et 5 écrans	952,0	939,3	946,6	954,9	949,9	959,4	962,3	989,6	1 013,6	980,3
6 et 7 écrans	841,6	853,4	864,5	866,0	865,7	885,4	895,6	928,4	889,2	917,0
8 à 11 écrans	1 297,6	1 307,5	1 384,5	1 443,6	1 481,6	1 566,0	1 663,5	1 746,5	1 804,6	2 002,6
12 écrans et plus	2 153,4	2 272,5	2 341,2	2 361,4	2 395,8	2 520,5	2 588,2	2 646,4	2 721,4	2 796,5
total	6 708,6	6 844,8	7 044,5	7 151,6	7 268,7	7 581,5	7 780,8	8 017,5	8 164,3	8 454,0

Source : CNC – France métropolitaine.

## Entrées selon le nombre d'écrans (millions)

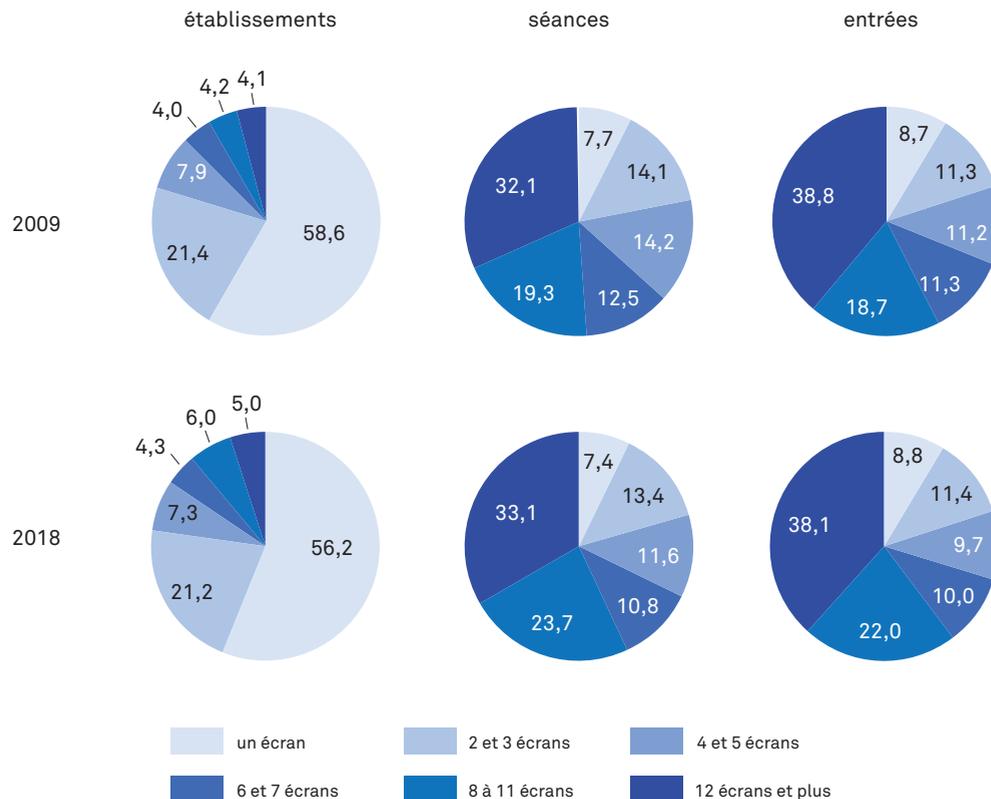
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1 écran	17,52	17,38	18,77	16,94	15,73	17,53	16,97	18,40	18,03	17,67
2 et 3 écrans	22,78	22,64	24,19	22,12	21,51	23,75	22,81	23,91	23,41	22,84
4 et 5 écrans	22,56	22,46	23,41	21,76	20,31	21,32	20,56	21,96	21,56	19,60
6 et 7 écrans	22,82	23,48	23,62	21,97	20,82	21,38	20,28	21,69	20,63	20,15
8 à 11 écrans	37,64	37,99	40,32	39,12	37,24	42,04	43,51	45,10	44,49	44,30
12 écrans et plus	78,30	83,15	86,88	81,68	78,14	83,07	81,23	82,14	81,26	76,64
total	201,62	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,20	209,37	201,20

Source : CNC – France métropolitaine.

**56,2 % des établissements sont des mono-écrans (1 146 cinémas).**

**11,1 % des établissements sont des multiplexes (226 cinémas).**

## Répartition des établissements selon le nombre d'écrans (%)



Source: CNC – France métropolitaine.

### Les circuits itinérants : 5,1 % des établissements et 0,7 % des entrées

104 circuits itinérants sont actifs en 2018, un nombre d'établissements en baisse par rapport à 2009. Ces établissements enregistrent des résultats plus favorables que l'ensemble du parc. Leur fréquentation progresse de 0,9 % par rapport à 2017 (-3,9 % sur l'ensemble du territoire) et le nombre de séances programmées de 3,9 %

(+3,5 % France entière). La recette moyenne par entrée d'un circuit itinérant (4,04 € en 2018) est très inférieure à celle constatée sur l'ensemble du territoire (6,64 €).

Les circuits itinérants représentent 5,1 % du parc total d'établissements cinématographiques en 2018. Ils assurent 0,5 % des séances et réalisent 0,7 % des entrées et 0,4 % de la recette de l'année.

### Les circuits itinérants

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
circuits <sup>1</sup>	128	125	119	118	108	102	101	103	105	104
séances (milliers)	36,2	36,4	36,1	34,1	29,2	32,9	34,6	36,4	37,2	38,6
entrées (millions)	1,44	1,44	1,43	1,28	0,97	1,21	1,25	1,37	1,35	1,37
recettes <sup>2</sup> (M€)	5,51	5,51	5,64	5,01	3,69	4,79	4,93	5,51	5,44	5,52
RME <sup>3</sup> (€)	3,83	3,84	3,95	3,92	3,82	3,96	3,95	4,02	4,02	4,04

<sup>1</sup> Le nombre de circuits est différent du nombre de points de projection. Il s'agit du nombre de tournées enregistrées au CNC. Une tournée gérant plusieurs points de projection ne sera comptabilisée qu'une seule fois.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Recette moyenne par entrée.

Source: CNC – France métropolitaine.

## Les exploitants portés par l'innovation technologique

De nombreuses technologies se déploient aujourd'hui dans les établissements cinématographiques : projection laser, 4K, écrans enveloppants, très grands écrans, son 3D, fauteuils 4DX. Aujourd'hui, cinq technologies sont utilisées en France : ICE (Immersive Cinema Experience, technologie développée par CGR qui associe la projection Laser 4K, le son Dolby Atmos et la technologie LightVibes), IMAX (contraction de « image maximum », projection immersive qui vous conduit à oublier les limites de l'écran créée aux Etats-Unis en 1973), Dolby

cinéma (utilise les technologies Dolby Vision et Dolby Atmos, sentiment d'être au cœur de l'action avec des sons enveloppants), 4DX (créée en 2009 en Corée, association du mouvement des sièges et d'effets sensoriels), Screen X (système de projection « augmentée », l'image s'étend sur les murs latéraux pour entourer le spectateur à 270 degrés).

En 2018, 65 établissements disposent d'au moins une salle Premium, soit 3,2 % des cinémas actifs en France, contre seulement 5 en 2016. Les systèmes 4DX et ICE sont les plus répandus avec respectivement 30 établissements et 25 établissements équipés.

## La France d'Outre-Mer

### L'Outre-Mer : 1,3 % des établissements et 1,9 % des entrées

27 cinémas sont actifs en Outre-Mer en 2018, soit 1,3 % du parc total (France métropolitaine + départements et régions d'Outre-Mer). Ces établissements regroupent 95 écrans (1,6 % du parc total) et 24 404 fauteuils (2,1 % du parc total). 19 cinémas d'Outre-Mer ont déclaré leurs résultats de fréquentation au CNC en 2018

(18 en 2017). Ces cinémas cumulent ainsi 1,9 % des entrées totales des cinémas français en 2018 (1,7 % en 2017) et 2,2 % des recettes (2,1 % en 2017). La fréquentation des cinémas d'Outre-Mer progresse de 2,8 % entre 2017 et 2018 et la recette guichets de 1,3 %.

La recette moyenne par entrée est nettement plus élevée en Outre-Mer qu'en France métropolitaine à 7,81 € en 2018, contre 6,64 €.

### Les cinémas d'Outre-Mer

	Outre-Mer		France métropolitaine + Outre-Mer	
	2017	2018	2017	2018
établissements	27	27	2 073	2 067
écrans	95	95	6 008	6 077
fauteuils	24 404	24 404	1 143 320	1 150 478
entrées (millions) <sup>1</sup>	3,71	3,81	213,1	205,0
recettes (M€) <sup>2</sup>	29,41	29,80	1 409,8	1 366,5
RME (€) <sup>3</sup>	7,93	7,81	6,62	6,67

<sup>1</sup> 18 cinémas répondants en 2017 et 19 en 2018

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Recette moyenne par entrée.

Source : CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) : les séries statistiques sur la géographie du cinéma (1966-2018).

1.2

Le parc  
Art et Essai  
national

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2018 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2018 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2017-juin 2018. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraitée selon cette méthode.

Le classement Art et Essai d'un lieu de projection cinématographique repose :

- sur un indice automatique indiquant la proportion de séances réalisées avec des films recommandés Art et Essai par rapport au total des séances offertes ; le niveau exigé s'accroît avec la densité démographique.
- sur une pondération de cet indice automatique par deux coefficients. D'une part, un coefficient majorateur apprécie le nombre de films proposés, la politique d'animation, l'environnement sociologique et cinématographique, d'autre part un coefficient minorateur prend en compte, le cas échéant, le mauvais état de l'établissement, la faiblesse de la diversité des films Art et Essai proposés et les discontinuités de fonctionnement (exemple : nombre de semaines et de séances hors période de travaux, en regard de la population). Une vaste réforme du classement a été menée en 2017 (avec entrée en vigueur en 2019). Cette réforme a notamment consisté à modifier les critères d'accès au classement.

### 1 179 établissements classés

En 2018, 1 179 cinémas sont classés Art et Essai (57,8 % des établissements cinématographiques actifs), soit 2 525 écrans (42,2 % des écrans) et plus de 436 000 fauteuils (38,7 % du nombre total de fauteuils). Depuis 2010, l'Art et Essai représente plus de 50 % des cinémas actifs et plus de 40 % des écrans. Par rapport à 2009, le parc Art et Essai compte 195 cinémas, 448 écrans et 73 981 fauteuils supplémentaires.

Il progresse de manière continue depuis 2009 et recule, pour la première fois, en 2018 : 25 cinémas, 33 écrans et 7 135 fauteuils de moins qu'en 2017.

Selon le recensement 2015, il existe un fauteuil Art et Essai pour 147 habitants en France en 2018, contre un fauteuil pour 178 habitants en 2009. Le parc Art et Essai se densifie. Toutefois, ce ratio est très en deçà de celui constaté sur l'ensemble du parc (un fauteuil pour 57 habitants en 2018).

---

**Près de 60 % des cinémas sont classés Art et Essai.**

---

### Établissements classés Art et Essai en France<sup>1</sup>

	établissements		écrans		fauteuils	
	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total	nombre	% du parc total
2009	984	47,5	2 077	37,9	362 058	34,4
2010	1 058	51,6	2 209	40,4	384 149	36,6
2011	1 075	52,9	2 246	41,1	391 555	37,4
2012	1 105	54,3	2 261	41,0	393 812	37,4
2013	1 127	55,6	2 304	41,2	401 468	37,7
2014	1 145	56,7	2 381	42,2	413 083	38,6
2015	1 158	57,0	2 427	42,3	425 722	38,9
2016	1 163	56,9	2 440	41,8	418 033	38,0
2017	1 204	58,8	2 558	43,3	443 174	39,6
2018	1 179	57,8	2 525	42,2	436 039	38,7

<sup>1</sup> Classement après appel.

Source : CNC – France métropolitaine.

## 85,2 % des cinémas classés comptent moins de 4 écrans

56,4 % des établissements Art et Essai actifs en 2018 sont des mono-écrans et 85,2 % comptent moins de 4 écrans. Sur l'ensemble du parc, les mono-écrans représentent 56,2 % des établissements actifs et les moins de 4 écrans 77,4 %. Les cinémas classés Art et Essai sont, par conséquent, de plus petite taille. En moyenne, un cinéma classé compte 2,1 écrans en 2018, contre 2,9 écrans tous établissements confondus. À l'opposé, une minorité de cinémas classés a plus de 5 écrans (6,7 %). 40 multiplexes (établissements de 8 écrans et plus) sont classés en 2018 (3,4 % des cinémas Art et Essai) dont trois établissements comptent plus de 11 écrans,

## 40 multiplexes sont classés Art et Essai.

le Cinéma du Trèfle avec 13 salles à Dornlisheim (67), le Pathé Belfort avec 14 salles à Belfort (90) et le Majestic Compiègne avec 14 salles à Jaux (60).

En 2018, si 57,8 % des cinémas actifs sont classés Art et Essai, ce classement concerne 17,7 % des multiplexes et 58,0 % des mono-écrans. Les établissements classés sont très présents au sein des cinémas de 2 ou 3 écrans (78,7 % du parc) et de ceux de 4 ou 5 écrans (64,2 %).

### Établissements classés Art et Essai selon le nombre d'écrans<sup>1</sup>

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1 écran	537	588	601	628	640	647	654	659	680	665
2 ou 3 écrans	294	310	312	321	330	333	337	336	347	340
4 ou 5 écrans	99	102	101	98	96	97	96	101	101	95
6 ou 7 écrans	30	31	33	33	36	39	35	32	37	39
8 à 11 écrans	23	26	27	24	24	27	34	32	36	37
12 écrans et plus	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3
<b>total</b>	<b>984</b>	<b>1 058</b>	<b>1 075</b>	<b>1 105</b>	<b>1 127</b>	<b>1 145</b>	<b>1 158</b>	<b>1 163</b>	<b>1 204</b>	<b>1 179</b>

<sup>1</sup> Classement après appel.  
Source : CNC – France métropolitaine.

### Près du tiers de la fréquentation réalisé dans les cinémas classés Art et Essai

Les salles Art et Essai programment 3,0 millions de séances de cinéma en 2018, soit 35,7 % des séances totales tous cinémas confondus. Le nombre de séances dans les salles classées Art et Essai progresse de 0,6 % par rapport à 2017 (+3,5 % tous cinémas confondus) et de 40,8 % par rapport à 2009 (+26,0 % tous cinémas confondus). Sur les dix dernières années, l'évolution du nombre de séances est nettement plus favorable aux cinémas classés qu'à l'ensemble du parc. Toutefois, il convient de rappeler que le parc Art et Essai progresse plus rapidement que l'ensemble. De plus, s'agissant de petits établissements surtout situés dans des unités urbaines de petite taille, la hausse des séances résulte notamment du passage d'une ouverture hebdomadaire à une ouverture quotidienne ou bien de l'organisation de peu de séances par jour à des séances tout au long de la journée. C'est le CNC pour l'ensemble des établissements de moins de 4 écrans. En 2018,

les établissements classés Art et Essai réalisent 65,8 millions d'entrées, soit 32,7 % de la fréquentation totale (68,5 millions d'entrées et 32,7 % de la fréquentation en 2017). La part des cinémas classés dans le total des entrées est toujours supérieure à 30 % depuis 2014 pour plus de 56 % des établissements. Entre 2017 et 2018, la fréquentation des cinémas classés Art et Essai recule de 4,0 % et de 3,9 % tous établissements confondus. Depuis 2009, les cinémas classés enregistrent 22,1 % d'entrées supplémentaires pour un nombre d'écrans en hausse de 21,6 % (respectivement -0,3 % et +9,2 % tous établissements confondus).

Les établissements classés Art et Essai de 8 écrans et plus réalisent 13,6 millions d'entrées en 2018, soit 20,7 % des entrées des cinémas classés alors qu'ils ne représentent que 3,4 % des établissements Art et Essai.

En raison notamment d'un prix de billet moins élevé, la part de l'Art et Essai dans le total des recettes est plus basse qu'en entrées.

## Fréquentation des établissements classés Art et Essai<sup>1</sup>

	séances		entrées		recettes <sup>2</sup>	
	milliers	% du parc total	millions	% du parc total	M€	% du parc total
2009	2 141	31,9	53,84	26,7	292,16	23,6
2010	2 273	33,2	56,90	27,5	315,87	24,1
2011	2 362	33,5	62,10	28,6	348,93	25,4
2012	2 383	33,3	56,57	27,8	317,84	24,3
2013	2 453	33,7	55,12	28,5	307,80	24,6
2014	2 637	34,8	63,00	30,1	348,97	26,2
2015	2 755	35,4	62,91	30,6	354,20	26,6
2016	2 809	35,0	67,15	31,5	376,39	27,1
2017	2 996	36,7	68,52	32,7	388,60	28,2
2018	3 015	35,7	65,80	32,7	372,33	27,9

<sup>1</sup> Classement après appel.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC - France métropolitaine.

### Un taux d'occupation des fauteuils supérieur à celui de l'ensemble des salles

En 2018, l'occupation des fauteuils des cinémas classés Art et Essai est légèrement plus élevée que celle de l'ensemble des salles. Une salle Art et Essai est ainsi remplie, en moyenne, par séance à 13,3 % de sa capacité, contre 13,0 % toutes salles confondues.

En 2018, l'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique) s'élève à 3,13 entrées par habitant en France dont 1,02 entrée relève des établissements classés et 2,10 entrées des autres établissements. Depuis 2016, l'indice de fréquentation des cinémas classés Art et Essai est supérieur à 1.

### 5,66 € en moyenne par entrée dans les cinémas classés

Les cinémas classés réalisent 372,2 M€ TTC de recettes (-4,2 % par rapport à 2017, -3,2 % tous établissements confondus). En 2018, la recette moyenne par entrée (RME) TTC s'élève à 5,66 € pour les cinémas Art et Essai (-0,2 % par rapport à 2017) et à 6,64 € pour l'ensemble des salles (+0,8 % par rapport à 2017), soit une différence de 99 centimes. Depuis 2009, la RME TTC augmente de 4,3 % dans les établissements Art et Essai et de 8,3 % sur l'ensemble du parc. Ces différences s'expliquent par un parc Art et Essai surtout composé de petits établissements dont le prix des places est souvent moins cher que dans les multiplexes et par une présence dans les petites unités urbaines qui assurent à certains exploitants des frais de gestion moins élevés.

**La fréquentation des cinémas Art et Essai recule de 4,0 % en 2018 par rapport à 2017 (-3,9 % sur l'ensemble du parc).**

## Ratio relatifs aux établissements classés Art et Essai<sup>1</sup>

	habitants par fauteuil		taux d'occupation des fauteuils <sup>2</sup>		indice de fréquentation <sup>3</sup>		recette moyenne par entrée <sup>4</sup>	
	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas	cinémas Art et Essai	tous cinémas
2009	178	61	15,1%	15,9%	0,84	3,14	5,43	6,14
2010	167	61	15,1%	16,0%	0,89	3,22	5,55	6,33
2011	164	61	15,8%	16,3%	0,97	3,38	5,62	6,33
2012	163	61	14,3%	15,1%	0,88	3,17	5,62	6,42
2013	160	60	13,5%	14,2%	0,86	3,01	5,58	6,46
2014	156	60	14,4%	14,8%	0,98	3,25	5,54	6,38
2015	151	59	13,7%	14,2%	0,98	3,19	5,63	6,48
2016	154	58	14,5%	14,4%	1,04	3,32	5,61	6,51
2017	145	57	13,9%	13,9%	1,07	3,26	5,67	6,59
2018	147	57	13,3%	13,0%	1,02	3,13	5,66	6,64

<sup>1</sup> Classement après appel.

<sup>2</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Toutes taxes comprises.

Source : CNC - France métropolitaine / INSEE – recensement 2015.

### Remarques méthodologiques

Le classement se fait par établissement et la référence géographique est l'unité urbaine dans laquelle se situe l'établissement. Selon la zone d'implantation, il existe cinq catégories d'établissements classés Art et Essai :

- catégorie A : établissements situés dans la commune centre de 100 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus ;
- catégorie B : établissements situés dans la commune centre de 50 000 habitants ou plus d'une unité urbaine de 100 000 à 200 000 habitants ou situés dans la commune centre de 50 000 à 100 000 habitants d'une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus, à l'exclusion des établissements visés en catégorie A ;
- catégorie C : établissements situés dans une unité urbaine de plus de 100 000 habitants, à l'exclusion des établissements visés en catégories A et B ;
- catégorie D : établissements situés dans une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants ;
- catégorie E : établissements situés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants ou dans une commune rurale. Les circuits itinérants classés relèvent également de cette catégorie.

### Plus de la moitié des établissements Art et Essai en catégorie E

En 2018, 9,4 % des cinémas classés sont situés dans les communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants ou plus (catégories A et B). Ces cinémas cumulent 16,9 % de la fréquentation totale des cinémas Art et Essai. Ils totalisent 19,1 % des séances totales des cinémas Art et Essai.

En incluant la périphérie des communes-centres des unités urbaines de 100 000 habitants et plus (catégorie C), 29,0 % des établissements Art et Essai sont localisés dans ces agglomérations et représentent 37,0 % de la fréquentation des établissements classés (37,9 % des séances). Les communes rurales et les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (catégorie E) abritent 55,1 % des cinémas classés en 2018 et cumulent 26,3 % de la fréquentation des établissements Art et Essai. La majeure partie des entrées Art et Essai est donc réalisée dans les cinémas de catégorie D (unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants) : 36,7 % de la fréquentation totale des établissements classés pour 37,6 % des séances et 15,9 % des établissements.

Établissements classés Art et Essai selon la catégorie <sup>1</sup>

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>A</b>										
établissements	95	88	87	84	84	83	87	84	86	87
séances (milliers)	459	464	459	433	445	459	470	449	474	480
entrées (millions)	10,23	9,96	10,38	9,27	9,67	9,81	9,03	9,44	9,21	9,34
recettes (M€)	57,12	56,10	58,71	52,13	55,03	55,46	51,04	52,61	51,43	52,25
<b>B</b>										
établissements	26	28	26	27	26	26	26	24	24	24
séances (milliers)	90	96	94	95	99	101	103	94	95	95
entrées (millions)	1,75	2,08	2,00	1,84	1,87	1,88	1,80	1,93	1,78	1,80
recettes (M€)	8,18	10,42	9,73	8,90	9,17	9,32	8,99	9,84	9,03	9,17
<b>C</b>										
établissements	175	199	212	212	214	214	216	230	235	231
séances (milliers)	353	390	447	423	419	461	484	558	564	569
entrées (millions)	9,44	10,36	12,24	10,67	10,53	11,84	11,57	14,20	13,70	13,22
recettes (M€)	44,86	50,79	61,88	53,61	52,39	58,80	58,31	72,25	69,97	67,61
<b>D</b>										
établissements	164	165	164	169	166	171	169	184	193	187
séances (milliers)	778	807	832	867	879	966	996	1 020	1 141	1 134
entrées (millions)	19,32	20,16	21,76	20,17	18,88	23,01	23,00	24,39	26,32	24,15
recettes (M€)	116,63	125,52	137,04	126,72	117,39	140,52	143,83	152,40	167,04	152,91
<b>E</b>										
établissements	524	578	586	613	637	651	660	641	666	650
séances (milliers)	461	516	530	564	611	649	702	688	723	737
entrées (millions)	13,12	14,37	15,76	14,66	14,19	16,48	17,51	17,19	17,49	17,27
recettes (M€)	65,51	73,21	81,85	76,74	73,91	84,96	92,06	89,22	91,07	90,25

<sup>1</sup> Classement après appel.

Source : CNC - France métropolitaine.

## Remarques méthodologiques

Trois labels peuvent être attribués par le CNC aux établissements selon leur spécificité. Ces labels doivent être demandés par l'exploitant lors de l'envoi de sa candidature. Ils peuvent être cumulés.

– Pour bénéficier du label « Recherche et Découverte », il est nécessaire de programmer un nombre suffisant de films qualifiés de « Recherche et Découverte » par le sous-groupe de Collège de recommandation des films.

– L'attribution du label « Jeune Public » repose sur la programmation d'un nombre suffisant de films qualifiés comme tels par le groupe « Jeune Public » de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), hors temps scolaire ou opérations financées par ailleurs telles que Collège au Cinéma.

– Le label « Patrimoine et Répertoire » est octroyé aux établissements diffusant des films recommandés Art et Essai sortis pour la première fois en salles il y a au moins 20 ans. Dans le cadre de l'attribution des labels, une attention particulière est portée à la qualité, à la régularité et à l'identification de ces diffusions spécifiques. Le classement Art et Essai et l'attribution des labels sont effectués par la Présidence du CNC, après avis de la Commission du cinéma d'Art et Essai.

Le mode de classement Art et Essai fait l'objet d'ajustements réguliers. Comme l'année précédente, des ajustements techniques dans les dossiers de demande d'aide et dans la prise en compte de certains indicateurs ont été mis en place. Ces modifications peuvent avoir une incidence sur les évolutions qui sont exposées ci-après.

## 673 établissements Art et Essai bénéficient du label jeune public.

### Plus de la moitié des cinémas classés ont au moins un label

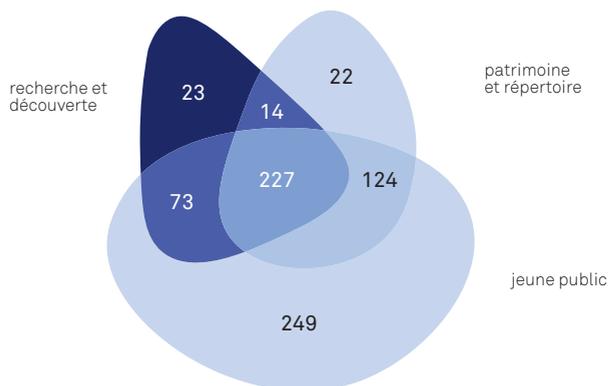
Le nombre de cinémas Art et Essai détenteurs d'au moins un label augmente fortement entre 2009 et 2018, passant de 386 (39,2 % du parc classé) à 732 établissements (62,1 % du parc classé). En 2018, 28,6 % des établissements classés portent le label « Recherche et Découverte », 57,1 % le label « Jeune Public » et 32,8 % le label « Patrimoine et Répertoire ». En 2018, 17,9 % des cinémas Art et Essai sont détenteurs de deux labels et 19,3 % détiennent les trois labels.

### Établissements classés Art et Essai avec label<sup>1</sup>

	recherche et découverte	jeune public	patrimoine et répertoire	avec au moins un label
2009	174	330	134	386
2010	203	412	190	462
2011	230	442	146	489
2012	211	397	199	454
2013	274	563	203	610
2014	258	622	243	670
2015	283	561	294	624
2016	336	645	339	714
2017	274	621	371	690
2018	337	673	387	732

<sup>1</sup> Classement après appel.  
Source : CNC – France métropolitaine.

## Établissements classés Art et Essai en 2018<sup>1</sup> selon les labels attribués



<sup>1</sup> Classement après appel.  
Source : CNC - France métropolitaine.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur les  
établissements Art et Essai  
(2002-2018)

# 1.3

## Les

## établissements

## selon le niveau

## d'entrées

### Remarques méthodologiques

Les cinémas sont classés selon leur niveau d'entrées. Trois tranches ont été établies : moins de 80 000 entrées par an, entre 80 000 et 450 000 entrées et 450 000 entrées ou plus.

### Trois quarts des établissements cumulent moins de 80 000 entrées par an

La majorité des cinémas totalise moins de 80 000 entrées par an (75,3 % du parc). À l'inverse, ils cumulent moins de 40 % des écrans et des fauteuils. La plupart des écrans sont implantés dans des cinémas totalisant entre 80 000 et 450 000 entrées par an (39,2 %).

Le nombre d'écrans par établissement augmente

avec le niveau d'entrées : un cinéma cumulant moins de 80 000 entrées par an compte 1,4 écran, celui cumulant entre 80 000 et 450 000 entrées en compte 6,0 et celui cumulant 450 000 entrées ou plus en compte 13,0. Il s'agit donc de très grands établissements. À l'inverse, le nombre de fauteuils par écran n'évolue pas de la même manière : 194 fauteuils par écran pour les cinémas de la tranche la plus basse, 168 fauteuils par écran pour la tranche du milieu et 211 fauteuils par écran pour la plus haute tranche.

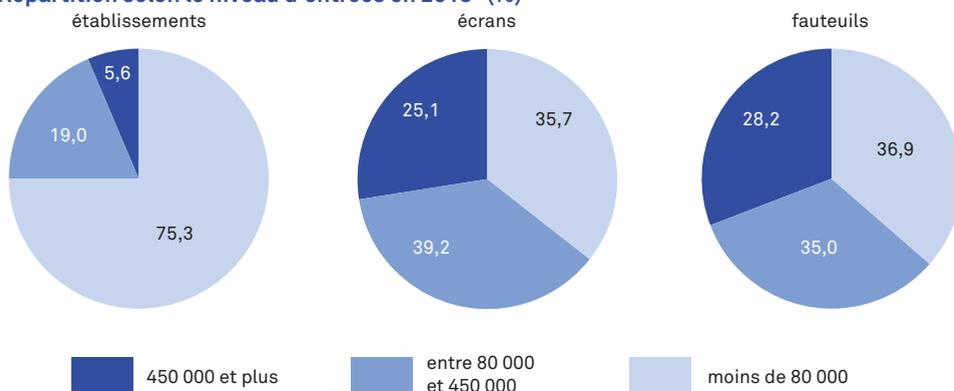
### 1,4 écran par cinéma à moins de 80 000 entrées en 2018.

### Parc selon le niveau d'entrées

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 80 000	établissements	1 617	1 600	1 561	1 577	1 575	1 534	1 552	1 537	1 537	1 537
	écrans	2 231	2 212	2 110	2 158	2 201	2 092	2 139	2 097	2 109	2 135
	fauteuils (milliers)	433	426	408	414	422	400	418	397	410	415
entre 80 000 et 450 000	établissements	328	316	336	329	340	359	355	378	381	388
	écrans	1 726	1 675	1 744	1 802	1 988	1 971	2 012	2 117	2 177	2 347
	fauteuils (milliers)	295	284	294	307	339	334	341	358	364	394
450 000 et plus	établissements	128	134	137	129	112	127	126	129	128	115
	écrans	1 521	1 581	1 614	1 548	1 400	1 584	1 590	1 628	1 627	1 500
	fauteuils (milliers)	325	339	345	332	304	337	337	344	344	317

Source : CNC – France métropolitaine.

### Répartition selon le niveau d'entrées en 2018 (%)



Source : CNC – France métropolitaine.

### Stabilité de la fréquentation dans les cinémas de moins de 80 000 entrées

Entre 2017 et 2018, la fréquentation des cinémas recule de 3,9 % sur l'ensemble du territoire. Les évolutions sont hétérogènes au regard du niveau d'entrées des cinémas.

Le nombre d'entrées est quasi stable pour les établissements cumulant moins de 80 000 entrées (-0,6 %) et progresse de 5,1 % pour ceux cumulant entre 80 000 et 450 000 entrées. À l'inverse, il recule de 12,3 % pour les cinémas de la plus haute tranche.

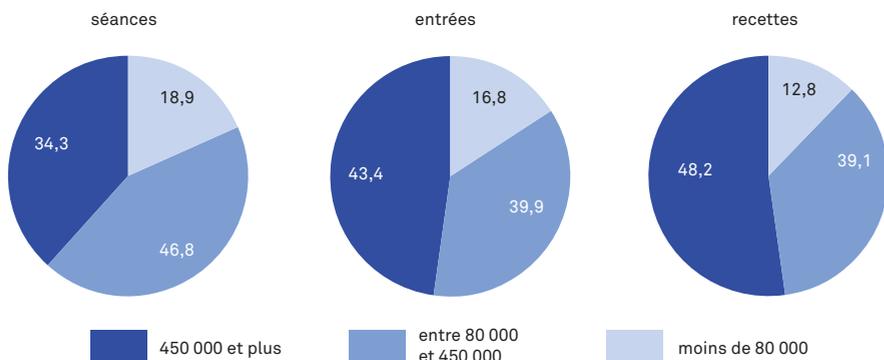
## Fréquentation selon le niveau d'entrées

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 80 000	séances (milliers)	1 326	1 363	1 292	1 369	1 453	1 430	1 518	1 478	1 515	1 594
	entrées (millions)	32,48	32,96	33,75	32,16	31,34	32,82	32,88	33,83	33,62	33,72
	recettes (M€) <sup>1</sup>	160,14	164,21	171,69	165,30	160,91	165,69	166,64	170,28	169,71	170,60
entre 80 000 et 450 000	séances (milliers)	2 555	2 506	2 653	2 793	3 150	3 125	3 222	3 417	3 528	3 957
	entrées (millions)	62,06	60,92	65,06	63,69	68,76	71,45	71,33	76,71	76,27	80,19
	recettes (M€) <sup>1</sup>	376,00	380,94	408,05	405,36	441,38	447,76	456,10	489,42	491,52	522,12
450 000 et plus	séances (milliers)	2 828	2 975	3 100	2 989	2 665	3 027	3 041	3 123	3 121	2 902
	entrées (millions)	107,08	113,23	118,38	107,74	93,63	104,80	101,15	102,67	99,48	87,28
	recettes (M€) <sup>1</sup>	701,09	764,80	795,00	735,82	648,59	719,86	708,91	728,75	719,11	644,02

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

Source: CNC – France métropolitaine.

## Répartition des résultats de fréquentation selon le niveau d'entrées en 2018 (%)



Source: CNC – France métropolitaine.

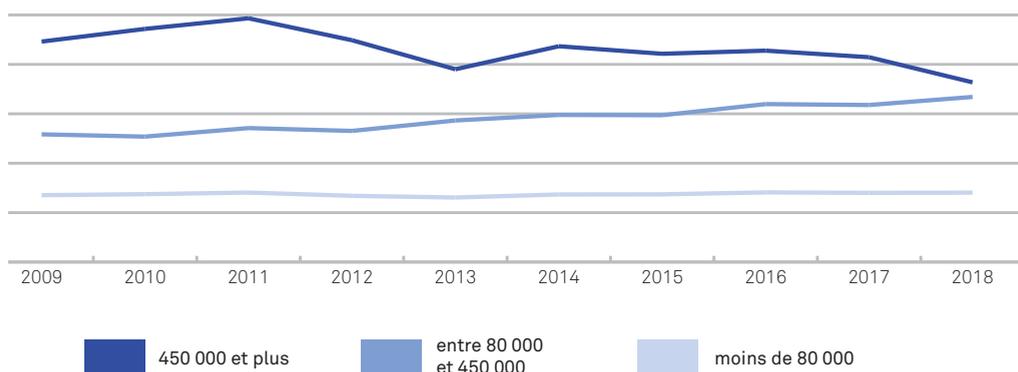
## Des résultats en forte hausse sur 10 ans pour les cinémas entre 80 000 et 450 000 entrées

En 10 ans, le nombre de cinémas réalisant 450 000 entrées ou plus diminue de 10,2 %, contre -4,9 % pour les établissements totalisant moins de 80 000 entrées et +18,3 % pour les établissements totalisant entre 80 000 et 450 000 entrées.

Sur la période 2009-2018, les entrées sont stables tous établissements confondus (-0,2 %). Elles progressent sensiblement pour les cinémas de 80 000 à 450 000 entrées à +29,2 % entre 2009 et 2018), contre +3,8 % pour les cinémas à moins de 80 000 entrées et -18,5 % pour les cinémas de 450 000 entrées et plus.

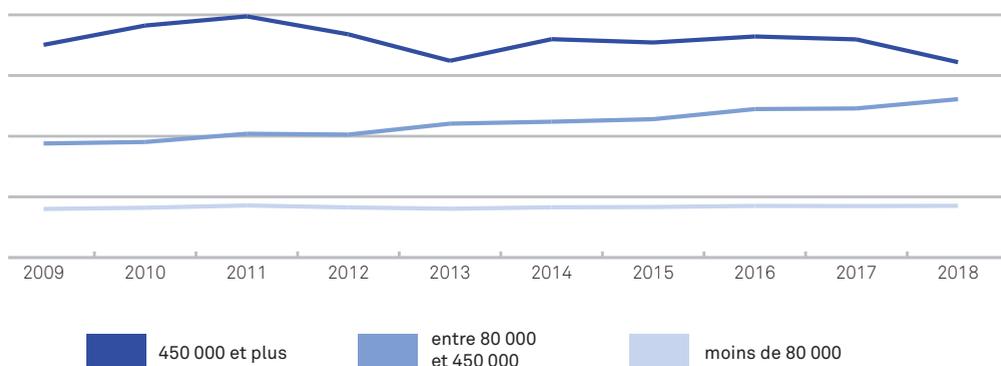
48,2 % des recettes réalisées dans les établissements à 450 000 entrées et plus.

## Évolution des entrées selon le niveau d'entrées (%)



Source : CNC – France métropolitaine.

## Évolution des recettes selon le niveau d'entrées (M€)



Source : CNC – France métropolitaine.

## Un taux d'occupation des fauteuils entre 12 % et 16 %

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés.

En 2018, le taux moyen d'occupation des fauteuils s'élève à 13,0 % sur l'ensemble du parc cinématographique français. Il est moins élevé pour les cinémas à moins de 80 000 entrées (11,6 %) que pour ceux entre 80 000 et 450 000 entrées (12,1 %) et pour ceux à 450 000 entrées et plus (14,6 %).

## Ratios selon le niveau d'entrées

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 80 000	entrées par fauteuil	75	77	83	78	74	82	79	85	82	81
	taux d'occupation des fauteuils (%) <sup>1</sup>	13,5	13,4	14,4	13,1	11,9	12,7	11,9	12,8	12,1	11,6
	recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	4,93	4,98	5,09	5,14	5,13	5,05	5,07	5,03	5,05	5,06
entre 80 000 et 450 000	entrées par fauteuil	210	215	221	207	203	214	209	214	209	204
	taux d'occupation des fauteuils (%) <sup>1</sup>	14,4	14,5	14,6	13,5	12,9	13,6	13,2	13,4	13,1	12,1
	recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	6,06	6,25	6,27	6,36	6,42	6,27	6,39	6,38	6,44	6,51
450 000 et plus	entrées par fauteuil	329	334	343	325	308	311	300	298	289	275
	taux d'occupation des fauteuils (%) <sup>1</sup>	18,0	18,1	18,1	17,2	16,5	16,6	16,1	15,9	15,5	14,6
	recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	6,55	6,75	6,72	6,83	6,93	6,87	7,01	7,10	7,23	7,38

<sup>1</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

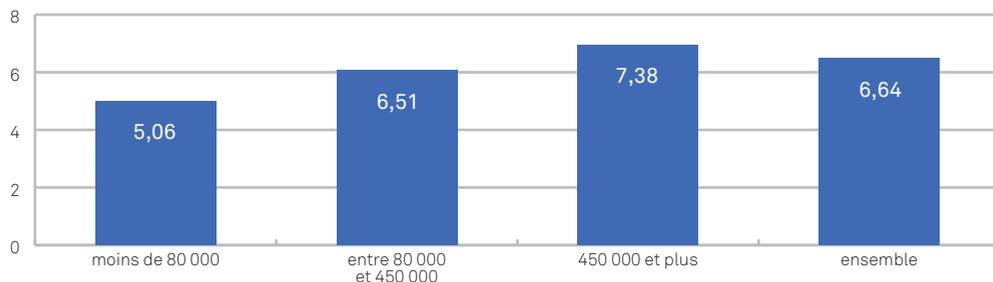
Source : CNC – France métropolitaine.

### Une recette moyenne par entrée variable de 5€ à 7€

La recette moyenne par entrée en salles (RME) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la simple division des recettes guichets par les entrées payantes. Elle est calculée toutes taxes comprises (TTC). La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence.

La RME est fortement dépendante du niveau d'entrées. En 2018, la RME s'élève à 5,06 € pour les établissements à moins de 80 000 entrées, à 6,51 € pour ceux entre 80 000 et 450 000 entrées et à 7,38 € pour ceux à 450 000 entrées et plus. Au niveau national, elle s'établit à 6,64 €. Entre 2009 et 2018, la RME progresse de 8,3 % tous établissements confondus. Les évolutions ne sont pas homogènes pour l'ensemble des cinémas. La RME augmente de 2,6 % sur la période pour les établissements de la tranche la plus basse, de 7,5 % pour ceux de la tranche du milieu et de 12,7 % pour ceux de la tranche la plus haute.

### Recette moyenne par entrée selon le niveau d'entrées en 2018 (€)<sup>1</sup>



<sup>1</sup>Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC – France métropolitaine.

## 62,5 % des cinémas à moins de 80 000 entrées sont classés Art et Essai

En 2018, 57,8 % des établissements français sont classés Art et Essai, tous établissements confondus. La part de l'Art et Essai est plus importante au sein des cinémas à moins

de 80 000 entrées (62,5 % des établissements), que pour les cinémas de 80 000 à 450 000 entrées (54,4 %). Cette part est bien moindre pour les cinémas à 450 000 entrées ou plus (7,0 % des établissements).

### Parc Art et Essai selon le niveau d'entrées<sup>1</sup>

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 80 000	établissements	792	866	864	912	941	928	950	937	974	960
	écrans	1 158	1 273	1 231	1 309	1 369	1 306	1 352	1 308	1 369	1 371
	fauteuils (milliers)	212	232	229	240	252	241	253	237	254	254
entre 80 000 et 450 000	établissements	186	186	203	189	182	211	200	217	220	211
	écrans	860	877	937	912	895	1 014	989	1 032	1 079	1 063
	fauteuils (milliers)	138	140	147	146	141	161	157	162	168	165
450 000 et plus	établissements	6	6	8	4	4	6	8	9	10	8
	écrans	59	59	78	40	40	61	86	100	110	91
	fauteuils (milliers)	12	12	16	8	8	12	17	19	21	17

<sup>1</sup> Classement après appel.

Source : CNC – France métropolitaine.

### Fréquentation des cinémas Art et Essai selon le niveau d'entrées<sup>1</sup>

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 80 000	séances (milliers)	850	955	912	994	1 066	1 037	1 126	1 084	1 158	1 180
	entrées (millions)	21,06	23,27	24,03	23,60	23,58	24,40	24,85	25,43	25,76	25,35
	recettes (M€) <sup>2</sup>	100,27	112,98	118,25	117,54	117,22	119,92	123,31	125,32	127,33	125,51
entre 80 000 et 450 000	séances (milliers)	1 196	1 223	1 324	1 320	1 320	1 499	1 485	1 557	1 651	1 674
	entrées (millions)	29,77	30,54	33,87	30,87	29,57	35,48	33,95	36,95	37,58	36,46
	recettes (M€) <sup>2</sup>	172,69	182,57	202,85	186,56	177,61	208,55	203,29	218,82	225,94	219,43
450 000 et plus	séances (milliers)	95	95	127	69	67	101	144	169	187	161
	entrées (millions)	3,01	3,09	4,20	2,10	1,97	3,12	4,11	4,78	5,18	3,99
	recettes (M€) <sup>2</sup>	19,20	20,32	27,83	13,74	12,97	20,51	27,59	32,25	35,33	27,39

<sup>1</sup> Classement après appel.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises

Source : CNC – France métropolitaine.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur  
les établissements selon la  
catégorie d'exploitation  
(2004-2018)

# 1.4

## L'emploi dans l'exploitation cinématographique en France métropolitaine

### Remarques méthodologiques

La partie ci-après présente des statistiques issues des données d'Audiens.

Audiens est le groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias. A ce titre, les entreprises de ces secteurs d'activité sont tenues d'adhérer aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Chaque année, elles doivent fournir une déclaration nominative annuelle des salaires qui permet à Audiens d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations contiennent notamment, pour chaque période d'activité déclarée, l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction.

Les revenus issus des éventuelles allocations chômage ou des congés payés ne sont en revanche pas pris en compte.

Le périmètre d'analyse de cette partie correspond à l'ensemble des informations collectées par Audiens sur l'activité de l'entreprise (la convention collective, le code NAF 5914Z – projection de films cinématographiques, l'activité principale exercée...).

### En dix ans près de 1 000 emplois créés

Sur la période 2008-2017, l'emploi dans le secteur de l'exploitation cinématographique augmente de 6,2 %, à 15 935 salariés en 2017. Cette augmentation des effectifs est davantage marquée entre 2015 et 2017, avec un taux de croissance annuelle moyenne de 2,9 %, contre 0,1 % sur le reste de la période (2008-2015). Les salariés permanents constituent la quasi-totalité des effectifs du secteur de l'exploitation. Ils sont 15 641 en 2017, soit près de 98 % des effectifs totaux du secteur, une part stable sur

l'ensemble de la période. Entre 2008 et 2017, près de 1 000 emplois permanents supplémentaires sont créés, soit une augmentation de 6,5 %.

---

**En 2017, le secteur de l'exploitation cinématographique emploie près de 16 000 salariés.**

---

### Effectifs dans l'exploitation cinématographique

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>permanents</b>	14 693	14 871	15 408	15 422	14 935	14 606	14 651	14 859	15 312	15 641
<b>intermittents</b>	311	298	335	302	179	203	270	196	170	342
<b>ensemble<sup>1</sup></b>	<b>15 001</b>	<b>15 166</b>	<b>15 740</b>	<b>15 722</b>	<b>15 107</b>	<b>14 805</b>	<b>14 920</b>	<b>15 054</b>	<b>15 481</b>	<b>15 935</b>

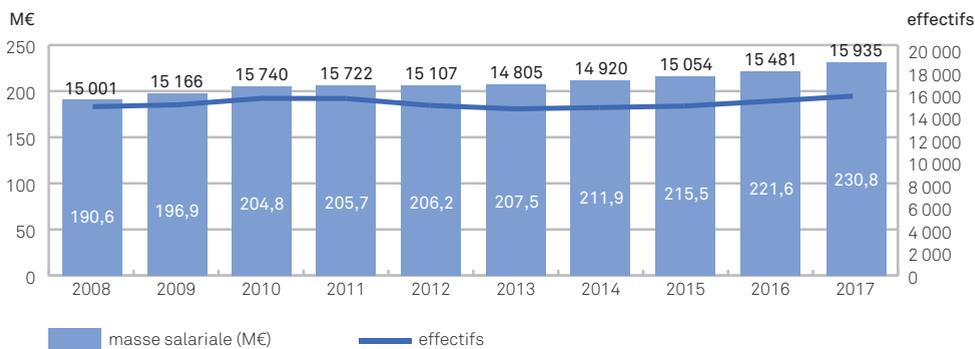
<sup>1</sup>Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.  
Source : Audiens.

## Progression de 21 % de la masse salariale en dix ans

En 2017, la masse salariale dégagée par le secteur de l'exploitation cinématographique est de 230,8 M€. La croissance de la masse salariale sur la période 2008-2017 (+21,1 %) est plus de

trois fois supérieure à celle des effectifs (+6,2 %). Sur la période 2015-2017, la croissance de la masse salariale (+3,5 % par an en moyenne) est plus soutenue que tout au long de la période (+2,1 % entre 2008 et 2017).

## Effectifs et masse salariale dans l'exploitation cinématographique



Source: Audiens.

## Les femmes représentent 51 % des effectifs en 2017

En 2017, près de 8 200 femmes sont employées dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Sur la période 2008-2017, le nombre de femmes augmente de 8,4 %, un taux de croissance plus de deux fois supérieur à celui du nombre d'hommes sur la même période (+4,0 %). Déjà majoritaires en 2008 (50,4 % des effectifs), les

femmes renforcent leur présence tout au long de la période pour atteindre 51,4 % des effectifs totaux en 2017.

La présence des femmes au sein de la filière est plus marquée au sein des salariés permanents (51,6 % des effectifs en 2017) qu'au sein des effectifs intermittents (41,8 % en 2017).

## Effectifs dans l'exploitation cinématographique selon le sexe

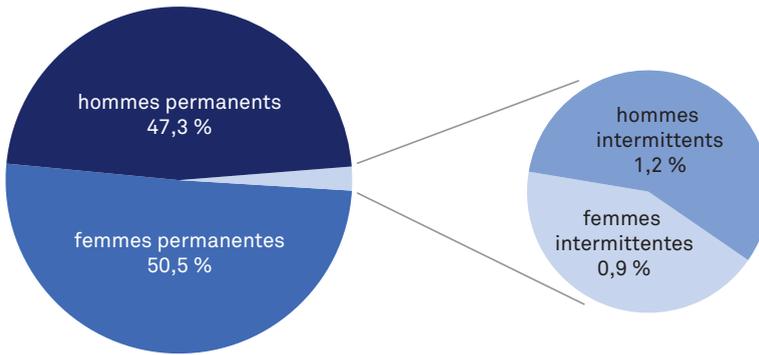
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
femmes	permanents	7 469	7 517	7 838	7 828	7 651	7 520	7 528	7 741	7 948	8 077
	intermittents	90	82	100	80	33	56	88	70	46	143
	ensemble <sup>1</sup>	7 559	7 598	7 936	7 906	7 683	7 575	7 616	7 810	7 993	8 194
hommes	permanents	7 224	7 354	7 570	7 594	7 284	7 086	7 123	7 118	7 364	7 564
	intermittents	221	216	235	222	146	147	182	126	124	199
	ensemble <sup>1</sup>	7 442	7 568	7 804	7 816	7 424	7 230	7 304	7 244	7 488	7 741

<sup>1</sup>Total dédoublonné: un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source: Audiens.

**Le nombre de femmes dans la filière augmente de 8,4 % en 10 ans contre 4,0 % pour les hommes.**

## Structure du secteur de l'exploitation cinématographique en 2017 (%)

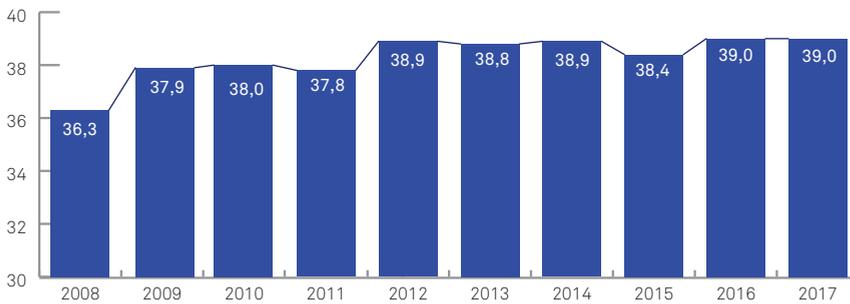


Source : Audiens.

### Une part croissante de femmes cadres au sein des effectifs permanents

Les femmes ayant un statut de cadre sont globalement minoritaires dans le secteur de l'exploitation cinématographique. Toutefois, leur part augmente au sein des effectifs permanents passant de 36,3 % en 2008 à 39,0 % en 2017.

### Part de femmes parmi les cadres permanents (%)



Source : Audiens.

## Une augmentation de 14 % du nombre de CDI entre 2008 et 2017

En 2017, les salariés en contrat à durée indéterminée représentent les deux-tiers (66,6 %) des emplois permanents. Entre 2008 et 2017, le nombre de CDI est en forte croissance : près de 1 500 salariés supplémentaires sont employés en CDI en 2017, soit une augmentation de 14,4 %. La progression des contrats à durée indéterminée se constate davantage sur la deuxième moitié de la décennie.

Entre 2014 et 2017, le taux de croissance annuel moyen du nombre de CDI est de 5,0 %, contre un taux stable entre 2008 et 2014 (-0,2 % par an en moyenne).

À l'inverse, le nombre de CDD diminue sur la période. En 2017, moins de 5 700 salariés du secteur de l'exploitation cinématographique sont employés en CDD, soit 2,4 % de moins qu'en 2008.

## Effectifs permanents selon le type de contrat et le sexe

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CDD	femmes	3 153	3 277	3 523	3 534	3 403	3 273	3 380	3 318	3 025	3 132
	hommes	2 654	2 846	3 112	3 091	2 786	2 685	2 735	2 556	2 417	2 537
	<b>ensemble</b>	<b>5 807</b>	<b>6 123</b>	<b>6 635</b>	<b>6 625</b>	<b>6 189</b>	<b>5 958</b>	<b>6 115</b>	<b>5 874</b>	<b>5 442</b>	<b>5 669</b>
CDI	femmes	4 826	4 800	4 821	4 878	4 910	4 894	4 786	5 141	5 613	5 675
	hommes	5 068	5 077	4 963	5 090	5 086	4 960	4 994	5 195	5 569	5 645
	<b>ensemble</b>	<b>9 894</b>	<b>9 877</b>	<b>9 784</b>	<b>9 968</b>	<b>9 996</b>	<b>9 854</b>	<b>9 780</b>	<b>10 336</b>	<b>11 182</b>	<b>11 320</b>
ensemble <sup>1</sup>	femmes	7 469	7 517	7 838	7 828	7 651	7 520	7 528	7 741	7 948	8 077
	hommes	7 224	7 354	7 570	7 594	7 284	7 086	7 123	7 118	7 364	7 564
	<b>ensemble</b>	<b>14 693</b>	<b>14 871</b>	<b>15 408</b>	<b>15 422</b>	<b>14 935</b>	<b>14 606</b>	<b>14 651</b>	<b>14 859</b>	<b>15 312</b>	<b>15 641</b>

<sup>1</sup>Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : Audiens.

En 2017, les femmes sont proportionnellement plus représentées au sein des contrats à durée déterminée (55,2 % des effectifs contre 50,1 % pour les CDI). Leur nombre sur ce type de contrats reste quasiment stable sur la période, quand celui des hommes est en baisse de 4,4 % entre 2008 et 2017.

Les femmes sont également plus nombreuses à bénéficier de contrats à durée indéterminée. Minoritaires en 2008 sur ce type de contrats (48,8 % des effectifs), elles constituent plus de la moitié (50,1 %) des salariés en CDI en 2017. Cette modification de structure est liée à une augmentation de 17,6 % du nombre de femmes en CDI sur la décennie (soit 849 femmes supplémentaires) contre une progression de 11,4 % du nombre d'hommes en CDI (577 hommes supplémentaires).

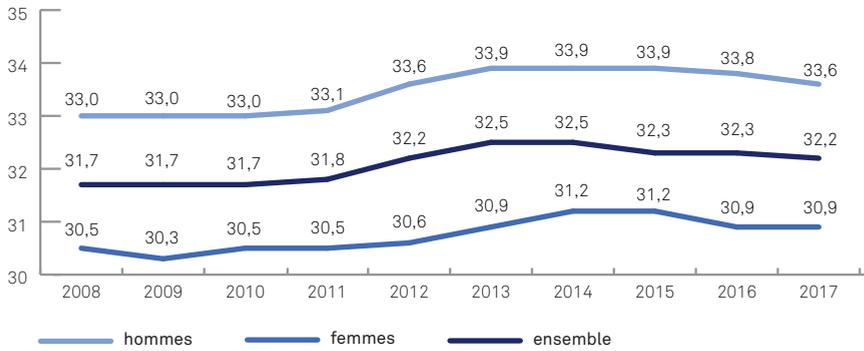
## En dix ans près de 1 500 emplois créés en CDI.

## Une population salariée jeune

En 2017, les salariés permanents du secteur de l'exploitation cinématographique sont en

moyenne âgés de 32 ans, soit cinq ans de moins que l'âge moyen constaté dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

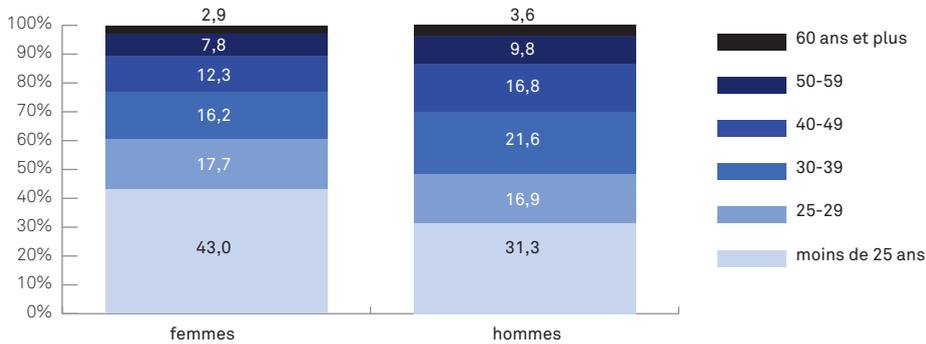
### Âge moyen des effectifs permanents selon le sexe



Au sein des effectifs permanents (CDI ou CDD), les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes. En 2017, elles sont âgées de 30,9 ans en moyenne, soit 2,7 ans de moins que les hommes. 60,8 % des femmes permanentes sont

âgées de moins de 30 ans en 2017, tandis que la majorité des hommes (51,8 %) dépasse cet âge. Au-delà de 30 ans, les femmes sont moins nombreuses que les hommes quelle que soit la tranche d'âge considérée.

### Structure des effectifs permanents par tranche d'âge en 2017 (%)



Source : Audiens.

## 56 % des salariés permanents sont à temps partiel en 2017

La part des salariés permanents à temps partiel augmente tout au long de la période 2008-2017, pour atteindre 56 % de l'ensemble des effectifs en 2017 contre 51 % en 2008. Cette hausse est

plus prononcée au sein des CDD, pour lesquels la part de salariés à temps partiel passe de 63 % en 2008 à 70 % en 2017. Moins de la moitié des salariés en CDI (48 %) sont à temps partiel en 2017 (44 % en 2008).

### Part des salariés permanents à temps partie l selon le sexe et le type de contrat (%)

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CDD	femmes	70	71	68	73	71	72	71	74	74	73
	hommes	55	57	55	60	59	58	61	63	65	67
	<b>ensemble</b>	<b>63</b>	<b>64</b>	<b>62</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>70</b>
CDI	femmes	56	57	57	57	56	58	56	56	57	58
	hommes	33	35	33	36	35	36	35	36	38	38
	<b>ensemble</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>48</b>
<b>ensemble<sup>1</sup></b>		<b>51</b>	<b>53</b>	<b>52</b>	<b>55</b>	<b>53</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>56</b>

<sup>1</sup>Total dédoublonné : un individu déclaré à la fois comme intermittent et permanent n'est compté qu'une seule fois.

Source : Audiens.

Au sein des salariés permanents, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à bénéficier de contrats à temps partiel. Cette différence est particulièrement marquée pour les CDI, pour lesquels 58 % des femmes sont à temps partiel en 2017, contre 38 % des hommes. La part des hommes bénéficiant d'un CDD à temps partiel est en forte augmentation sur la période. En 2008, 55 % des hommes en CDD sont à temps partiel contre 67 % en 2017. La part des femmes en CDD bénéficiant d'un temps partiel reste supérieure à celle des hommes en 2017 (73 %).

### Un écart salarial entre femmes et hommes persistant mais qui tend à se réduire

En 2017, un salarié permanent du secteur de l'exploitation cinématographique (en équivalent temps plein) a, en moyenne, un salaire annuel brut de 29 300 € par an. Sur la période 2008-2017, le salaire annuel brut moyen pour un salarié permanent augmente de 16,0 %. Entre 2008 et 2017, un salarié en CDD touche, en moyenne, près de 4 300 € brut supplémentaires (+18,8 %). Un salarié en CDI gagne, en moyenne, un salaire annuel brut de 29 500 € en 2017, soit 3 800 € de plus qu'en 2008 (+14,8 %).

### Salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein par type de contrat et par sexe (€)

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CDD	femmes	21 635	21 474	20 992	24 630	24 632	25 299	24 943	25 127	24 603	26 621
	hommes	23 740	23 022	23 447	26 156	26 771	26 839	26 162	27 127	25 688	27 520
	<b>ensemble</b>	<b>22 773</b>	<b>22 296</b>	<b>22 322</b>	<b>25 457</b>	<b>25 739</b>	<b>26 079</b>	<b>25 535</b>	<b>26 099</b>	<b>25 112</b>	<b>27 052</b>
CDI	femmes	23 027	23 523	24 252	24 895	25 813	26 326	26 781	27 090	27 600	27 102
	hommes	27 732	28 075	28 547	29 203	30 100	30 669	30 737	30 954	31 698	31 509
	<b>ensemble</b>	<b>25 687</b>	<b>26 094</b>	<b>26 678</b>	<b>27 323</b>	<b>28 203</b>	<b>28 744</b>	<b>28 994</b>	<b>29 227</b>	<b>29 847</b>	<b>29 482</b>
<b>ensemble</b>		<b>25 234</b>	<b>25 455</b>	<b>25 875</b>	<b>27 005</b>	<b>27 809</b>	<b>28 353</b>	<b>28 501</b>	<b>28 855</b>	<b>29 383</b>	<b>29 273</b>

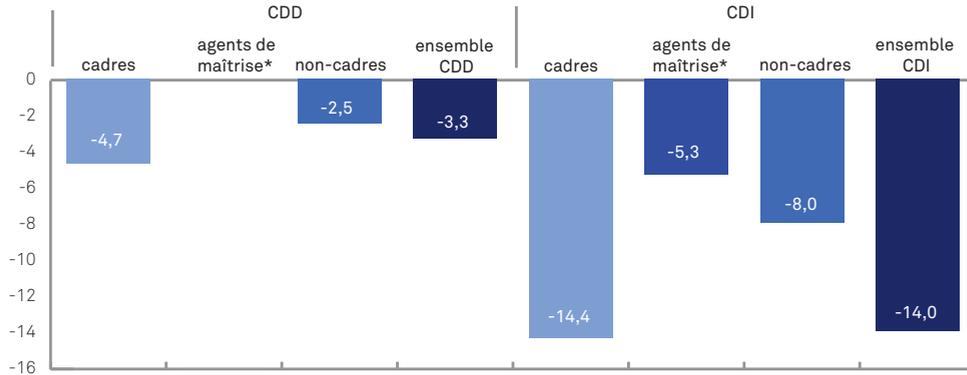
Source : Audiens.

**En 2017, une femme en CDI gagne, en moyenne, 14,0 % de moins qu'un homme dans l'exploitation cinématographique.**

Les différences salariales entre hommes et femmes sont marquées quel que soit le type de contrat. En 2017, le salaire annuel brut d'une femme permanente est 3,3 % inférieur à celui d'un homme si elle est en CDD, et 14,0 % inférieur à celui d'un homme si elle est en CDI. Cet écart se réduit progressivement sur la période en raison d'une plus forte augmentation des salaires annuels bruts des femmes

permanentes. En 2017, une femme en CDD touche ainsi un salaire annuel brut moyen 5 000 € plus élevé qu'en 2008 (+23,0 %, contre +15,9 % pour les hommes). De même, le salaire annuel brut moyen d'une femme en CDI en 2017 est revalorisé de 4 100 € par rapport à 2008, soit une augmentation de 17,7 % (+13,6 % pour les hommes).

### Écarts salariaux entre femmes et hommes selon la catégorie professionnelle en 2017 (%)



\*Les effectifs des agents de maîtrise en CDD sont insuffisants en 2017 pour établir un écart salarial fiable.  
Source : Audiens.

# 1.5

## Le public selon les catégories d'établissement

## Remarques méthodologiques

Depuis 2016, l'institut Vertigo réalise l'enquête *CinExpert*, un dispositif d'étude et de mesure de l'audience du cinéma en partenariat avec le CNC, Médiavision et Canal+ régie. Le dispositif s'appuie sur deux études complémentaires. Une étude hebdomadaire réalisée en ligne auprès de 2 000 spectateurs, âgés de 3 ans et plus, ayant été au cinéma au cours des 7 derniers jours, tout au long de l'année, pour qualifier chaque semaine le profil du public du cinéma et des films et une étude annuelle de cadrage réalisée par téléphone permettant de connaître la pénétration du média cinéma, la structure du public et les habitudes de fréquentation cinéma du public de l'année N-1. L'ensemble des résultats obtenus via l'enquête hebdomadaire sont redressés sur l'étude de cadrage annuelle. *CinExpert* permet notamment d'analyser les caractéristiques du public du cinéma selon la nature de l'établissement fréquenté. Dans ce chapitre, sont ainsi présentées les principales spécificités du public du cinéma par typologie d'établissements

## Définitions

Dans le cadre de l'enquête *CinExpert*, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 3 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les occasionnels au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois).

Les habitués du cinéma regroupent les assidus et les réguliers.

Les CSP+ désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les CSP- désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers, employés, agriculteurs. Les inactifs désignent les individus n'exerçant pas d'activité professionnelle : retraités, élèves et étudiants, personnes sans emploi.

La définition des multiplexes figure dans le chapitre 1.1.

## La fréquentation des établissements de moins de 450 000 entrées est portée par un public d'occasionnels

Le public des établissements cinématographiques selon leur nombre d'entrées présente certaines spécificités. En 2018, les établissements réalisant moins de 80 000 entrées comptent 47,0 % de moins de 35 ans (44,5 % en 2017) comme ceux réalisant entre 80 000 et 450 000 entrées (44,9 % en 2017), contre 51,9 % pour ceux réalisant plus de 450 000 entrées (50,2 % en 2017).

Inversement, la part des seniors est plus faible dans les cinémas enregistrant le plus d'entrées (30,8 %), que dans ceux de 80 000 à 450 000 entrées (36,8 %) et dans ceux de moins de 80 000 entrées (38,0 %). Les CSP+ sont plus nombreux dans les établissements à plus de 450 000 entrées (32,7 %) que dans ceux de 80 000 à 450 000 entrées (31,2 %) et dans ceux de moins de 80 000 entrées (27,1 %), alors que les inactifs sont majoritaires dans ces derniers (53,3 %) par rapport aux autres types d'établissements (49,1 % dans les

établissements de 80 000 à 450 000 entrées et 46,1 % dans ceux à plus de 450 000 entrées). En 2018, les établissements réalisant moins de 80 000 entrées sont composés d'un public occasionnel (34,9 %) plus important que ceux réalisant 80 000 à 450 000 entrées (34,5 %) et ceux à plus de 450 000 entrées (32,9 %). Ces derniers comptent une part importante d'assidus dans leur public (18,2 %), contre 16,5 % pour les cinémas de moins de 80 000 entrées et 16,1 % pour ceux de 80 000 à 450 000 entrées.

## En 2018, le public d'assidus représente près de 20 % du public des établissements de plus de 450 000 entrées (18,2 %).

Ces caractéristiques du public selon la catégorie d'exploitation des établissements sont également corrélées à la zone d'implantation et à la taille des établissements concernés (cf. chapitre 1.3).

### Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'entrées en 2018 (%)

	moins de 80 000 entrées	80 000 à 450 000 entrées	450 000 entrées ou plus	ensemble
<b>sexe</b>				
hommes	51,1	52,4	52,4	52,1
femmes	48,9	47,6	47,6	47,9
<b>âge</b>				
3-14 ans	16,7	15,3	15,8	15,7
15-24 ans	19,4	19,3	21,4	20,3
25-34 ans	10,9	12,3	14,7	13,2
35-49 ans	15,0	16,2	17,3	16,5
50 ans et plus	38,0	36,8	30,8	34,3
<b>catégorie professionnelle</b>				
CSP+	27,1	31,2	32,7	31,2
CSP-	19,6	19,7	21,2	20,4
inactifs	53,3	49,1	46,1	48,4
dont étudiants	28,4	27,4	29,5	28,5
<b>habitat</b>				
région parisienne	22,7	21,9	26,9	24,3
autres régions	77,3	78,1	73,1	75,7
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>				
assidus	16,5	16,1	18,2	17,1
réguliers	48,7	49,3	49,0	49,0
occasionnels	34,9	34,5	32,9	33,9
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source: CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### Davantage de 3-14 ans et de 50 ans ou plus dans les établissements de 1 à 3 écrans

Si la structure du public d'un établissement dépend de sa localisation géographique, il dépend également de son nombre d'écrans. En 2018, le public des établissements de 1 à 3 écrans intègre plus de seniors (38,4 %) que le public des multiplexes (31,7 %). Il en est de même pour les 3-14 ans : 17,3 % au sein des établissements de 1 à 3 écrans, contre 15,4 % au sein des multiplexes. Inversement, la proportion de 15-49 ans dans le public d'un établissement augmente à mesure que le nombre d'écrans progresse : 44,3 % dans les établissements de 1 à 3 écrans, 45,5 % dans ceux de 4 à 7 écrans et 52,9 % dans les multiplexes. Les CSP+ sont significativement plus présents dans les établissements de 4 à 7 écrans (32,3 %) et dans ceux de 8 écrans ou plus (32,1 %) que dans ceux de 1 à 3 écrans (27,3 %). À l'inverse, la part des inactifs diminue

quand le nombre d'écrans augmente.

La part des spectateurs assidus est plus importante au sein des établissements de 4 à 7 écrans (18,4 % en 2018) que dans les établissements de 1 à 3 écrans (16,9 %) et les multiplexes (16,8 %). Les multiplexes présentent la part la plus élevée de spectateurs habitués à 49,3 %, tandis que les établissements de 1 à 3 écrans comptent la part la plus importante d'occasionnels à 34,8 %.

Les caractéristiques du public des cinémas selon le nombre d'écrans dépendent aussi de la zone d'implantation des établissements concernés.

### Les 15-49 ans représentent plus de la moitié du public des multiplexes en 2018 (52,9 %).

#### Public des établissements cinématographiques selon le nombre d'écrans en 2018 (%)

	1 à 3 écrans	4 à 7 écrans	multiplexes	dont 8 à 11 écrans	dont 12 écrans ou plus	ensemble
<b>sexe</b>						
hommes	51,6	52,9	52,1	51,9	52,2	52,1
femmes	48,4	47,1	47,9	48,1	47,8	47,9
<b>âge</b>						
3-14 ans	17,3	15,4	15,4	14,6	15,8	15,7
15-24 ans	19,1	18,4	21,2	21,8	20,8	20,3
25-34 ans	10,6	11,7	14,3	13,2	14,9	13,2
35-49 ans	14,6	15,4	17,4	17,5	17,3	16,5
50 ans et plus	38,4	39,0	31,7	32,8	31,1	34,3
<b>catégorie professionnelle</b>						
CSP+	27,3	32,3	32,1	31,2	32,6	31,2
CSP-	18,8	18,0	21,5	21,3	21,6	20,4
inactifs	53,9	49,7	46,4	47,5	45,8	48,4
dont étudiants	28,5	26,6	29,1	28,7	29,3	28,5
<b>habitat</b>						
région parisienne	24,5	28,4	23,0	16,7	26,6	24,3
autres régions	75,5	71,6	77,0	83,3	73,4	75,7
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>						
assidus	16,9	18,4	16,8	14,1	18,3	17,1
réguliers	48,3	49,0	49,3	50,8	48,5	49,0
occasionnels	34,8	32,6	33,9	35,1	33,2	33,9
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

## Les établissements Art et Essai attirent davantage le public occasionnel

Les établissements classés Art et Essai présentent un public plus âgé que les autres établissements. En 2018, 54,0 % du public des établissements classés a plus de 35 ans (contre 49,5 % pour les autres établissements) dont 38,6 % a plus de 50 ans (32,5 % pour les autres établissements). Les établissements non classés affichent un public composé à 36,5 % de moins de 25 ans, contre 35,0 % dans les cinémas Art et Essai. Les cinémas classés comptent une part plus importante d'inactifs (52,3 %) dans leur public que les autres établissements (46,8 %). Les CSP+ sont moins représentés au sein du public des établissements Art et Essai en 2018 (27,8 %, contre 32,6 % dans les cinémas non classés).

En termes d'habitudes de fréquentation, la structure du public des établissements non classés révèle un rythme de fréquentation quasiment similaire à celui tous établissements confondus. En 2018, les cinémas Art et Essai comptent une part plus importante de spectateurs occasionnels (35,5 %) que les autres cinémas (33,1 %). Les spectateurs assidus composent 15,9 % du public des établissements Art et Essai et 17,6 % du public des établissements non classés.

## Les inactifs composent plus de la moitié du public des cinémas Art et Essai (52,3 %).

### Public des établissements cinématographiques selon le classement Art et Essai<sup>1</sup> en 2018 (%)

	établissements Art et Essai	autres établissements	ensemble
<b>sexe</b>			
hommes	50,7	52,7	52,1
femmes	49,3	47,3	47,9
<b>âge</b>			
3-14 ans	16,3	15,5	15,7
15-24 ans	18,6	21,0	20,3
25-34 ans	11,0	14,0	13,2
35-49 ans	15,5	17,0	16,5
50 ans et plus	38,6	32,5	34,3
<b>catégorie professionnelle</b>			
CSP+	27,8	32,6	31,2
CSP-	19,9	20,6	20,4
inactifs	52,3	46,8	48,4
dont étudiants	27,7	28,9	28,5
<b>habitat</b>			
région parisienne	17,0	27,3	24,3
autres régions	83,0	72,7	75,7
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>			
assidus	15,9	17,6	17,1
réguliers	48,6	49,3	49,0
occasionnels	35,5	33,1	33,9
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Classement 2018 après appel.

Source : CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

---

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
Les séries statistiques sur  
le public du cinéma selon  
les catégories d'établissements  
(2011-2018)

1.6

# Les pratiques cinématographiques des Français en 2019

# Sorties culturelles des internautes européens

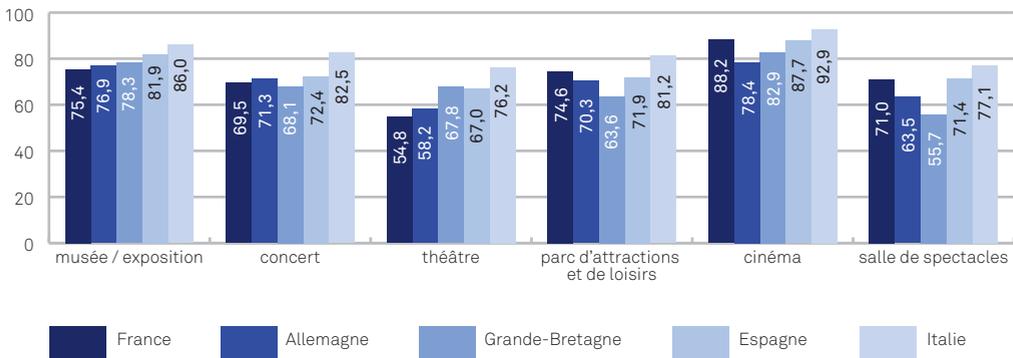
## Remarques méthodologiques

Médiamétrie a administré une enquête auprès des internautes de cinq pays européens différents (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne et Italie) sur leurs pratiques culturelles. Voici les résultats de ce sondage réalisé du 11 au 18 juin 2019 auprès de 1 000 internautes par pays âgés de 15 ans et plus.

## Le cinéma, première sortie culturelle en Europe

Quel que soit le pays, la sortie au cinéma est la sortie culturelle la plus répandue : 92,9 % des internautes italiens déclarent être allés au moins une fois au cinéma au cours des douze derniers mois. Cette part atteint 88,2 % chez les Français, 87,7 % chez les Espagnols, 82,9 % chez les Britanniques et 78,4 % chez les Allemands. Les sorties aux musées / expositions, dans les concerts et les parcs d'attractions et de loisirs sont fréquentées par 64% à 86% des internautes européens, quand le théâtre et les salles de spectacles attirent 55% à 77% des répondants quel que soit le pays.

## Sorties culturelles fréquentées<sup>1</sup> (% des internautes)



<sup>1</sup> Pourcentage d'internautes ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois.  
Source : CNC - Médiamétrie ; internautes de 15 ans et plus - juin 2019

## Le cinéma, une sortie fréquente

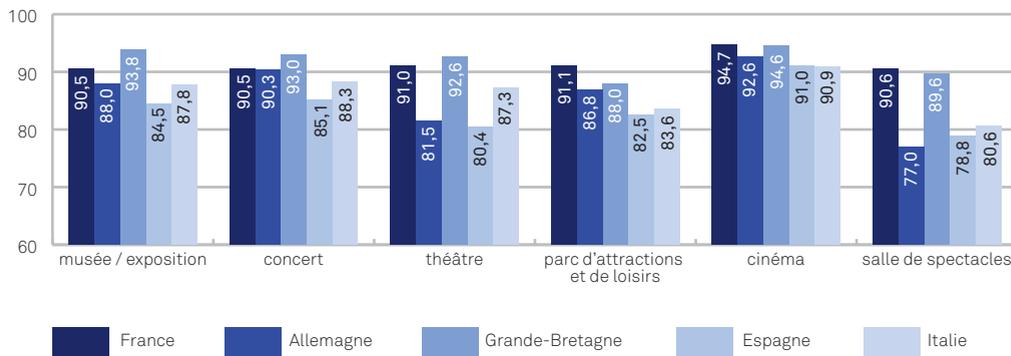
La sortie au cinéma est, également la sortie culturelle, la plus fréquente. Au cours des douze derniers mois, 39,0 % des Italiens déclarent être allés au cinéma au moins une fois par mois, 36,5 % des Espagnols, 31,8 % des Français, 25,6 % des Britanniques et 19,4 % des Allemands. À titre de comparaison, les sorties mensuelles dans un musée ou une exposition concernent 12,4 % des Italiens, 11,5 % des Espagnols, 9,2 % des Français, 8,7 % des Britanniques et 5,9 % des Allemands.

## Un fort taux de satisfaction pour la sortie cinéma

La sortie au cinéma apparaît comme la sortie culturelle la plus appréciée des européens avec les taux de satisfaction les plus élevés. Plus de 90 % des internautes européens sont satisfaits de leur dernière sortie au cinéma. Les Français

apparaissent les plus satisfaits (94,7 %) avec les Britanniques (94,6 %), suivis par les Allemands (92,6 %), les Espagnols (91,0 %) et les Italiens (90,9 %). La satisfaction est légèrement plus faible pour les autres sorties culturelles mais reste supérieure à 70 %.

### Satisfaction globale vis-à-vis des sorties culturelles fréquentées<sup>1</sup> (% des internautes)



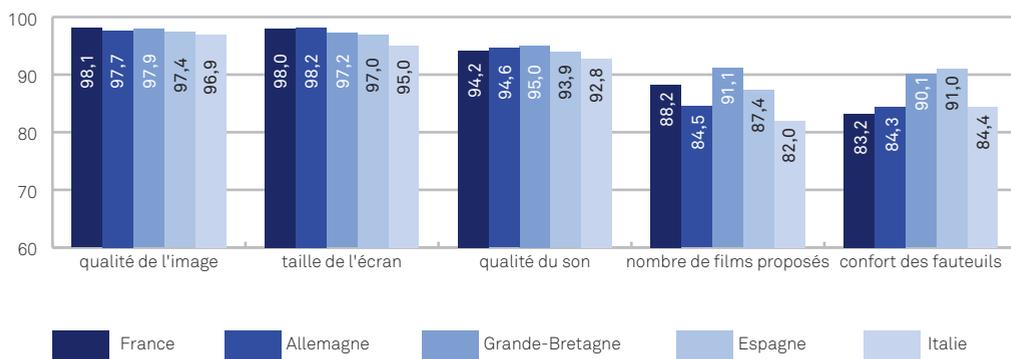
<sup>1</sup> Pourcentage d'internautes satisfaits ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois.

Source : CNC - Médiamétrie ; internautes de 15 ans et plus – juin 2019

### Une satisfaction importante vis-à-vis de la qualité des salles

D'une manière générale, les européens sont satisfaits du cinéma fréquenté. La qualité de l'image et la taille de l'écran sont les deux critères les plus satisfaisants aux yeux des internautes européens (plus de 95 %). Les Français (respectivement 98,1 % pour l'image et 98,0 % pour l'écran) et les Allemands (respectivement 97,7 % et 98,2 %) apparaissent les plus satisfaits sur ces deux critères.

### Satisfaction globale vis-à-vis du cinéma fréquenté<sup>1</sup> (% des internautes)



<sup>1</sup> Pourcentage d'internautes satisfaits ayant fréquenté au moins une fois le cinéma au cours des 12 derniers mois.

Source : CNC - Médiamétrie ; internautes de 15 ans et plus – juin 2019

# Pratiques cinématographiques des spectateurs de cinéma

## Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.5). Elle permet de poser des questions complémentaires, notamment sur les pratiques cinématographiques et culturelles des spectateurs de cinéma âgés de 15 ans et plus. Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des spectateurs de cinéma constatées en 2019.

## Définitions

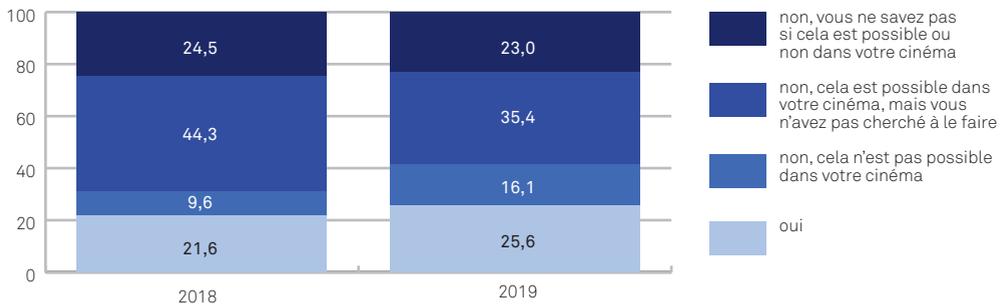
Les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.5.

## Un taux de réservation qui progresse

La réservation des places de cinéma à l'avance est une pratique encore peu répandue mais qui se développe. Lors de leur dernière sortie au

cinéma, 25,6 % des personnes interrogées ont eu recours à ce procédé en 2019, contre 21,6 % en 2018. 16,1 % des répondants n'ont pas réservé leur place à l'avance car cela n'est pas possible dans leur cinéma en 2019. 35,4 % déclarent que cette pratique est possible dans leur cinéma, mais qu'ils n'ont pas cherché à le faire. Parmi les spectateurs ayant réservé leur place de cinéma à l'avance, 53,4 % l'ont fait à partir de leur ordinateur sur un site internet de réservation et 20,5 % sur leur téléphone portable via une application. En 2019, aucun spectateur n'a réservé sa place en appelant le cinéma. 67,4 % réservent leur place le jour même et 18,5 % la veille. La réservation des places plusieurs jours à l'avance concerne 14,1 % des personnes ayant réservé. 62,4 % des spectateurs ont réservé leur place à l'avance pour être sûrs d'avoir une place pour le film et la séance de leur choix et 40,9 % pour éviter les files d'attente.

## Réservation des places de cinéma à l'avance<sup>1</sup> (% des spectateurs)



<sup>1</sup> Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## 92 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes

En 2019, 83,3 % des spectateurs de cinéma sept derniers jours viennent de leur domicile. 7,6 % d'entre eux déclarent cependant s'y rendre depuis un restaurant ou un café. Le mode de transport privilégié est la voiture (69,1 % en 2019). 17,3 % des spectateurs utilisent les transports en commun pour aller au cinéma et 11,0 % y vont à pied. Le lieu de résidence est déterminant du mode de transport pour se rendre au cinéma.

Les habitants de Paris et sa région sont 48,4 % à se rendre au cinéma en voiture, contre 75,1 % pour les spectateurs résidant en régions. À l'inverse, 33,9 % des spectateurs franciliens optent pour les transports en commun, contre 12,4 % pour les spectateurs des autres régions. En 2019, la durée du trajet pour se rendre au cinéma est de 10 à 20 minutes pour 34,9 % des spectateurs et de 5 à 10 minutes pour 31,1 %. 92,2 % des spectateurs se rendent au cinéma en moins de 30 minutes.

## Le cinéma, un loisir de début de soirée

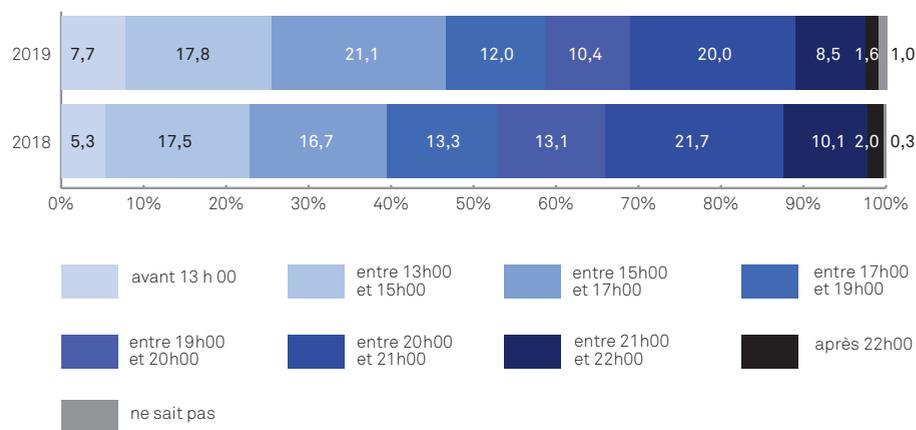
En 2019, 54,5 % des spectateurs de cinéma déclarent prendre connaissance de l'heure de la séance sur internet. Cette part atteint 59,5 % chez les étudiants et 60,7 % chez les 25-49 ans. 18,2 % consultent le programme édité par le cinéma (21,0 % des spectateurs assidus et 23,2 % des 50 ans et plus).

En 2019, 38,9 % des personnes interrogées vont au cinéma entre 19h00 et 22h00. Cette part atteint 43,0 % pour les moins de 25 ans et 44,5 % pour les spectateurs réguliers. Les séances du matin attirent peu de spectateurs (7,7 % en 2019),

de même que les séances de la nuit (1,6 % après 22h00 en 2019). Cependant, les habitants de Paris et sa région sont 11,1 % à fréquenter les salles de cinéma avant 13h00, tout comme 10,8 % des spectateurs occasionnels. Après 22h00, les moins de 25 ans déclarent une fréquentation des salles de cinéma plus développée (2,3 %) que la moyenne des spectateurs de cinéma.

## Internet : premier moyen pour s'informer de l'horaire d'une séance.

### Heures des séances fréquentées<sup>1</sup> (% des spectateurs)



<sup>1</sup> Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC - Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

### Une sortie qui demeure collective

Pour l'ensemble des spectateurs, le cinéma est une pratique collective. Lors de leur dernière sortie au cinéma, 80,7 % des Français y sont allés à plusieurs en 2019 dont 38,1 % en couple et 42,6 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 35,0 % d'entre eux déclarent s'y être rendus seuls, contre 19,3 % pour l'ensemble des spectateurs. Cette caractéristique individuelle est renforcée par d'autres réponses apportées par ces spectateurs : 42,2 % des assidus prennent la décision d'aller au cinéma le jour même (31,5 % pour l'ensemble des répondants en 2019) et 74,1 % choisissent eux-mêmes le film (67,8 % au plan global en 2019). La décision d'aller au cinéma est prise la veille ou plusieurs jours à l'avance pour 68,5 % de l'ensemble des spectateurs, notamment pour les spectateurs occasionnels (76,8 % en 2019).

Le choix du film se fait avant de se rendre au cinéma pour 80,8 % des spectateurs. 19,2 % du public choisit le film sur place, une fois arrivés dans le cinéma. Si la plupart des personnes interrogées se déclare à l'origine de la décision d'aller au cinéma (71,2 %) et du choix du film (67,8 %), les étudiants et les occasionnels apparaissent moins décisionnaires. Plus de 40 % des individus de chacun de ces groupes va au cinéma sur proposition d'un tiers.

## Plus de 80 % des spectateurs vont à plusieurs au cinéma et 68,5 % planifient à l'avance cette sortie.

## Fréquentation des salles de cinéma<sup>1</sup> (% des spectateurs)



<sup>1</sup> Lors de la dernière sortie au cinéma.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

En 2019, 58,0 % des spectateurs choisissent d'aller voir un film qu'ils ont envie de voir dans les 15 jours suivant sa sortie ou plus tard encore (15,7 % en 2019), plutôt que le premier jour (4,5 % en 2019). En revanche, une forte part de spectateurs préfère aller voir un film rapidement, avant la fin du premier week-end suivant sa sortie (17,2 % en 2019). Les assidus sont réactifs à la sortie d'un film qu'ils souhaitent voir. 24,8 % d'entre eux y vont dès le premier week-end suivant la sortie en 2019. Les jeunes sont également très réactifs à la sortie d'un film (22,1 %).

### La bande-annonce vue au cinéma, premier vecteur d'information

En 2019, la bande-annonce vue au cinéma est le premier vecteur d'information incitant le public à aller voir un film. Il est cité par 58,0 % des personnes interrogées. Son impact est plus important auprès des spectateurs assidus (69,1 % en 2019). Dans une moindre mesure, la bande-annonce vue à la télévision (33,5 % en 2019) et le bouche-à-oreille (29,9 %) sont des vecteurs d'information importants avec une influence plus importante chez les spectateurs occasionnels (respectivement 40,4 % et 36,8 % en 2019) et les inactifs (respectivement 40,9 % et 32,7 %). Cité par 24,6 % des spectateurs, internet s'impose comme le quatrième vecteur d'information influençant la décision d'aller voir un film, tout comme l'affiche du film (24,6 %).

### Vecteurs prescripteurs d'information sur les films (% des spectateurs)

	2018	2019
bande-annonce vue au cinéma	53,6	58,0
extrait ou bande-annonce vus à la télévision	34,3	33,5
bouche-à-oreille	35,4	29,9
internet	27,2	24,6
affiche du film	24,3	24,6
critiques de médias	21,8	23,6
publicité ou article dans la presse	9,2	9,6
publicité ou émission à la radio	8,3	6,3
autres	3,2	4,6

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Développement des usages sur internet

Parmi les vecteurs d'information via internet, les sites spécialisés dans le cinéma ont un impact important sur les spectateurs dans le choix des films. 48,3 % d'entre eux ont recours à ce vecteur d'information en 2019. Il convient de souligner le développement de l'usage des réseaux sociaux et des sites de partage de vidéo pour s'informer sur le cinéma. En 2019, 19,6 % des spectateurs de cinéma ont recours aux réseaux sociaux pour s'informer. L'utilisation des sites de partage de vidéo est citée par 14,6 % des spectateurs de cinéma en 2019. La consultation des sites de

## Près de 20 % des spectateurs consultent les réseaux sociaux pour leur sortie au cinéma.

réseaux sociaux et des sites de partages de vidéo est une pratique plus répandue chez les 15-24 ans. Cela concerne respectivement 36,0 % et 32,0 % des spectateurs de cette tranche d'âge en 2019.

### Vecteurs prescripteurs d'information sur les films via internet (% des spectateurs)

	2018	2019
site internet spécialisé dans le cinéma (type Allociné, Première, etc.)	47,0	48,3
site de réseaux sociaux (type Facebook, Twitter, etc.)	18,1	19,6
site internet officiel du film	14,7	18,5
site de partage de vidéo (type DailyMotion, YouTube, etc.)	15,8	14,6
site internet généraliste (type Yahoo, MSN, etc.)	4,2	4,8
application sur téléphone mobile	4,5	4,4

Source: CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

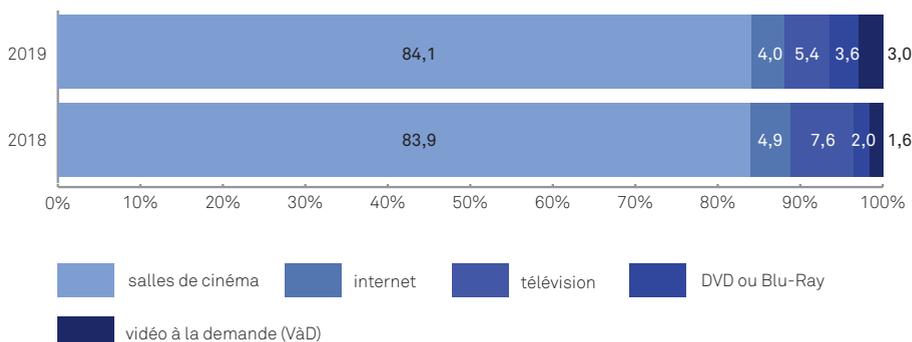
## La salle, premier support de découverte des films

Pour les personnes interrogées, la salle de cinéma demeure le meilleur moyen pour découvrir un film. Elle est citée par 84,1 % des spectateurs en 2019. Loin derrière, la télévision est le deuxième média cité par 5,4 % des répondants, devant internet à seulement 4,0 %, le DVD ou le Blu-ray (3,6 % en 2019) et enfin la vidéo à la demande à 3,0 %.

## Un tiers des jeunes utilise les sites de partages de vidéo pour s'informer sur la sortie des films.

90,3 % des 50 ans et plus, la salle reste le premier lieu de découverte d'un film.

### Supports privilégiés de découverte des nouveaux films (% de spectateurs)



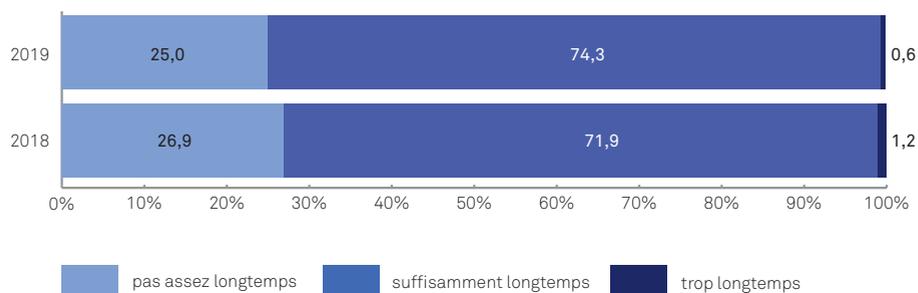
Source: CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Une durée d'exploitation des films jugée suffisante

En 2019, les spectateurs considèrent à 74,3 % que les films restent suffisamment longtemps à l'affiche. La part des spectateurs estimant la durée d'exploitation des films trop courte se réduit à 25,0 % en 2019. Les assidus sont 37,5 %

à considérer la période d'exploitation des films trop courte. Les seniors (31,6 %) sont également plus nombreux à noter une rotation rapide des films. Les personnes les plus satisfaites de la durée d'exploitation des films sont les spectateurs occasionnels (81,0 %) et les 25-34 ans (82,8 %).

## Perception de la durée d'exploitation des films (% de spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

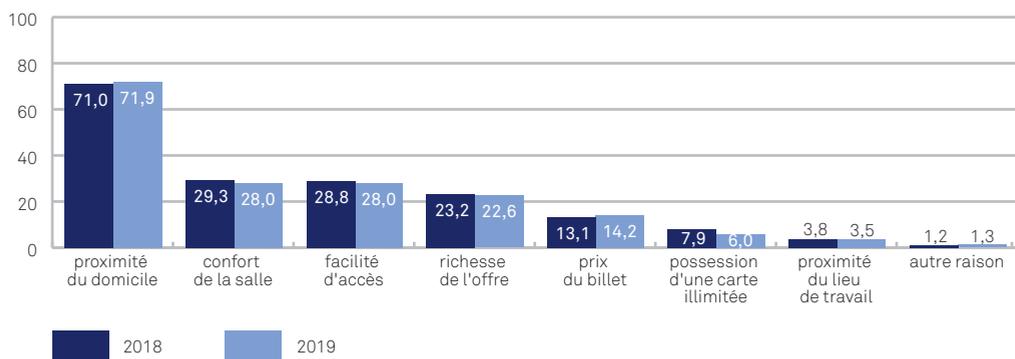
## Le choix de la salle dépend de la proximité, du confort et de la facilité d'accès

En 2019, 79,6 % des spectateurs déclarent toujours aller dans le même cinéma. Ceux qui en fréquentent plusieurs (20,4 %) vont en moyenne dans trois cinémas différents. Des critères de localisation géographique et d'accès déterminent le choix des salles privilégiées. La proximité du domicile (71,9 % en 2019) est l'argument le plus cité par les personnes interrogées. Suivent des critères qualitatifs propres aux salles : le confort est mentionné par 28,0 % des spectateurs et la richesse de l'offre de films par 22,6 %. Ces deux critères sont davantage cités par les 50 ans et

## Le confort et la richesse de l'offre de films sont les deux critères qualitatifs mis en avant par les spectateurs

plus (respectivement 32,7 % et 25,1 %). La politique tarifaire de la salle apparaît comme déterminante pour 14,2 % des répondants en 2019. Ce facteur est plus important pour les inactifs tels que les retraités, les élèves et étudiants ou les personnes sans emploi (21,0 %).

## Déterminants du choix de la salle la plus souvent fréquentée (% des spectateurs)



Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Des équipements et services appréciés

En 2019, l'appréciation des spectateurs vis-à-vis des services offerts par les salles de cinéma est importante. Le taux de satisfaction est très élevé pour la plupart des critères sur lesquels ils sont interrogés et tout particulièrement sur les critères techniques liés à la qualité de diffusion des films : 97,8 % de la qualité de la projection, 97,6 % sont

ainsi satisfaits de la qualité du son et 95,9 % sont satisfaits de la taille de l'écran. Ces appréciations diffèrent peu selon les tranches d'âge, catégories socio-professionnelles, lieux de résidence ou habitudes de fréquentation. Les spectateurs estiment également favorablement le nombre de films proposés en salles : 93,2 % s'en déclarent satisfaits en 2019.

### Appréciation du service cinéma (% de spectateurs satisfaits)

	2018	2019
qualité de la projection	96,8	97,8
qualité du son	97,8	97,6
taille de l'écran	96,5	95,9
taille de la salle	93,4	93,8
nombre de films proposés	91,5	93,2
accueil	89,9	91,2
temps d'attente pour obtenir les billets	90,8	90,9
conditions d'attente avant d'entrer	88,0	88,8
confort des fauteuils	88,8	88,5
propreté de la salle	84,6	87,4
possibilités de stationnement à proximité	78,7	80,7

Source : CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

47,7 % des spectateurs déclarent acheter des boissons, du pop-corn ou de la confiserie à l'occasion de leur sortie au cinéma en 2019. Les 15-24 ans (64,8 %) et les 25-34 ans (60,8 %) consomment davantage que l'ensemble du public. Le pop-corn est le produit préféré des spectateurs. 32,7 % déclarent en acheter et les jeunes en sont les spectateurs les plus friands (52,3 % des 15-24 ans).

### Les bandes-annonces, avant-séance préférée des spectateurs

Avant le début de la projection d'un film, les salles de cinéma programment des bandes-annonces, des publicités et/ou des courts métrages. Les spectateurs de cinéma sont 71,0 % à beaucoup apprécier la projection de bandes-annonces avant le film et 26,0 % un peu. Les étudiants et les 35-49 ans sont ceux qui apprécient le plus les bandes-annonces (respectivement 76,5 % et 79,0 % apprécient beaucoup). Dans une moindre mesure, les courts métrages sont également appréciés par les spectateurs (43,2 % beaucoup et 44,3 % un peu). 46,4 % des habitants de Paris et sa région les apprécient beaucoup et 48,5 % des assidus.

## Près des deux tiers des jeunes spectateurs consomment des boissons ou de la confiserie à l'occasion de leur sortie au cinéma.

### Intérêt toujours marqué pour le relief

Concernant les films en relief, 68,2 % des personnes interrogées se disent intéressées par ce type de projection en 2019, dont 25,7 % beaucoup. Cela concerne 73,1 % des spectateurs assidus et 76,9 % des 15-24 ans. Au cours des douze derniers mois, 33,8 % des spectateurs déclarent avoir effectivement assisté à la projection d'un film en relief dans une salle de cinéma en 2019. Ce taux atteint 50,8 % chez les spectateurs assidus et 52,1 % chez les 15-24 ans. Les spectateurs de films en relief sont, de façon générale, satisfaits des projections. Ils attribuent, en moyenne, une note de satisfaction de 8,2 sur 10 en 2019.

### Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs les plus assidus

Les activités liées au cinéma (avant-première, ciné-club, conférence, retransmission de spectacle ou de sport dans une salle, etc.) attirent peu de spectateurs. En 2019, 74,7 % d'entre eux n'ont profité d'aucune de ces offres. Cette part est encore plus élevée chez les occasionnels (90,6 %). Une corrélation existe entre le rythme de fréquentation des salles de cinéma et la participation à ce type d'activités.

Parmi les spectateurs ayant participé à des activités en rapport avec le cinéma, 9,6 % ont assisté à une avant-première en présence de l'équipe d'un film. Cela concerne 22,5 % des assidus et 1,8 % des occasionnels. En 2019, 6,6 % des spectateurs sont allés à une séance de ciné-club (15,2 % des assidus, 1,5 % des occasionnels) et 5,8 % déclarent avoir assisté à la retransmission d'un spectacle vivant dans une salle de cinéma (8,3 % des assidus, 2,7 % des occasionnels).

### Activités liées au cinéma pratiquées par les spectateurs<sup>1</sup> (%)

	2018	2019
avant-première en présence de l'équipe d'un film	10,6	9,6
séance de ciné-club (séance de cinéma suivie d'un débat entre les spectateurs)	6,5	6,6
retransmission d'un spectacle vivant (opéra, danse, théâtre, ...) dans une salle de cinéma	6,7	5,8
rencontre avec un professionnel du cinéma (acteur, réalisateur, ...)	5,8	4,9
conférence sur un film	4,6	4,7
retransmission sportive dans une salle de cinéma	2,8	4,0
conférence sur un thème lié au cinéma	3,8	3,9
aucune de ces activités	72,1	74,7

<sup>1</sup> Pourcentage de spectateurs ayant participé au moins une fois à l'activité au cours des 12 derniers mois.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

### Pratiques culturelles des spectateurs de cinéma : musées en tête

30,0 % des spectateurs de cinéma ont visité un musée au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête. C'est la pratique culturelle la plus répandue parmi les spectateurs de cinéma, en particulier chez les CSP+ (36,0 %), les habitants de Paris et sa région (36,9 %) et les assidus (39,2 %). La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées. Les spectateurs assidus affichent par exemple une pratique sensiblement plus développée des bibliothèques (33,3 %, contre 23,9 % en moyenne tous spectateurs de cinéma confondus), des musées (39,2 % contre 30,0 %), des expositions (32,9 % contre 24,0 %), des galeries d'art (17,0 % contre 9,1 %) ou des théâtres (22,5 % contre 15,6 %). Dans une moindre mesure, ce constat se vérifie également pour les spectateurs réguliers. Leurs pratiques culturelles s'avèrent légèrement moins variées que celles des assidus et se concentrent sur quelques lieux : bibliothèques (29,7 %), concerts (28,0 %) ou monuments historiques (27,3 %). Les spectateurs occasionnels déclarent une fréquentation des lieux culturels moins

développée que la moyenne des spectateurs de cinéma.

Le lieu de résidence conditionne la variété et la fréquence des pratiques culturelles des spectateurs de cinéma. Compte tenu de la richesse de l'offre et de sa concentration, les habitants de Paris et sa région déclarent des pratiques culturelles plus développées que les personnes résidant en régions.

### La fréquentation assidue des salles de cinéma va de pair avec des pratiques culturelles diversifiées.

## Lieux culturels et de loisirs fréquentés par les spectateurs<sup>1</sup> (%)

	2018	2019
musée	31,5	30,0
parc d'attractions et de loisirs	30,9	24,1
exposition	26,5	24,0
bibliothèque	30,5	23,9
monument historique	26,2	23,9
concert	27,1	23,7
médiathèque	19,7	22,3
salle de spectacles	23,6	21,0
théâtre	16,7	15,6
salle de jeux vidéo	7,9	10,1
galerie d'art	10,5	9,1
cirque	8,1	6,7
cyber café	5,5	6,2
festival de cinéma ou de musique	4,6	6,1
opéra	3,2	3,5
aucun de ces lieux	18,7	22,4

<sup>1</sup> Pourcentage de spectateurs ayant fréquenté au moins une fois le lieu au cours des 12 derniers mois.  
Source: CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

### Des spectateurs de cinéma adeptes des réseaux sociaux

Au total, 88,3 % des spectateurs de cinéma ont déjà surfé sur internet via un terminal mobile en 2019. Les 15-24 ans sont les plus adeptes de cette pratique. Ils sont 96,0 % à surfer sur internet via leur tablette ou leur smartphone, contre 91,1 % des 25-49 ans et 77,5 % des 50 ans et plus. Les habitants de Paris et sa région (90,2 %) et les CSP+ (92,0 %) sont également plus concernés par cette pratique. 90,8 % des spectateurs de cinéma sont membres d'au moins un réseau social en 2019. Cette part atteint 96,6 % chez les 15-24 ans et 93,1 % chez les CSP-. Le réseau social le plus utilisé est Facebook avec 80,3 % de membres parmi les spectateurs de cinéma. 88,7 % des spectateurs âgés de 25-34 ans possèdent un compte Facebook et 84,6 % des CSP-. Instagram, Twitter, Pinterest, LinkedIn et YouTube sont utilisés par 20 % à 45 % des spectateurs de cinéma. Visiter la page Facebook d'un film n'est pas encore une pratique systématique. Toutefois, 46,6 % des spectateurs de cinéma l'ont fait au moins une fois en 2019. Cette pratique est particulièrement répandue chez les spectateurs assidus (57,7 %) et les étudiants (63,8 %). Parmi les spectateurs ayant visité la page Facebook d'un film, 14,6 % ont parfois cliqué sur « j'aime » et 2,5 % l'ont fait systématiquement. 41,0 % des spectateurs de

cinéma ont déjà publié un avis à propos d'un film sur internet en 2019. Cela concerne 54,5 % des spectateurs assidus et 56,2 % des 25-34 ans. Les réseaux sociaux sont les sites les plus utilisés pour publier des commentaires sur les films (20,6 % en 2019), devant les sites spécialisés dans le cinéma (16,7 % en 2019).

### Réseaux sociaux utilisés par les spectateurs de cinéma (%)

	2018	2019
Facebook	79,8	80,3
Instagram	32,9	44,1
Twitter	31,0	31,7
Pinterest	20,2	25,1
LinkedIn	20,7	21,9
YouTube (Google+)	23,9	20,9
Viadeo	5,8	5,8
Tumblr	4,2	4,3
Snapchat	3,1	4,0
WhatsApp	nd	0,7
un autre réseau social	0,4	0,8
aucun	10,8	9,2

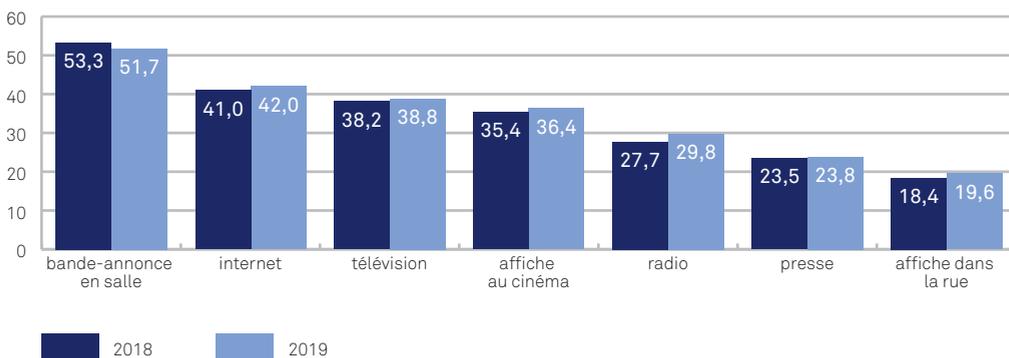
Source: CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

## Le public de la Fête du Cinéma 2019

La 35<sup>e</sup> édition de la Fête du Cinéma s'est déroulée du dimanche 30 juin au mercredi 3 juillet 2019, soit sur 4 jours. Cette manifestation a réalisé 3,4 millions d'entrées, soit une fréquentation en hausse de 28 % par rapport à l'édition 2018. Les participants pouvaient notamment voir *Toy Story 4*, *Parasite*, *Beaux-parents* ou *Spider-Man : Far From Home*.

Les bandes-annonces en salles s'imposent comme le premier vecteur de promotion de la Fête du Cinéma en 2019, touchant 51,7 % des spectateurs (53,3 % en 2018), devant internet (42,0 % en 2019, 41,0 % en 2018). 38,8 % des personnes interrogées ont vu de la promotion à la télévision en faveur de la Fête du Cinéma en 2019 (38,2 % en 2018), contre 36,4 % sur les affiches au cinéma (35,4 % en 2018). La radio touche 29,8 % des personnes interrogées en 2019 (27,7 % en 2018).

## Visibilité de la promotion de la Fête du Cinéma<sup>1</sup> (% des spectateurs)



<sup>1</sup> Pourcentage de personnes ayant vu, lu ou entendu de la publicité en faveur de l'événement.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

En 2019, 48,7 % des personnes interrogées connaissent parfaitement le principe tarifaire de la Fête du Cinéma, à savoir que toutes les entrées sont à 4 € pendant 4 jours. 14,6 % pensent que le principe consiste à acheter la première entrée au plein tarif et 4 € les entrées suivantes. Il convient de souligner que 26,0 % ne savent pas quel est le principe tarifaire de la manifestation.

32,9 % des spectateurs affirment avoir participé à la Fête du Cinéma 2019 (33,7 % pour l'édition 2018). En 2019, les spectateurs ont vu en moyenne 1,8 film dans le cadre de cette manifestation (1,7 film en 2018). Selon les habitudes de fréquentation, la moyenne varie entre 1,5 film pour les occasionnels et 2,3 films pour les assidus. La part des spectateurs ayant vu un seul film s'élève à 52,5 % (63,4 % en 2018), alors que celle des spectateurs ayant vu au moins cinq films est de 3,5 % (2,9 % en 2018). Pour 46,7 % des spectateurs, l'édition 2019 a été l'occasion de découvrir des films qu'ils n'auraient pas été voir en dehors de l'opération (43,7 % en 2018).

## Plus de la moitié des spectateurs de la Fête du Cinéma ne voit qu'un seul film durant l'évènement.

Le public de la Fête du Cinéma 2019 est plus féminin (53,8 %) que le public général du cinéma sur la période (49,1 %). Il est également plus jeune : les moins de 25 ans représentent 28,5 % des participants (contre 24,4 % du public général de la période) et rassemble plus de CSP- (22,1 %, contre 17,2 %) et de CSP+ (39,3 %, contre 29,1 %). En 2019, le public de la Fête du Cinéma compte plus de spectateurs assidus (27,3 %, contre 15,1 %) et moins de spectateurs occasionnels (33,7 %, contre 36,1 %).

Les participants profitent principalement de la Fête du Cinéma en couple (39,6 %), davantage que pour une sortie classique au cinéma (38,1 %). 25,4 % s'y rendent en famille (24,3 % pour une séance classique) et 11,4 % entre amis (18,3 %). Le public de la Fête du Cinéma compte plus de spectateurs allant seuls en salles que l'ensemble du public du cinéma de la période (23,6 % contre 19,3 %).

## Public de la Fête du Cinéma (% des spectateurs)

	édition 2018	édition 2019	public général sur la période 2019 <sup>1</sup>
<b>sexe</b>			
hommes	46,7	46,2	50,9
femmes	53,3	53,8	49,1
<b>âge</b>			
15-24 ans	30,7	28,5	24,4
25-34 ans	12,7	15,7	13,7
35-49 ans	17,8	16,3	16,5
50 ans et plus	38,9	39,5	45,5
<b>activité professionnelle</b>			
CSP+	36,6	39,3	29,1
CSP-	23,6	22,1	17,2
inactifs	39,8	38,5	53,7
<b>habitat</b>			
région parisienne	25,6	27,5	21,9
autres régions	74,4	72,5	78,1
<b>habitudes de fréquentation cinématographique</b>			
assidus	27,2	27,3	15,1
réguliers	42,4	39,0	48,8
occasionnels	30,4	33,7	36,1
<b>ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Public de la période cinématographique du 26 juin au 3 juillet 2019 durant laquelle a eu lieu la Fête du Cinéma.

Source : CNC - Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Parmi les spectateurs qui affirment ne pas avoir participé à l'édition 2019 de la Fête du Cinéma, 21,6 % déclarent ne pas avoir été informés de la manifestation (22,7 % en 2018), c'est la raison principale invoquée. 22,2 % estiment qu'il n'y avait aucun film intéressant pendant la Fête du Cinéma (22,0 % en 2018) et 22,4 % disent également qu'ils ne vont jamais au cinéma durant cette période par crainte d'une trop grande affluence dans les salles (20,9 % en 2018).

#### Le public de l'été 2018 sur le lieu de vacances

74,5 % des personnes interrogées déclarent être allées autant ou davantage au cinéma pendant l'été 2018 que durant le reste de l'année (73,8 % en 2017). Cette part atteint 81,6 % chez les 35-49 ans. Les spectateurs assidus maintiennent ou accroissent également en majorité leur fréquentation des salles durant l'été (79,4 %). Durant l'été, le cinéma reste une pratique

collective : 83,8 % des spectateurs de l'été y sont allés à plusieurs dont 40,9 % en couple et 42,9 % entre amis ou en famille. Les assidus se démarquent : 24,3 % d'entre eux déclarent s'être rendus seuls au cinéma durant l'été (contre 16,2 % pour l'ensemble des spectateurs). L'été ne constitue pas une période de « séances de rattrapage » pour les spectateurs. 77,6 % des spectateurs mettent l'été à profit pour voir des films sortis en salles en juillet ou août (78,6 % en 2017). Les spectateurs qui en profitent le plus sont les occasionnels (92,1 %) et les 35-49 ans (90,7 %).

La fréquentation estivale des salles de cinéma est attachée au lieu habituel de résidence. Parmi les 60,8 % de répondants partis en vacances en France en juillet ou en août 2018, 59,7 % déclarent avoir vu une salle de cinéma à proximité de leur lieu de vacances, 52,4 % ont eu connaissance de sa programmation et 28,2 %

se sont effectivement rendus dans une salle sur leur lieu de vacances (29,2 % en 2017).

### Le public des lieux de vacances est jeune et assidu

Le public des lieux de vacances d'été 2018 est plus féminin (47,3 %) que le public général du

cinéma l'été (46,2 %). Il est également plus jeune : les moins de 25 ans représentent 33,1 % du public des lieux de vacances (24,3 % du public de l'été) et rassemble plus de CSP+ (41,2 % contre 30,7 %). Il compte également plus de spectateurs assidus (33,8 % contre 17,2 %).

### Public de l'été sur le lieu de vacances (% des spectateurs)

	été 2017	été 2018	public général sur la période 2018 <sup>1</sup>
<b>sexe</b>			
hommes	53,4	52,7	53,8
femmes	46,6	47,3	46,2
<b>âge</b>			
15-24 ans	34,5	33,1	24,3
25-34 ans	16,2	15,2	13,7
35-49 ans	19,0	17,0	18,0
50 ans et plus	30,4	34,7	44,0
<b>activité professionnelle</b>			
CSP+	45,9	41,2	30,7
CSP-	23,2	23,5	18,4
inactifs	30,9	35,2	50,9
<b>habitat</b>			
région parisienne	30,1	23,7	24,0
autres régions	69,9	76,3	76,0
<b>habitudes de fréquentation cinématographique</b>			
assidus	41,2	33,8	17,2
réguliers	47,3	50,2	47,8
occasionnels	11,5	16,0	35,1
<b>ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

<sup>1</sup> Public de la période allant du 4 juillet au 4 septembre 2018.

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 15 ans et plus.

Chaque spectateur a vu, en moyenne pendant l'été 2018, 1,8 film (1,9 films en 2017). Selon l'âge, la moyenne de films vus varie entre 1,7 film (50 ans et plus) et 2,0 films (15-24 ans) au cours de l'été 2018. La part des spectateurs ayant vu un seul film durant l'été 2018 s'élève à 51,7 % (comme à l'été 2017). Celle des spectateurs ayant vu au moins six films est faible à 0,8 % en 2018 (2,1 % en 2017).

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
Les séries statistiques sur les  
pratiques cinématographiques  
des Français

# Fréquentation et perception des salles Premium

## Remarques méthodologiques

Médiamétrie a administré une enquête du 11 au 18 juin 2019 auprès de 1 000 spectateurs de cinéma 12 derniers mois âgés de 15 ans et plus sur leur fréquentation et leur perception des salles Premium (4DX, ICE, IMAX, Screen X, ...).

## Les salles Premium séduisent un public plus masculin, jeune et urbain

Les spectateurs de cinéma sont 56,8 % à manifester un intérêt pour les projections de films dans une salle de cinéma Premium. Les plus enclins sont les hommes (62,8 %), les habitants de Paris et sa région (66,8 %) et les jeunes de 15 à 24 ans (67,0 %). 46,8 % des individus sont prêts à changer de leur cinéma habituel pour voir un film dans une salle Premium et 31,9 % à payer plus cher.

## Près de la moitié des personnes interrogées sont prêtes à changer de cinéma pour profiter d'une salle Premium.

Parmi les spectateurs de cinéma interrogés, 20,3 % ont déjà assisté à une projection dans une salle Premium au cours des douze derniers mois. Cette part s'élève à 23,3 % pour les hommes et pour les habitants de Paris et sa région, 27,6 % pour les CSP+ et 31,9 % pour les 25-34 ans. La majorité des répondants ayant assisté à une projection Premium avait anticipé leur acte : 40,1 % d'entre eux ont eu connaissance de la projection en consultant le site internet du cinéma. Le hasard compte pour 20,1 % des individus qui ont découvert la séance en passant devant le cinéma, puis à 15,0 % grâce à leur entourage. Les jeunes (19,9 %), les occasionnels (20,9 %) et les habitants de Paris et sa régions (23,0 %) sont les plus sensibles au bouche-à-oreille de l'entourage.

## 92,8 % des spectateurs d'une séance Premium sont globalement satisfaits.

### Une expérience des salles Premium jugée globalement positive

Parmi les spectateurs ayant assisté à une projection dans une salle Premium, 92,8 % d'entre eux sont satisfaits de celle-ci, dont 43,7 % très satisfaits et 49,1 % assez satisfaits. Les femmes (94,7 %), les CSP- (94,9 %) et les 25-34 ans (95,2 %) en sont les plus satisfaits.

Concernant la perception d'une séance Premium, deux types d'avis se dessinent entre ceux qui ont été conquis et ceux ayant passé un bon moment peut-être un peu inutile.

91,1 % des répondants estiment que la projection était excitante et pour 88,8 % qu'elle a apporté une nouvelle dimension au film. De plus, 90,4 % d'entre eux pensent que la séance était particulièrement adaptée pour une sortie en famille ou entre amis.

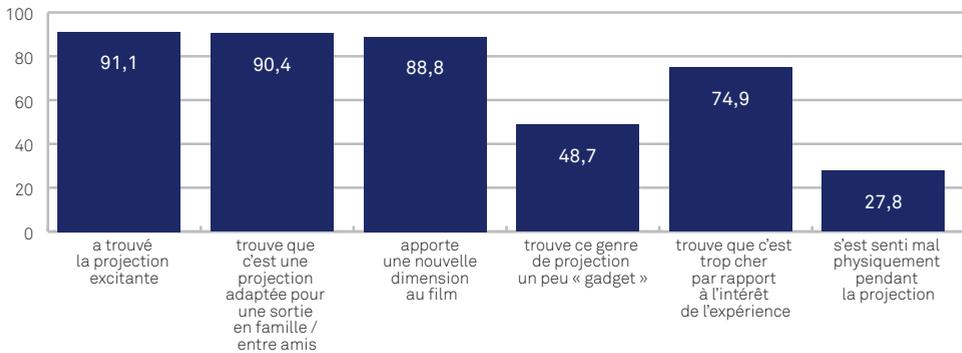
Toutefois, 48,7 % des répondants estiment que les projections Premium sont un peu « gadget ». Cet avis est partagé par les 35-49 ans (56,6 %) mais moins par les 25-34 ans (41,7 %). Par ailleurs, 27,8 % des spectateurs d'une séance Premium se sont sentis mal physiquement durant la projection.

Les spectateurs interrogés estiment à 74,9 % que la projection d'un film dans une salle Premium était trop chère par rapport à l'intérêt de l'expérience. Cette part atteint 78,0 % pour les spectateurs habitués, 78,5 % pour les 15-24 ans, 80,0 % pour les CSP+ et 81,8 % pour les

habitants de Paris et sa région. Malgré le prix, 71,7 % des répondants souhaitent néanmoins renouveler l'expérience. Cela concerne 75,6 % des femmes, 75,7 % des CSP-, 77,4 % des spectateurs habitués et 78,1 % des 25-49 ans.

## Plus de 70 % des spectateurs de salles Premium souhaitent renouveler l'expérience.

### Impressions envers la projection dans une salle Premium (% de spectateurs tout à fait et plutôt d'accord)



Source : CNC - Médiamétrie ; internautes de 15 ans et plus – juin 2019



A large, stylized number '2' in a light blue color, positioned on the right side of the page. The number is composed of a thick, rounded top curve and a straight vertical stem that curves into a horizontal base at the bottom.

CHAPITRE DEUX

# Les régions

# 2.1

## Le parc cinématographique en région

# La France métropolitaine

## La région Auvergne-Rhône-Alpes compte le plus grand nombre de communes équipées.

### L'Auvergne-Rhône-Alpes, la région la mieux équipée en salles de cinéma

L'augmentation du nombre d'établissements sur le territoire favorise une dispersion plus harmonieuse des salles en France. En 2018, L'Île-de-France reste la région la mieux dotée avec 19,2 % des écrans actifs et 196 communes équipées, suivie de l'Auvergne-Rhône-Alpes avec 13,9 % des écrans actifs et 256 communes équipées puis de la Nouvelle Aquitaine avec 10,7 % des écrans actifs et 206 communes équipées. A elles trois, ces régions regroupent 43,8 % des écrans français et 40,2 % de la population.

## Les indices de fréquentation les plus élevés sont enregistrés en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'indice de fréquentation est plus fort en Île-de-France (4,24 entrées par habitant sur l'année), en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (3,45) et dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire (3,09) que dans les autres régions. C'est en Corse (1,97) que l'indice de fréquentation est le plus faible.

## Les trois premières régions en termes d'entrées cumulent 46,1% de la fréquentation nationale.

### Cinq régions affichent un taux d'occupation des fauteuils supérieur à la moyenne nationale

Les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur sont celles qui cumulent le plus d'entrées. Elles réalisent près de 93 millions d'entrées en 2018, soit 46,1 % de la fréquentation nationale.

À l'autre extrême, la Corse, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté cumulent à

elles trois 7,1 % des entrées de l'année (14,3 millions). C'est dans la région Grand Est que la baisse de la fréquentation est la plus importante en 2018 par rapport à 2017 (-7,8 %), suivie de la Corse (-6,8 %) et de l'Île-de-France (-6,0 %). Aucune région n'enregistre une hausse. Toutefois, la fréquentation en Provence-Alpes-Côte-d'Azur est relativement stable entre 2017 et 2018 (-0,9 %).

À l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils (rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran) varie entre 11,2 % en Nouvelle Aquitaine et 16,6 % en Corse en 2018. Il est plus élevé que la moyenne nationale (13,0 %) dans cinq régions : Bretagne (13,9 %), Île-de-France (13,9 %), Pays de la Loire (14,3 %), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (14,6 %) et Corse (16,6 %).

## La région Pays de la Loire dégage la place de cinéma la moins chère.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur (7,09 €) et en Île-de-France (6,93 €), les cinémas pratiquent, en moyenne, les prix les plus élevés. C'est en Pays de la Loire (6,18 €), en Bourgogne-Franche-Comté (6,22 €) et en Bretagne (6,22 €) que le cinéma est, en moyenne, le moins cher.

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes (181 établissements) et Nouvelle Aquitaine (163 établissements) présentent le parc Art et Essai le plus dense.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2018 par région

	Auvergne- Rhône- Alpes	Bourgogne- Franche- Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de- France	Ile-de- France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence- Alpes-Côte d'Azur	France
population (millions) <sup>1</sup>	7,878	2,821	3,294	2,579	0,327	5,559	6,010	12,082	3,339	5,911	5,774	3,719	5,008	64,301
entrées (millions)	24,307	7,175	9,520	6,449	0,644	14,452	16,010	51,238	8,787	17,229	16,854	11,263	17,267	201,196
évolution des entrées 2018/2017	-1,8%	-4,4%	-5,7%	-4,4%	-6,8%	-7,8%	-1,5%	-6,0%	-3,1%	-3,0%	-2,2%	-3,7%	-0,9%	-3,9%
recettes guichets (M€)	161,508	44,618	59,188	42,936	4,253	95,826	104,747	355,260	56,993	107,932	111,510	69,567	122,396	1 336,733
recette moyenne par entrée (€) <sup>2</sup>	6,64	6,22	6,22	6,66	6,60	6,63	6,54	6,93	6,49	6,26	6,62	6,18	7,09	6,64
indice de fréquentation <sup>3</sup>	3,09	2,54	2,89	2,50	1,97	2,60	2,66	4,24	2,63	2,91	2,92	3,03	3,45	3,13
séances (milliers)	1 053,5	364,0	364,8	265,8	21,3	643,4	646,6	1 937,6	383,4	882,8	758,1	438,4	694,3	8 454,0
taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	13,0%	11,4%	13,9%	12,7%	16,6%	11,4%	13,0%	13,9%	11,5%	11,2%	12,8%	14,3%	14,6%	13,0%
communes équipées	256	79	107	61	14	104	102	196	93	206	186	109	144	1 657
établissements actifs	324	92	119	69	19	120	118	311	103	229	213	125	198	2 040
écrans actifs	833	278	302	202	29	448	431	1 147	287	638	552	327	508	5 982
fauteuils	149 098	48 759	58 228	40 195	6 682	89 432	84 385	227 207	59 706	115 785	97 656	62 269	86 672	1 126 074
établissements Art et Essai <sup>5</sup>	181	57	100	39	3	64	45	151	58	163	150	82	86	1 179
multiplexes <sup>6</sup>	28	11	9	11	0	22	19	41	9	25	23	13	15	226

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement 2018 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

# La France d'Outre-Mer

En 2018, 27 établissements sont actifs dans les départements d'Outre-Mer dont quatre multiplexes (cinémas de 8 écrans et plus). Ils regroupent 77 écrans. La Réunion est le département le mieux doté avec 13 cinémas dont deux multiplexes et 35 écrans, devant la Guadeloupe (sept établissements dont un multiplexe et 20 écrans), la Guyane (quatre cinémas et 10 écrans) et la Martinique (trois cinémas dont un multiplexe et un circuit itinérant et 12 écrans).

## Aides à la petite et à la moyenne exploitation

En 2018, 8,06 M€ ont été attribués par le CNC aux exploitants au titre de l'aide à la petite et à la moyenne exploitation.

38 cinémas implantés dans 12 des 13 régions métropolitaines ont reçu une aide de ce type. Les établissements de la région Normandie sont ceux qui en bénéficient le plus en 2018 (17,7 % des aides distribuées en France Métropolitaine), devant les établissements de la Bourgogne-Franche-Comté (17,0 %) et de la Nouvelle-Aquitaine (15,4 %).

1,01 M€ ont été attribués à cinq cinémas d'Outre-Mer.

## Aides régionales aux salles de cinéma

En 2018, toutes les régions métropolitaines soutiennent financièrement les salles de cinéma pour un montant total de 10,13 M€. L'Île-de-France est la première région en termes de subventions accordées (24,0 % du total) devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes (18,7 %) et Nouvelle-Aquitaine (15,2 %).

La Guadeloupe a octroyé une aide aux salles de cinéma pour un montant total de 12,0 K€.

---

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur la  
géographie de l'exploitation.  
(1992-2018)

# 2.2

## Le parc Art et Essai en région

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2018 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2018 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2017-juin 2018. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraitée selon cette méthode.

### Quatre des 13 régions françaises concentrent plus de la moitié des établissements Art et Essai

Quatre régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Île-de-France et Occitanie) abritent 54,7 % des établissements Art et Essai de 2018. La région qui compte le plus d'établissements classés est la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 181 établissements et 374 écrans.

Sur l'ensemble de la France, la part des entrées réalisées dans les cinémas Art et Essai est de 35,7 %. Cependant, pour trois régions françaises cette part est supérieure à 50 % (la Corse, la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté) et pour deux autres, elle est supérieure à 40 % (le Centre-Val de Loire et la Nouvelle-Aquitaine). La région pour laquelle la part de fréquentation en salles classées est la plus importante est la Corse, où 65,1 % des entrées et 65,1 % des recettes sont réalisées au sein d'établissements Art et Essai.

### 16,1 M€ d'aides sélectives aux salles Art et Essai

Les 1 179 établissements classés Art et Essai mobilisent une aide sélective du CNC d'un montant total de 16,1 M€ au titre de l'année 2018. Toutes les régions françaises comptent au moins un cinéma ayant reçu une aide au titre du classement Art et Essai. Les établissements classés de la région Ile-de-France sont ceux qui captent la plus grande part des subventions (18,4 % du total), devant ceux de la région Auvergne-Rhône-Alpes (15,5 %).

### La Bretagne bénéficie de l'indice de fréquentation dans les établissements Art et Essai le plus élevé (1,45 entrée par habitant).

En 2018, le seul cinéma Art et Essai dans les DOM est situé en Guyane et a reçu une subvention de 13,4 K€.

### L'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les régions qui enregistrent la fréquentation des cinémas Art et Essai la plus élevée (9,14 et 9,10 millions d'entrées).

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2018 selon la région<sup>1</sup>

région	Auvergne- Rhône- Alpes	Bourgogne- Franche- Comté	Bretagne	Centre- Val de Loire	Corse	Grand Est	Hauts-de- France	Île-de- France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	Provence- Alpes-Côte d'Azur	France
population (millions) <sup>2</sup>	7,878	2,821	3,294	2,579	0,327	5,559	6,010	12,082	3,339	5,911	5,774	3,719	5,008	64,301
établissements actifs	181	57	100	39	3	64	45	151	58	163	150	82	86	1 179
% du total	15,4%	4,8%	8,5%	3,3%	0,3%	5,4%	3,8%	12,8%	4,9%	13,8%	12,7%	7,0%	7,3%	100,0%
écrans actifs	374	144	187	104	9	189	162	315	129	311	266	159	176	2 525
fauteuils	60 202	26 326	35 179	18 193	1 789	32 952	25 931	54 873	25 239	57 509	43 685	28 362	25 799	436 039
fauteuils par écran	161	183	188	175	199	174	160	174	196	185	164	178	147	173
habitants <sup>2</sup> par fauteuil	131	107	94	142	183	169	232	220	132	103	132	131	194	147
séances (milliers)	407,7	183,6	182,8	127,4	13,5	245,0	247,4	436,6	154,2	334,6	288,8	169,2	224,0	3 014,9
% du total	38,7	50,4	50,1	47,9	63,4	38,1	38,3	22,5	40,2	37,9	38,1	38,6	32,3	35,7
entrées (millions)	9,10	3,59	4,78	2,95	0,42	5,07	5,03	9,14	3,43	7,14	6,37	4,42	4,38	65,80
% du total	37,4	50,0	50,2	45,7	65,1	35,1	31,4	17,8	39,0	41,5	37,8	39,2	25,4	32,7
recettes (M€) <sup>3</sup>	51,19	21,46	26,61	17,81	2,77	30,24	30,02	49,05	19,45	39,92	34,30	24,46	25,05	372,33
% du total	31,7	48,1	45,0	41,5	65,1	31,6	28,7	13,8	34,1	37,0	30,8	35,2	20,5	27,9
recette moyenne par entrée (€) <sup>3</sup>	5,63	5,98	5,57	6,05	6,60	5,97	5,97	5,37	5,68	5,59	5,39	5,53	5,72	5,66
indice de fréquentation <sup>4</sup>	1,16	1,27	1,45	1,14	1,28	0,91	0,84	0,76	1,03	1,21	1,10	1,19	0,88	1,02
entrées par fauteuil	151	136	136	162	234	154	194	167	136	124	146	156	170	151
taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>	14,5%	10,8%	14,4%	13,4%	16,0%	12,5%	13,0%	13,0%	11,7%	12,3%	14,4%	15,9%	13,5%	13,3%

<sup>1</sup> Classement 2018 après appel.<sup>2</sup> INSEE - Recensement 2015.<sup>3</sup> Toutes Taxes Comprises.<sup>4</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.<sup>5</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.  
Source : CNC.



## 2.3

# Le public régional du cinéma

# La France métropolitaine

## Remarques méthodologiques

Les données de ce chapitre sont issues de l'enquête *CinExpert* mise en œuvre par l'institut Vertigo (cf. chapitre 1.5). Dans ce chapitre, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques régionales constatées en 2018.

## Définitions

Les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles (CSP) figurent dans le chapitre 1.5.

## Auvergne - Rhône-Alpes

En région Auvergne - Rhône-Alpes, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 35-49 ans avec 17,7 %, contre 16,5 % au niveau global et moins de 50 ans et plus (32,8 %, contre 34,3 %). Le public de la région affiche une proportion plus élevée de CSP- (21,2 %, contre 20,4 %) et une part plus faible de CSP+ (30,2 %, contre 31,2 %). Il est constitué de 64,7 % d'habitues dont 16,1 % d'assidus (respectivement 66,1 % et 17,1 % au niveau global).

## Bourgogne - Franche-Comté

La Bourgogne - Franche-Comté compte une proportion de spectatrices plus importante que sur l'ensemble du territoire en 2018 (49,9 %, contre 47,9 % sur la France entière). La population cinématographique de la région compte proportionnellement davantage de 25-49 ans que la moyenne française (31,0 % en 2018, contre 29,7 % au niveau national). Les 50 ans et plus sont en revanche moins nombreux (32,2 %, contre 34,3 %). A 28,9 %, la part des CSP+ dans le public de cette région est inférieure de plus de 2,3 points à la moyenne nationale. La part des étudiants est élevée avec 29,7 % contre 28,5 % au plan national. En 2018, les occasionnels représentent 38,1 % du public de la région (33,9 % au plan national) et les assidus 15,3 % (17,1 % toutes régions confondues).

## Répartition du public régional du cinéma selon le sexe en 2018 (%)

	hommes	femmes
Auvergne - Rhône-Alpes	52,1	47,9
Bourgogne - Franche-Comté	50,1	49,9
Bretagne	51,4	48,6
Centre-Val de Loire	50,9	49,1
Corse	nd	nd
Grand-Est	52,7	47,3
Hauts-de-France	50,9	49,1
Ile-de-France	53,5	46,5
Normandie	49,2	50,8
Nouvelle-Aquitaine	51,5	48,5
Occitanie	52,1	47,9
Pays de la Loire	52,0	48,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	52,8	47,2
France	52,1	47,9

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.  
Source : CNC - Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

## La Normandie est la région qui compte le plus de femmes dans la structure de son public cinématographique.

### Bretagne

Au sein du public breton, les 3-14 ans (17,3 %) et les 50 ans ou plus (36,0 %) sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble de la population cinématographique française (respectivement 15,7 % et 34,3 %). Les 25-34 ans sont les moins représentés dans le public breton en 2018 avec 11,5 %, contre 13,2 % au niveau national. La part des inactifs dans le public de cette région est supérieure de 0,8 point à la moyenne nationale (49,2 % contre 48,4 %), tout comme celle des CSP- (21,2 %, contre 20,4 %). La part des spectateurs réguliers et celle des spectateurs occasionnels sont plus élevées (respectivement 51,0 % et 36,5 %) qu'au niveau national (respectivement 49,0 % et 33,9 %), au détriment des assidus (-4,6 points par rapport à la moyenne nationale).

## La région Provence-Alpes-Côte d'Azur a le public du cinéma le plus âgé des régions françaises.

### Centre-Val de Loire

En région Centre-Val de Loire, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de moins de 25 ans avec 37,6 %, contre 36,1 % au niveau global. La part des inactifs (51,7 % de retraités, étudiants, personnes sans emploi) dans le public de la région est supérieure de 3,3 points par rapport à la moyenne française. Les spectateurs habitués composent 61,3 % du public de la région (66,1 % France entière). La part des spectateurs réguliers dans la région Centre-Val de Loire (46,4 %) est l'une des plus faibles par rapport aux autres régions (49,0 % France entière).

### Corse

En raison du faible nombre de questionnaires administrés en Corse au cours de l'année 2018, il n'a pas été possible d'identifier les caractéristiques particulières de la population cinématographique de cette région.

## La Normandie s'affirme comme la région où la proportion de spectateurs de moins de 25 ans et d'étudiants est la plus élevée.

### Répartition du public régional du cinéma selon l'âge en 2018 (%)

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
Auvergne - Rhône-Alpes	15,8	19,8	13,9	17,7	32,8
Bourgogne - Franche-Comté	17,6	19,2	13,8	17,2	32,2
Bretagne	17,3	19,6	11,5	15,5	36,0
Centre-Val de Loire	16,0	21,7	11,8	16,3	34,3
Corse	nd	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	15,6	19,7	13,4	17,7	33,6
Hauts-de-France	17,0	22,1	14,5	17,9	28,5
Ile-de-France	13,6	21,7	14,4	15,8	34,5
Normandie	17,7	22,8	12,0	15,7	31,9
Nouvelle-Aquitaine	16,7	20,8	11,6	16,8	34,1
Occitanie	16,2	17,9	11,9	17,4	36,6
Pays de la Loire	17,7	18,9	11,6	16,0	35,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,4	17,4	12,6	14,6	41,0
France	15,7	20,3	13,2	16,5	34,3

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source: CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### Grand-Est

Le public du cinéma de la région Grand-Est se distingue par une part plus faible de femmes (47,3 %) que la moyenne nationale (47,9 %). En 2018, 31,1 % des spectateurs de la région sont âgés de 25 à 49 ans (29,7 % sur l'ensemble de la France). Parallèlement, les plus de 50 ans constituent une plus faible part du public (33,6 %) qu'au niveau national (34,3 %). 22,2 % des spectateurs de cette région appartiennent aux CSP-, contre 20,4 % en moyenne nationale. À l'inverse, les CSP+ représentent 29,8 % du public de cette région, contre 31,2 % au plan national. En termes d'habitudes de fréquentation, les spectateurs de la région Grand-Est sont davantage occasionnels avec 38,1 % en 2018, contre 33,9 % toutes régions confondues.

### Hauts-de-France

En 2018, la région Hauts-de-France affiche la proportion la plus faible de spectateurs âgés de 50 ans ou plus par rapport à l'ensemble des régions avec 28,5 %, contre 34,3 % toutes régions confondues et une part élevée de 25 à 49 ans (32,4 %, contre 29,7 % sur l'ensemble du territoire français). Les CSP+ sont sous-

représentés au sein du public de cette région (28,3 %, contre 31,2 % en France), au profit des CSP- (23,2 %, contre 20,4 %). La part des spectateurs occasionnels dans le public de cette région est élevée (37,1 %, contre 33,9 % au niveau national), au détriment des spectateurs assidus (-3,5 points par rapport à la moyenne nationale).

### Ile-de-France

En 2018, le public cinématographique francilien se distingue avant tout par ses habitudes de fréquentation. 26,3 % des spectateurs sont assidus, contre 17,1 % au plan national. C'est la plus forte proportion toutes régions françaises confondues. A 24,4 %, la part des spectateurs occasionnels est ainsi la plus faible de l'ensemble des régions. Par ailleurs, 37,8 % des spectateurs de la région relèvent de CSP+, soit la proportion la plus élevée de l'ensemble des régions (31,2 % au plan national). 36,2 % des spectateurs franciliens sont âgés de 15 à 34 ans en 2018, contre 33,5 % des spectateurs français.

**Les Pays de la Loire, région où la part des enfants de 3 à 14 ans est la plus élevée.**

### Répartition du public régional du cinéma selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018 (%)

	CSP+	CSP-	inactifs	dont étudiants
Auvergne - Rhône-Alpes	30,2	21,2	48,6	28,6
Bourgogne - Franche-Comté	28,9	22,8	48,4	29,7
Bretagne	29,6	21,2	49,2	29,7
Centre-Val de Loire	27,5	20,8	51,7	30,4
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	29,8	22,2	48,0	28,1
Hauts-de-France	28,3	23,2	48,5	30,5
Ile-de-France	<b>37,8</b>	17,1	45,1	27,0
Normandie	26,7	<b>24,0</b>	49,3	<b>31,4</b>
Nouvelle-Aquitaine	28,3	20,5	51,1	30,7
Occitanie	30,4	20,8	48,8	27,9
Pays de la Loire	24,9	20,8	<b>54,3</b>	29,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31,9	19,9	48,2	25,1
France	<b>31,2</b>	<b>20,4</b>	<b>48,4</b>	<b>28,5</b>

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

## Normandie

En Normandie, le public des salles se démarque par sa structure en termes de sexe, d'âge, de CSP et d'habitudes de fréquentation. La région compte une proportion de spectatrices plus importante que sur l'ensemble du territoire en 2018 (50,8 %, contre 47,9 % sur la France entière). 40,5 % des spectateurs sont âgés de moins de 25 ans en 2018 (36,1 % au plan national) et 27,6 % de 25 à 49 ans (29,7 %). La part des CSP- est supérieure à la moyenne nationale de 3,6 points (24,0 %, contre 20,4 % au plan national), celle des CSP+ est plus faible de 4,5 points (26,7 %, contre 31,2 %). La part des spectateurs occasionnels dans le public de cette région est la plus élevée de l'ensemble des régions (44,6 %, contre 33,9 % au niveau national), au détriment des spectateurs réguliers (-6,2 points par rapport à la moyenne nationale) et des spectateurs assidus (-4,4 points).

## Nouvelle-Aquitaine

En région Nouvelle-Aquitaine, la répartition du public selon les tranches d'âge est assez proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique. Le public régional compte toutefois plus de 3-14 ans avec 16,7 %, contre 15,7 % au niveau global. La part des inactifs est également plus importante (51,1 %, contre 48,4 % au niveau national) mais celles des CSP+ est inférieure à la moyenne. Les spectateurs occasionnels composent 38,1 % du public de cette région (33,9 % en moyenne nationale) et les habitués 61,9 % (66,1 % sur l'ensemble du territoire). 48,5 % des spectateurs de la région sont des femmes, contre 47,9 % au plan national.

### Répartition du public régional du cinéma selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2018 (%)

	habitués	dont assidus	et réguliers	occasionnels
Auvergne - Rhône-Alpes	64,7	16,1	48,6	35,3
Bourgogne - Franche-Comté	61,9	15,3	46,6	38,1
Bretagne	63,5	12,5	51,0	36,5
Centre-Val de Loire	61,3	14,8	46,4	38,7
Corse	nd	nd	nd	nd
Grand-Est	61,9	13,3	48,6	38,1
Hauts-de-France	62,9	13,5	49,3	37,1
Ile-de-France	<b>75,6</b>	<b>26,3</b>	49,4	24,4
Normandie	55,4	12,7	42,8	<b>44,6</b>
Nouvelle-Aquitaine	61,9	11,7	50,2	38,1
Occitanie	66,3	15,8	50,4	33,7
Pays de la Loire	60,4	12,0	48,4	39,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	67,6	16,3	<b>51,3</b>	32,4
France	<b>66,1</b>	<b>17,1</b>	<b>49,0</b>	<b>33,9</b>

Les données en couleur renseignent sur la valeur la plus élevée.

Source : CNC - Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

**L'Ile-de-France demeure la région qui compte le plus de spectateurs assidus.**

### Occitanie

Le public du cinéma de la région Occitanie compte l'une des plus faibles proportions de 15-24 ans parmi les différentes régions. Ils représentent 17,9 % du public de cette région en 2018, contre 20,3 % sur l'ensemble de la France. Parallèlement, les plus de 50 ans sont proportionnellement plus nombreux à 36,6 %, contre 34,3 % au plan national. La répartition du public selon les CSP est proche de celle de l'ensemble de la population cinématographique en 2018. Le public de la région est relativement habitué des salles de cinéma (66,3 %, contre 66,1 % sur la France entière), avec l'une des parts les plus élevées de spectateurs réguliers (50,4 %, contre 49,0 % au plan national).

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le public du cinéma de la région PACA est le plus âgé des régions françaises. 41,0 % des spectateurs ont plus de 50 ans en 2018, contre 34,3 % au niveau national. La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (31,9 % contre 36,1 %) et d'étudiants (25,1 % contre 28,5 %). Les spectateurs habitués composent la majorité du public de la région (67,6 %, contre 66,1 % sur l'ensemble du territoire) avec une part de spectateurs réguliers la plus élevée (51,3 %, contre 49,0 % France entière).

## La part des occasionnels est plus élevée en Normandie.

### Pays de la Loire

En 2018, la région Pays de la Loire affiche la proportion la plus élevée de spectateurs âgés de 3-14 ans par rapport à l'ensemble des régions avec 17,7 %, contre 15,7 % toutes régions confondues, ainsi qu'une part importante de 50 ans et plus (35,8 %, contre 34,3 %). La région compte la part la plus élevée d'inactifs parmi ses spectateurs (54,3 %, contre 48,4 % toutes régions confondues) et la part la plus faible de CSP+ (24,9 %, contre 31,2 %). Les spectateurs occasionnels composent 39,6 % du public de la région Pays de la Loire (+5,7 points par rapport au niveau national). Les spectateurs assidus ne représentent que 12,0 % du public de la région.

# La France d'Outre-Mer

## Remarques méthodologiques

Les données de cette partie sont issues de l'enquête *Métridom* menée par l'institut Médiamétrie. *Métridom* mesure l'audience de la radio et fournit un certain nombre d'indicateurs sur la télévision, la fréquentation du cinéma et l'usage d'internet dans les départements et régions d'Outre-Mer. Concernant la fréquentation du cinéma, l'enquête a été menée de septembre à novembre 2018 auprès des spectateurs de cinéma âgés de 13 ans et plus. Dans cette partie, sont présentées les principales spécificités des populations cinématographiques en Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion constatées en 2018.

## Guadeloupe

62,2 % des guadeloupéens sont des spectateurs de cinéma. Le public du cinéma en Guadeloupe est composé à 27,2 % de 13-24 ans et à 31,4 % de 50 ans ou plus. Le public de la région affiche une proportion plus élevée de CSP+ (26,5 %) et une part plus faible de CSP- (30,7 %), comparé aux deux autres régions d'Outre-Mer. Les spectateurs habitués composent 34,5 % du public de la Guadeloupe, soit la part la plus élevée des départements et régions d'Outre-Mer.

## Martinique

Les martiniquais sont ceux qui vont le plus au cinéma des départements et régions d'Outre-Mer : 67,7 % d'entre eux sont allés au moins une fois au cinéma dans l'année. Le public du cinéma de la Martinique est le plus âgé des régions d'Outre-Mer. 35,6 % des spectateurs ont plus de 50 ans en 2018, contre 31,4 % en Guadeloupe et 24,6 % à la Réunion. La région compte ainsi une plus faible proportion de moins de 25 ans (22,5 %). Par ailleurs, 40,9 % des spectateurs de la région sont des inactifs et 33,2 % relèvent des CSP-. Les spectateurs occasionnels composent 66,6 % du public de la région et les habitués 33,3 %.

## Réunion

66,0 % des réunionnais sont des spectateurs de cinéma. Par rapport aux autres départements et régions d'Outre-Mer, le public réunionnais compte davantage d'hommes (49,2 %, contre 46,0 % en Guadeloupe et à la Martinique). Le public du cinéma de la Réunion est le plus jeune des régions d'Outre-Mer. 29,7 % des spectateurs ont moins de 25 ans, contre 27,2 % en Guadeloupe et 22,5 % à la Martinique. La région compte ainsi une plus faible proportion de 50 ans et plus (24,6 %). La part des inactifs dans le public de cette région est élevée à 43,9 %. Les spectateurs occasionnels composent la majorité du public de la région (71,3 %).

---

**Le public martiniquais est celui qui va le plus au cinéma.**

---

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur le public régional du cinéma (2005-2018)

## Répartition du public du cinéma dans les départements et régions d'Outre-Mer en 2018 (%)

	Guadeloupe	Martinique	Réunion
<b>sexe</b>			
hommes	46,0	46,0	49,2
femmes	54,0	54,0	50,8
<b>âge</b>			
13-24 ans	27,2	22,5	29,7
25-34 ans	13,6	14,0	17,2
35-49 ans	27,9	27,8	28,5
50 ans et plus	31,4	35,6	24,6
<b>catégorie professionnelle</b>			
CSP +	26,5	25,9	24,1
CSP-	30,7	33,2	32,0
inactifs	42,8	40,9	43,9
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>			
habituels	34,5	33,3	28,7
occasionnels	65,5	66,6	71,3
<b>ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Médiamétrie, enquête *Métridom*, spectateurs 13 ans et plus (septembre - novembre 2018).

### Aides pour l'éducation à l'image

En 2018, les régions françaises (Métropole + Outre-Mer) ont dépensé 12,1 M€ dans des actions d'éducation à l'image (dispositifs scolaires, Passeurs d'images, etc.) dont 11,6 M€ de la part des 13 régions métropolitaines et 468,5 K€ de la part des départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

La région Hauts-de-France est la plus active dans ce domaine. 18,3 % des aides régionales consacrées à ces actions en 2018 sont versées par les Hauts-de-France, suivie de l'Île-de-France à hauteur de 16,6 % et de la région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 11,8 %.



A large, stylized number '3' is centered on the page. It is rendered in a light blue color with a subtle gradient, making it stand out against the darker blue background. The number is composed of two thick, rounded strokes that meet at the top and bottom, creating a modern, minimalist look.

CHAPITRE TROIS

# Les départements

# 3.1

## Le parc cinématographique des départements métropolitains

## 22 départements concentrent la moitié des écrans

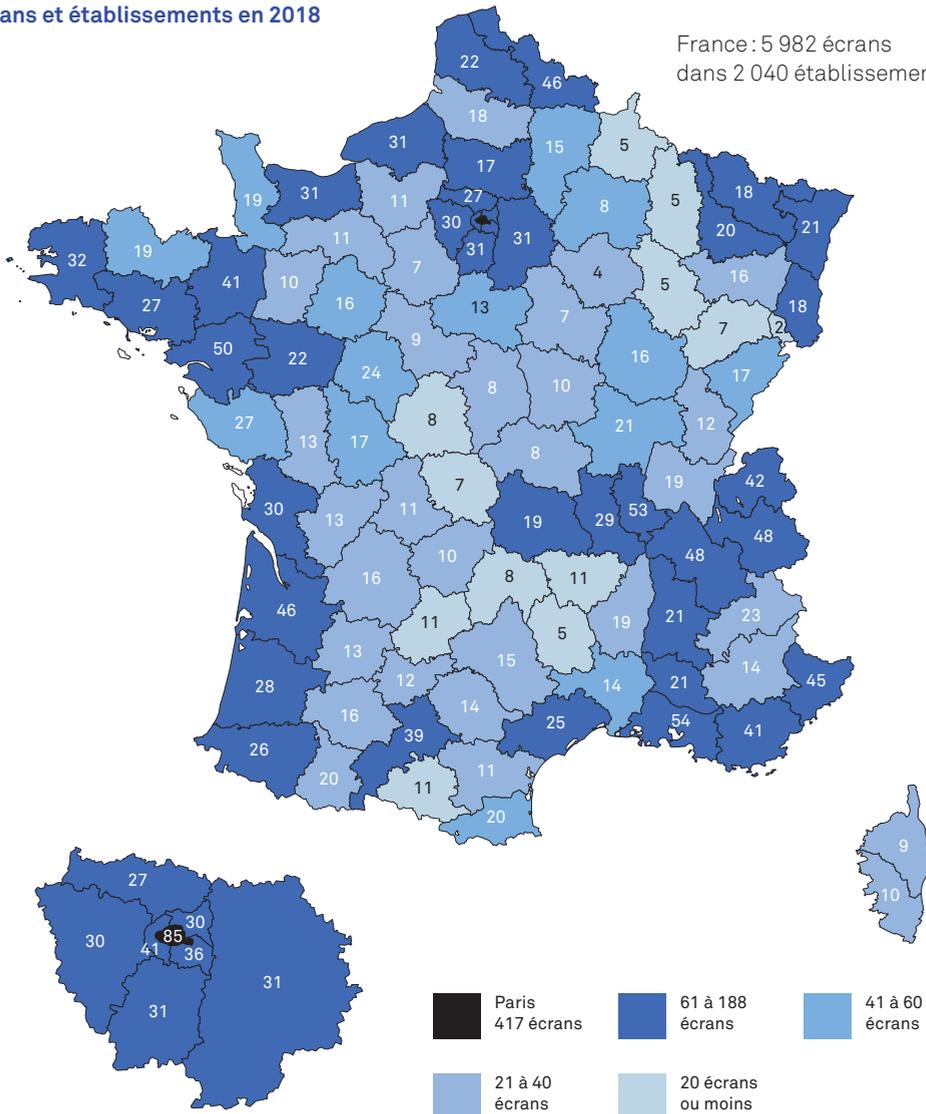
En 2018, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié.

Les départements les mieux équipés en salles de cinéma ne sont pas seulement ceux dans lesquels sont localisés les principaux pôles d'activité et la population dense (Paris et ses départements limitrophes, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, le Nord ou la Gironde) mais également des départements alpins et du littoral atlantique et méditerranéen dont l'équipement

## La densité des écrans est liée à la population permanente ou occasionnelle d'un département.

cinématographique est dimensionné de manière à accueillir la clientèle touristique en saison. Les départements comptant les plus faibles nombres d'écrans figurent parmi les moins peuplés.

### Écrans et établissements en 2018



Les données chiffrées indiquent le nombre d'établissements actifs dans le département.  
Source : CNC.

## Les départements selon le nombre d'écrans en 2018

10 plus forts	
Paris (75)	417
Rhône (69)	188
Nord (59)	178
Bouches-du-Rhône (13)	174
Gironde (33)	164
Loire-Atlantique (44)	137
Isère (38)	129
Haute-Garonne (31)	122
Seine-et-Marne (77)	122
Alpes-Maritimes (06)	117

10 plus faibles	
Lozère (48)	7
Creuse (23)	12
Ariège (09)	13
Haute-Corse (2B)	14
Cantal (15)	15
Corse-du-Sud (2A)	15
Lot (46)	15
Territoire-de-Belfort (90)	15
Meuse (55)	16
Ardennes (08)	18
Indre (36)	18

Source : CNC.

### Un fauteuil pour 57 habitants

En raison de la "surcapacité" prévue dans les régions touristiques, le nombre de fauteuils par habitant est souvent plus élevé dans les départements de la moitié sud de la France. En 2018, il existe en France un fauteuil pour 57 habitants en tenant compte du recensement de 2015. Pour 69 départements, ce taux est compris entre 1 pour 40 habitants et 1 pour 70 habitants. Les départements qui présentent la plus forte

densité d'équipement cinématographique se distinguent par leur forte attractivité touristique.

## Les Hautes-Alpes, le département avec la plus forte densité de parc en 2018.

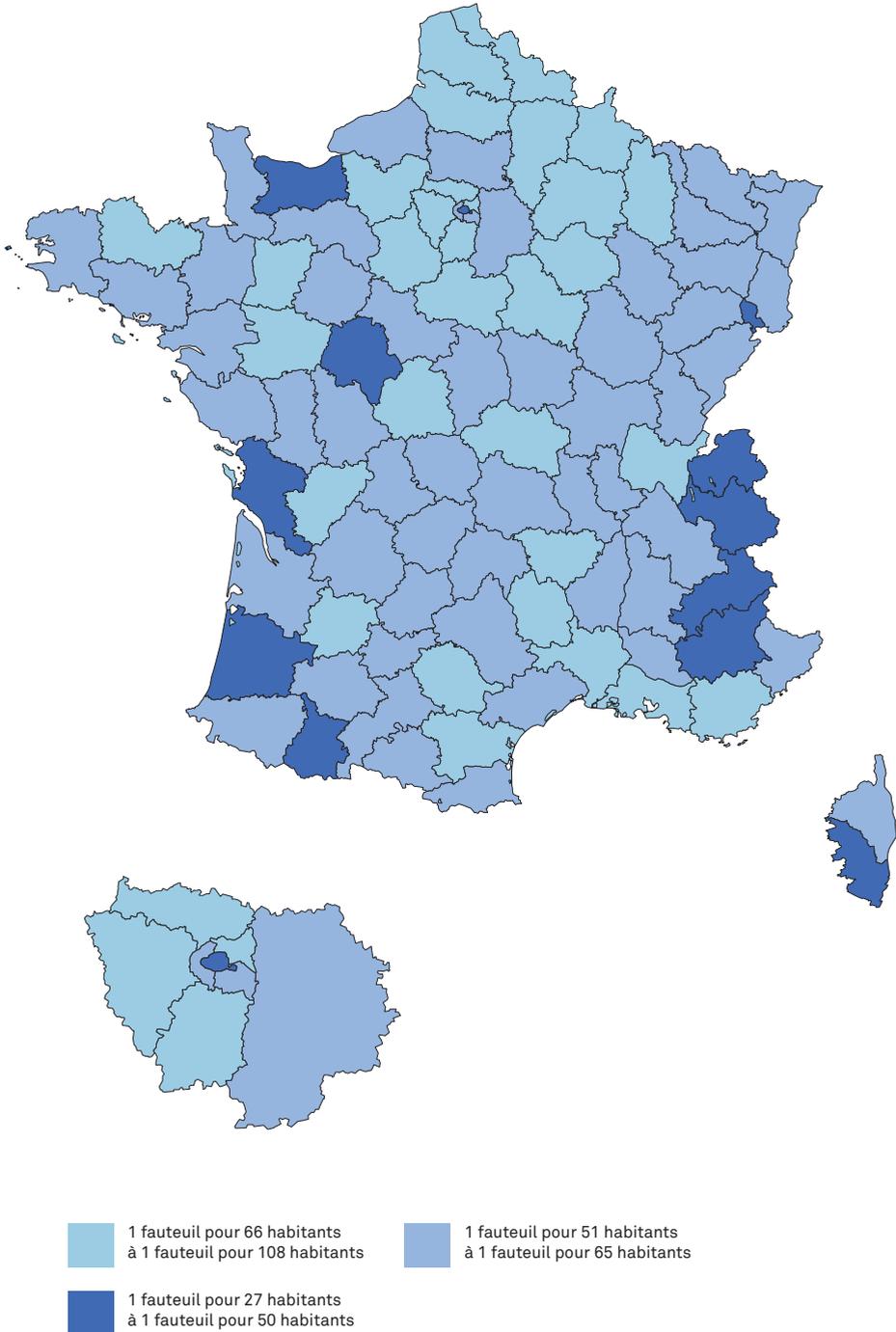
### Les départements selon la densité du parc en 2018 (nombre de fauteuils par habitant)

10 plus forts	
Hautes-Alpes (05)	1/27
Savoie (73)	1/28
Paris (75)	1/29
Hautes-Pyrénées (65)	1/30
Landes (40)	1/33
Alpes-de-Haute-Provence (04)	1/33
Corse-du-Sud (2A)	1/38
Charente-Maritime (17)	1/43
Haute-Savoie (74)	1/44
Indre-et-Loire (37)	1/46

10 plus faibles	
Allier (03)	1/108
Ain (01)	1/90
Yonne (89)	1/88
Eure (27)	1/84
Meuse (55)	1/83
Aube (10)	1/81
Marne (51)	1/80
Loiret (45)	1/80
Ardennes (08)	1/80
Aisne (02)	1/80

Lecture : En Hautes-Alpes, il existe un fauteuil pour 27 habitants en 2018.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## Fauteuils par habitant en 2018



### La moitié des entrées dans 16 départements

Bien que la France soit l'un des pays qui dispose du réseau de salles le plus dense, la fréquentation cinématographique est inégalement répartie sur le territoire. 16 départements totalisent plus de la moitié des entrées. Paris arrive largement en tête avec 22,25 millions d'entrées en 2018. Le Nord (59) et le Rhône (69) dépassent les 7 millions d'entrées. Dans 17 autres départements, le nombre d'entrées est supérieur à 3 millions en 2018. A l'autre extrême, le nombre d'entrées est très faible dans certains départements ruraux : 141 000 en Lozère (48), 168 000 dans l'Ariège (09) et 190 000 dans la Creuse (23).

### L'Essonne, département avec la plus forte progression des entrées en 2018.

La baisse nationale des entrées constatée en 2018 (-3,9 %) touche très inégalement les départements. 13 départements présentent une hausse de leur fréquentation cinématographique en 2018. La plus importante est enregistrée par l'Essonne (91) à +17,5 % entre 2017 et 2018.

### Les départements selon l'évolution des entrées en 2018

#### 10 plus forts

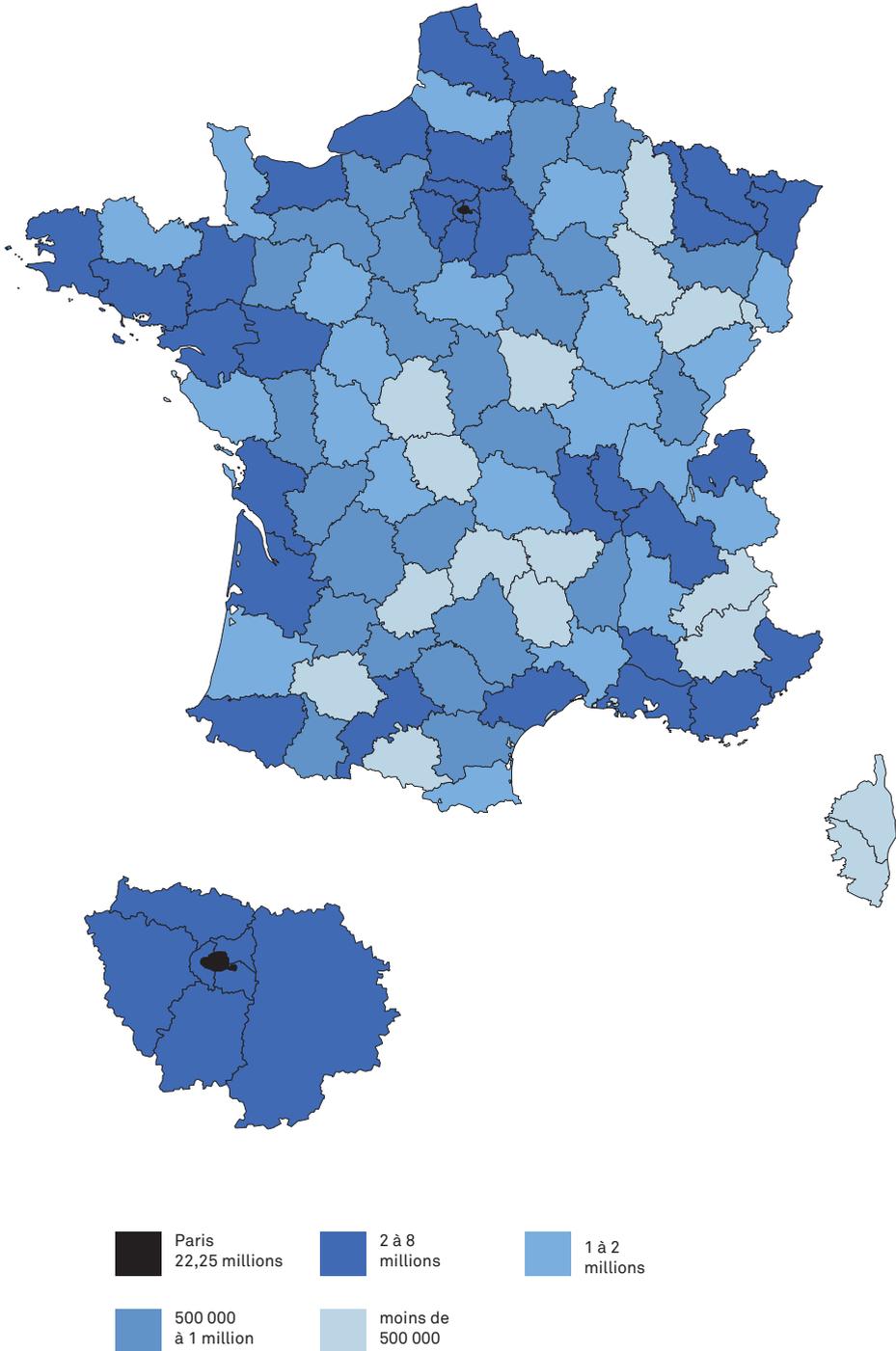
Essonne (91)	+17,5%
Val-d'Oise (95)	+16,9%
Orne (61)	+13,5%
Ardèche (07)	+9,3%
Somme (80)	+5,9%
Alpes-de-Haute-Provence (04)	+3,3%
Gard (30)	+2,2%
Mayenne (53)	+2,1%
Ariège (09)	+1,9%
Alpes-Maritimes (06)	+1,8%

#### 10 plus faibles

Moselle (57)	-12,0%
Marne (51)	-11,0%
Val-de-Marne (94)	-10,4%
Seine-Saint-Denis (93)	-10,2%
Haut-Rhin (68)	-9,2%
Hauts-de-Seine (92)	-8,8%
Haute-Marne (52)	-8,2%
Corse-du-Sud (2A)	-8,0%
Ardennes (08)	-7,7%
Loir-et-Cher (41)	-7,1%

Source : CNC.

## Entrées en 2018



Source : CNC.

### 3,13 entrées par habitant

Le nombre d'entrées réalisées par les salles d'un département dépend en premier lieu du nombre d'habitants. L'indice de fréquentation permet de mesurer l'activité cinématographique en faisant abstraction de sa population. Il est très élevé à Paris qui draine un nombre important de spectateurs venant des départements limitrophes. Il est fort également dans le sud-est et dans les départements où existent des villes universitaires importantes. Les enquêtes sur le public montrent, en effet, que la sortie au cinéma

est particulièrement prisée par les personnes dotées d'un niveau d'instruction supérieur et par les étudiants.

L'indice de fréquentation élevé dans les départements alpins et certains départements du littoral ne signifie pas forcément que les habitants y sont particulièrement cinéphiles. Les entrées réalisées par les vacanciers dans les salles de ces départements peuvent en effet majorer l'indice de fréquentation de ces zones. En France, celui-ci s'élève à 3,13 entrées par habitant en 2018.

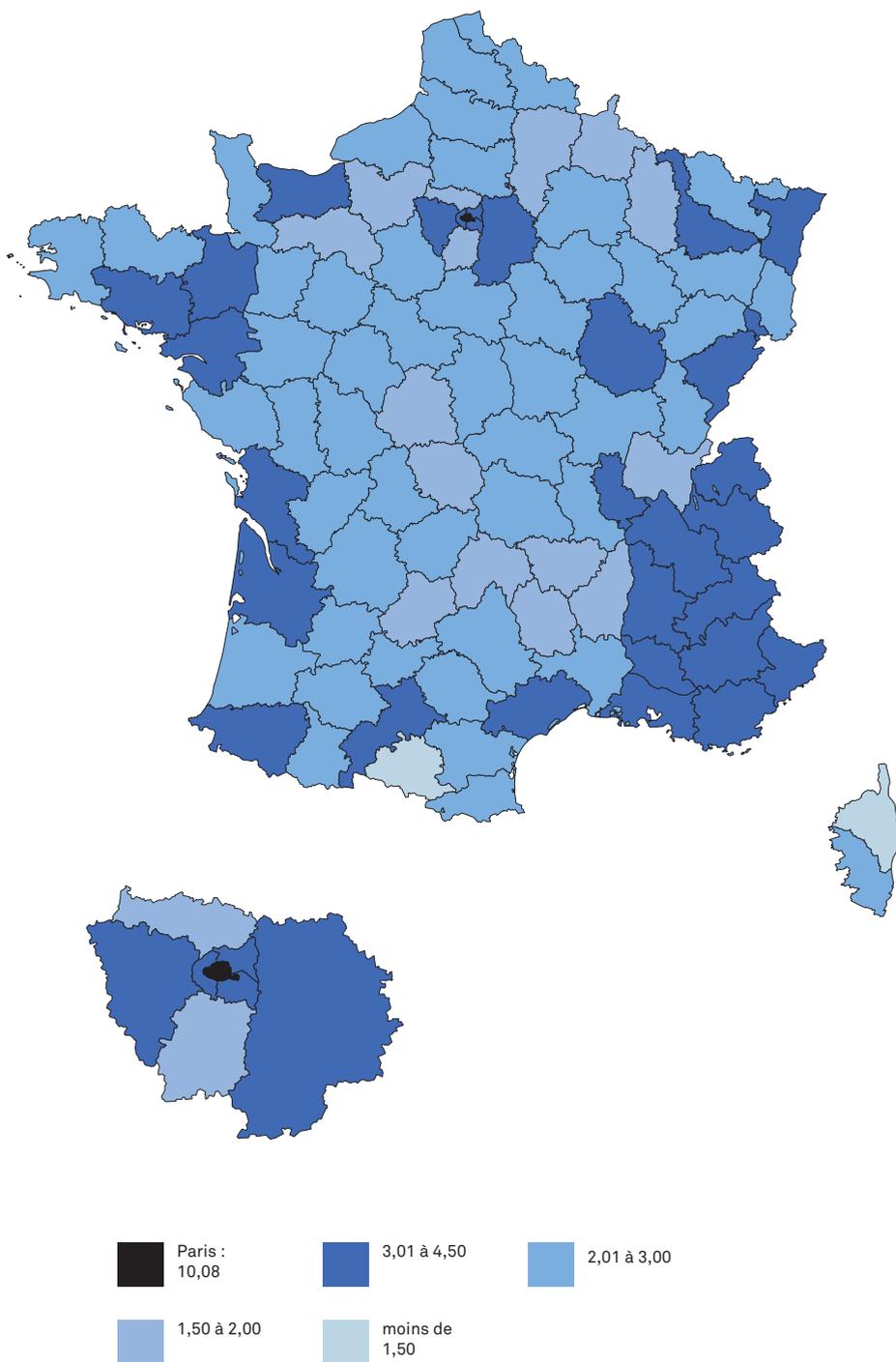
### Les départements selon l'indice de fréquentation<sup>1</sup> en 2018

10 plus forts		10 plus faibles	
Paris (75)	10,08	Ariège (09)	1,10
Rhône (69)	4,06	Haute-Corse (2B)	1,40
Vaucluse (84)	4,02	Creuse (23)	1,58
Haute-Garonne (31)	3,97	Lot (46)	1,63
Loire-Atlantique (44)	3,83	Eure (27)	1,63
Seine-et-Marne (77)	3,67	Ardèche (07)	1,66
Gironde (33)	3,59	Indre (36)	1,66
Alpes-Maritimes (06)	3,58	Ain (01)	1,70
Haute-Savoie (74)	3,57	Aisne (02)	1,76
Hérault (34)	3,51	Val-d'Oise (95)	1,78

<sup>1</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Pour 24 départements, l'indice de fréquentation est supérieur à la moyenne nationale en 2018.

## Indice de fréquentation<sup>1</sup> en 2018



<sup>1</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.  
Source : CNC / INSEE - Recensement 2015.

## Le taux d'occupation des fauteuils varie de 8,4 % à 18,4 % selon les départements

Si le taux d'occupation des fauteuils s'élève à 13,0 % en 2018 à l'échelle nationale, il varie beaucoup selon les départements. Il s'établit à 8,4 % dans les Landes (40) et à 18,4 % dans le Gers (32). Le taux d'occupation des fauteuils de 36 départements est supérieur à la moyenne nationale en 2018.

## Le Gers, département avec le plus fort taux d'occupation des fauteuils en 2018.

### Les départements selon le taux d'occupation des fauteuils<sup>1</sup> en 2018

10 plus forts		10 plus faibles	
Gers (32)	18,4%	Landes (40)	8,4%
Ardèche (07)	17,1%	Territoire-de-Belfort (90)	8,8%
Var (83)	16,7%	Hautes-Pyrénées (65)	8,9%
Haute-Corse (2B)	16,7%	Haut-Rhin (68)	9,5%
Corse-du-Sud (2A)	16,5%	Manche (50)	9,6%
Maine-et-Loire (49)	16,1%	Jura (39)	9,6%
Haute-Loire (43)	15,9%	Cher (18)	9,8%
Ille-et-Vilaine (35)	15,4%	Val-d'Oise (95)	10,0%
Paris (75)	15,3%	Alpes-de-Haute-Provence (04)	10,0%
Haute-Savoie (74)	15,3%	Pyrénées-Atlantiques (64)	10,1%

<sup>1</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

### Diversité de la recette moyenne TTC par entrée selon les départements

Autour d'une recette moyenne TTC par entrée de 6,64 € en France en 2018, les départements présentent de larges disparités de prix moyens. C'est en Haute-Savoie (74), dans la Marne (51) et en Seine-et-Marne (77) que le cinéma est, en moyenne, le plus cher (supérieur à 7,30 €). A l'autre extrême, le Gers (32) et la Creuse (23) se trouvent parmi les départements qui proposent les tarifs moyens les plus bas (inférieurs à 5,20 €).

---

**Le Gers, département avec la plus faible recette moyenne par entrée.**

---

### Les départements selon la recette moyenne TTC par entrée en 2018

10 plus forts	
Haute-Savoie (74)	7,38€
Marne (51)	7,34€
Seine-et-Marne (77)	7,32€
Var (83)	7,30€
Alpes-Maritimes (06)	7,28€
Loiret (45)	7,20€
Paris (75)	7,20€
Bouches-du-Rhône (13)	7,19€
Hérault (34)	6,99€
Rhône (69)	6,96€

10 plus faibles	
Gers (32)	5,02€
Creuse (23)	5,13€
Lot (46)	5,22€
Lozère (48)	5,28€
Ariège (09)	5,28€
Haute-Saône (70)	5,52€
Haute-Loire (43)	5,55€
Ardèche (07)	5,56€
Tarn (81)	5,81€
Orne (61)	5,84€

Source : CNC.

### 83 départements équipés de multiplexes

Fin 2018, 83 départements sur 96 sont équipés d'au moins un multiplexe (établissements de 8 écrans ou plus). C'est dans les départements les plus peuplés que ces établissements sont les plus nombreux : Paris (75), le Nord (59), le Rhône (69), les Bouches-du-Rhône (13) et la Gironde (33).

## Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2018

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	taux communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. Art et Essai <sup>5</sup>	multi-plexes <sup>6</sup>	
Ain	01	0,632	1,077	-2,3%	6,656	6,18	1,70	40	14,8%	17	19	39	7 038	13	1
Aisne	02	0,539	0,950	-5,2%	6,053	6,37	1,76	56	10,5%	14	15	43	6 774	5	1
Allier	03	0,342	0,706	-4,3%	4,537	6,43	2,07	38	14,5%	8	8	26	3 177	5	1
Alpes-de-Haute-Provence	04	0,162	0,495	+3,3%	3,008	6,07	3,06	27	10,0%	12	14	29	4 888	7	1
Alpes-Maritimes	06	1,082	3,876	+1,8%	28,202	7,28	3,58	166	13,9%	25	45	117	20 464	13	3
Ardèche	07	0,324	0,538	+9,3%	2,988	5,56	1,66	21	17,1%	19	19	32	5 223	11	-
Ardennes	08	0,278	0,534	-7,7%	3,396	6,36	1,92	23	11,8%	5	5	18	3 476	4	1
Ariège	09	0,152	0,168	+1,9%	0,887	5,28	1,10	7	11,4%	10	11	13	2 750	8	-
Aube	10	0,309	0,666	-4,7%	4,436	6,66	2,16	34	10,7%	4	4	21	3 803	3	1
Aude	11	0,367	0,897	-3,8%	5,866	6,54	2,44	49	11,1%	9	11	31	5 392	8	2
Aveyron	12	0,279	0,616	-3,8%	3,821	6,20	2,21	38	10,5%	15	15	31	4 783	11	1
Bas-Rhin	67	1,117	3,542	-5,3%	23,331	6,59	3,17	158	12,0%	17	21	94	17 980	13	4
Bouches-du-Rhône	13	2,017	6,681	-1,3%	48,062	7,19	3,31	259	15,0%	34	54	174	30 425	31	7
Calvados	14	0,694	2,289	-4,8%	13,762	6,01	3,30	83	14,2%	28	31	66	14 033	18	2
Cantal	15	0,146	0,275	+0,4%	1,635	5,94	1,88	15	12,1%	8	8	15	2 647	6	-
Charente	16	0,354	0,839	-2,0%	5,042	6,01	2,37	49	11,3%	12	13	37	5 378	9	1
Charente-Maritime	17	0,640	2,082	-2,3%	13,036	6,26	3,25	89	12,5%	24	29	73	14 743	15	3
Cher	18	0,309	0,690	-7,1%	4,456	6,46	2,23	36	9,8%	7	8	26	4 922	4	1
Corrèze	19	0,242	0,592	-1,7%	3,766	6,36	2,45	35	10,1%	9	10	27	4 679	7	1
Corse-du-Sud	2A	0,153	0,400	-8,0%	2,611	6,53	2,62	12	16,5%	6	10	15	3 970	2	-
Côte-d'Armor	22	0,598	1,415	-5,9%	8,640	6,11	2,36	48	15,2%	19	19	44	8 904	15	1
Côte-d'Or	21	0,534	1,632	-4,5%	10,467	6,41	3,06	81	12,0%	13	16	53	8 863	10	2

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	éta- blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta- bl. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexés <sup>6</sup>
Creuse	23	0,120	-2,1%	0,974	5,13	1,58	10	10,5%	7	7	12	2 150	6	-
Deux-Sèvres	79	0,374	-1,7%	5,113	6,11	2,23	40	11,5%	12	13	31	6 389	11	1
Dordogne	24	0,415	-1,8%	5,515	6,16	2,16	51	10,5%	16	16	39	6 589	14	2
Doubs	25	0,537	-6,2%	10,009	6,08	3,07	80	12,3%	14	17	57	10 105	10	3
Drôme	26	0,505	-0,1%	10,765	6,54	3,26	77	14,0%	16	21	61	9 147	15	2
Essonne	91	1,276	+17,5%	15,176	6,38	1,86	126	10,7%	27	31	93	16 252	17	3
Eure	27	0,602	-5,2%	6,481	6,59	1,63	44	10,4%	11	11	34	7 129	5	1
Eure-et-Loir	28	0,434	-6,0%	6,585	6,71	2,26	39	14,3%	7	7	29	5 562	4	2
Finistère	29	0,908	-6,3%	14,448	6,07	2,62	102	12,9%	25	32	83	15 919	27	3
Gard	30	0,738	+2,2%	11,618	6,85	2,30	87	11,7%	11	14	58	9 392	8	3
Gers	32	0,191	+0,3%	1,971	5,02	2,06	14	18,4%	16	16	24	3 595	16	-
Gironde	33	1,548	-4,3%	35,199	6,33	3,59	252	12,5%	43	46	164	30 669	30	7
Haute-Corse	2B	0,175	-4,8%	1,642	6,72	1,40	10	16,7%	8	9	14	2 712	1	-
Haute-Garonne	31	1,335	-3,5%	35,856	6,77	3,97	192	15,1%	32	39	122	22 822	28	6
Haute-Loire	43	0,227	-0,9%	2,437	5,55	1,94	16	15,9%	11	11	20	3 273	10	-
Haute-Marne	52	0,179	-8,2%	2,723	5,92	2,57	25	12,3%	5	5	19	3 143	3	1
Hautes-Alpes	05	0,141	-2,5%	2,719	6,28	3,07	24	12,7%	19	23	35	5 201	7	-
Haute-Saône	70	0,238	-3,8%	2,644	5,52	2,01	22	11,3%	6	7	19	3 675	4	1
Haute-Savoie	74	0,794	-3,4%	20,927	7,38	3,57	103	15,3%	29	42	90	17 921	18	4
Hautes-Pyrénées	65	0,229	-1,8%	3,882	6,55	2,59	36	8,9%	17	20	36	7 607	11	1
Haute-Vienne	87	0,376	-3,9%	6,468	6,45	2,67	51	11,2%	9	11	39	7 056	8	2
Haut-Rhin	68	0,763	-9,2%	11,169	6,61	2,22	83	9,5%	15	18	61	13 190	11	3

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement 2018 après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 6 écrans et plus.

Source : CNC.

### Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2018

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes des guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	taux	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>5</sup>
Hauts-de-Seine	92	4,986	-8,8%	33,404	6,70	3,11	166	14,7%	34	41	113	24 742	22	3	
Hérault	34	3,928	-0,8%	27,440	6,99	3,51	172	13,3%	20	25	102	17 420	15	6	
Ille-et-Vilaine	35	3,422	-5,2%	21,258	6,21	3,28	115	15,4%	37	41	99	19 100	34	2	
Indre	36	0,224	-6,0%	2,294	6,17	1,66	21	11,2%	7	8	18	3 004	8	1	
Indre-et-Loire	37	0,605	-2,3%	11,106	6,27	2,93	65	13,5%	20	24	58	13 157	11	3	
Isère	38	1,251	-2,2%	25,803	6,53	3,16	165	12,9%	38	47	129	23 102	25	4	
Jura	39	0,261	-4,8%	3,245	6,14	2,03	36	9,6%	9	12	32	5 030	5	-	
Landes	40	0,403	-2,3%	7,188	6,04	2,95	75	8,4%	26	28	61	12 214	22	3	
Loire	42	0,759	-0,1%	12,596	5,93	2,80	96	11,5%	25	30	80	15 110	18	3	
Loire-Atlantique	44	1,365	-4,8%	31,127	5,96	3,83	198	14,4%	42	50	137	27 058	36	6	
Loiret	45	0,673	-2,9%	13,570	7,20	2,80	70	13,5%	12	13	43	8 409	6	3	
Loir-et-Cher	41	0,333	-7,1%	4,926	6,57	2,25	35	11,4%	8	9	28	5 141	6	1	
Lot	46	0,173	-2,3%	1,472	5,22	1,63	13	11,2%	10	11	15	2 980	11	-	
Lot-et-Garonne	47	0,333	-0,4%	4,608	6,37	2,17	40	11,9%	11	13	31	4 748	10	1	
Lozère	48	0,076	-3,4%	0,743	5,28	1,84	6	14,8%	5	5	7	1 130	4	-	
Maine-et-Loire	49	0,810	-2,2%	14,490	6,47	2,77	83	16,1%	19	22	63	10 653	14	3	
Manche	50	0,499	-3,8%	7,479	6,17	2,43	66	9,6%	17	19	50	9 794	15	2	
Marne	51	0,572	-11,0%	10,641	7,34	2,53	62	13,5%	7	8	41	7 138	6	2	
Mayenne	53	0,308	+2,1%	4,142	6,05	2,22	25	14,8%	10	10	24	4 617	8	1	
Meurthe-et-Moselle	54	0,734	-5,6%	15,169	6,46	3,20	97	12,3%	16	20	63	12 884	7	3	
Meuse	55	0,191	-5,6%	2,103	6,17	1,79	20	12,4%	5	5	16	2 301	4	1	
Morbihan	56	0,745	-5,7%	14,842	6,45	3,09	100	12,5%	26	27	76	14 305	24	3	
Moselle	57	1,044	-12,0%	18,295	6,86	2,55	115	10,2%	16	18	85	18 711	8	5	

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions) 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquentation <sup>3</sup>	séances (milliers) d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	établissements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. Art et Essai <sup>5</sup>	multi-plexes <sup>6</sup>
Nièvre	58	0,212	2,934	6,21	2,23	25	10,7%	9	10	23	3 931	8	1
Nord	59	2,605	50,163	6,50	2,96	270	14,0%	37	46	178	37 490	17	8
Oise	60	0,822	15,883	6,80	2,84	108	11,9%	16	17	69	12 992	10	3
Orne	61	0,287	3,266	5,84	1,95	23	12,2%	11	11	22	4 809	8	-
Paris	75	2,206	160,201	7,20	10,08	814	15,3%	1	85	417	76 081	34	13
Pas-de-Calais	62	1,473	23,509	6,47	2,47	158	12,5%	20	22	101	19 364	10	5
Puy-de-Dôme	63	0,648	11,676	6,42	2,81	105	10,5%	14	19	70	11 454	12	2
Pyrénées-Atlantiques	64	0,670	12,957	6,33	3,06	117	10,1%	23	26	76	13 287	18	2
Pyrénées-Orientales	66	0,471	9,103	6,54	2,95	67	12,5%	18	20	50	9 295	9	2
Rhône	69	1,822	51,533	6,96	4,06	303	12,9%	34	52	188	35 895	32	9
Saône-et-Loire	71	0,555	7,500	6,12	2,21	59	12,4%	19	21	58	10 173	15	2
Sarthe	72	0,568	9,791	6,55	2,63	77	11,7%	12	16	49	9 081	7	2
Savoie	73	0,428	9,957	6,67	3,49	75	11,4%	37	48	83	15 111	16	2
Seine-et-Marne	77	1,390	37,331	7,32	3,67	195	13,1%	29	31	122	24 598	17	5
Seine-Maritime	76	1,258	26,004	6,95	2,98	168	11,1%	26	31	115	23 941	12	4
Seine-Saint-Denis	93	1,593	32,491	6,35	3,21	191	13,6%	24	30	114	23 854	19	6
Somme	80	0,572	9,138	6,63	2,41	54	13,3%	15	18	40	7 765	3	2
Tarn	81	0,387	4,915	5,81	2,19	44	11,4%	12	14	35	5 826	12	1
Tarn-et-Garonne	82	0,255	3,937	6,53	2,36	32	10,3%	11	12	28	4 664	9	1
Territoire-de-Belfort	90	0,144	3,252	6,81	3,31	26	8,8%	2	2	15	3 086	1	1
Val-de-Marne	94	1,372	31,028	6,80	3,33	162	13,1%	30	36	110	25 005	16	4

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour

chaque écran.

<sup>5</sup> Classement 2018 après appel.

<sup>6</sup> Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

## Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2018

	population (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances d'occupa- tion (milliers)	taux d'occupa- tion des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	éta-bli- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
Val-d'Oise	95	1,215	+16,9%	13,191	6,08	1,78	111	10,0%	24	27	76	16 312	13	3
Var	83	1,049	-0,9%	25,827	7,30	3,37	122	16,7%	38	41	90	15 274	14	2
Vaucluse	84	0,558	-4,8%	14,578	6,50	4,02	96	14,0%	16	21	63	10 420	14	2
Vendée	85	0,667	-3,9%	10,016	6,19	2,43	55	14,9%	26	27	54	10 860	17	1
Vienne	86	0,435	-3,8%	8,067	6,37	2,91	73	10,5%	14	17	48	7 883	13	2
Vosges	88	0,372	-3,4%	4,562	6,03	2,03	27	13,2%	14	16	30	6 806	5	1
Yonne	89	0,341	-6,0%	4,567	6,40	2,09	35	10,7%	7	7	21	3 896	4	1
Yvelines	78	1,427	-6,6%	32,438	6,95	3,27	172	14,1%	27	30	102	20 363	13	4
<b>FRANCE</b>	<b>64,301</b>	<b>201,196</b>	<b>-3,9%</b>	<b>1 336,733</b>	<b>6,64</b>	<b>3,13</b>	<b>8 454</b>	<b>13,0%</b>	<b>1 657</b>	<b>2 040</b>	<b>5 982</b>	<b>1 126 074</b>	<b>1 179</b>	<b>226</b>

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement 2018 après appel.

<sup>6</sup> Etablissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur la  
géographie du cinéma  
(1966-2018)



## 3.2

Le parc

Art et Essai

des départements  
métropolitains

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2018 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2018 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2017-juin 2018. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraité selon cette méthode.

### 18 départements réalisent plus de 90 % de leurs entrées dans les établissements

#### Art et Essai

14 départements cumulent le tiers de la fréquentation des établissements Art et Essai et 25 en rassemblent la moitié en 2018. Les établissements classés de Paris intra-muros réalisent 3,1 millions d'entrées, soit 4,2 % de la fréquentation nationale des cinémas Art et Essai en 2018.

Pour 18 départements, la part d'entrées réalisée dans les établissements classés Art et Essai est supérieure à 90 %, elle atteint 100 % pour le Gers (32), l'Indre (36) et le Lot (46), départements dans lesquels l'intégralité des établissements sont classés (soit respectivement 16, 8 et 11 cinémas). En 2018, neuf départements affichent un indice de fréquentation supérieur à 2 pour les cinémas Art et Essai. L'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré dans le Territoire de Belfort (90) et s'élève à 3,24 entrées par habitant. Le département compte un cinéma de 14 écrans classé (Pathé Belfort). Le plus fort taux d'occupation des fauteuils Art et Essai est observé en Haute-Garonne avec 18,7 %.

---

**Paris demeure le département avec le plus grand nombre d'écrans Art et Essai (82 écrans).**

---

### 14 départements comptent plus de 85 % de leurs écrans dans les établissements Art et Essai

16 départements réunissent un tiers des écrans Art et Essai et 28 en rassemblent la moitié en 2018. Les écrans Art et Essai sont légèrement mieux répartis sur le territoire que l'ensemble du parc puisque tous établissements confondus, 12 départements rassemblent le tiers des écrans et 22 en regroupent la moitié.

La Haute-Corse (2B) et le Territoire-de-Belfort (90) sont les seuls départements à ne compter qu'un seul établissement classé. Pour 14 départements métropolitains, plus de 85 % des écrans de cinéma sont classés Art et Essai.

---

**La Loire-Atlantique est le département qui compte le plus grand nombre d'établissements classés (36 établissements).**

---

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2018 selon le département<sup>1</sup>

	popu- lation (millions) <sup>2</sup>		établissements actifs		écrans actifs	fauteuils par écran	habitants par fauteuil <sup>2</sup>	séances		entrées		recettes guichets <sup>3</sup> M€	recette moyenne par entrée (€) <sup>3</sup>	indice de fréquen- tation <sup>4</sup>	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>
	nombre	%	milliers	% du total				millions	% du total							
Ain	0,632	1,1%	23	3 973	173	159	22,9	57,5	0,56	51,9	3,28	49,3	5,88	0,88	141	14,4%
Aisne	0,539	0,4%	25	3 942	158	137	40,5	72,1	0,66	69,7	4,30	71,0	6,50	1,23	168	10,2%
Allier	0,342	0,4%	23	3 053	133	112	37,3	97,4	0,68	96,4	4,43	97,6	6,51	1,99	223	14,0%
Alpes-de- Haute-Provence	0,162	0,6%	21	3 700	176	44	24,3	89,3	0,44	88,8	2,71	90,0	6,16	2,72	119	9,7%
Alpes-Maritime	1,082	1,1%	29	4 241	146	255	38,3	23,0	0,79	20,3	4,81	17,1	6,11	0,73	186	14,6%
Ardèche	0,324	0,9%	24	3 478	145	93	18,6	90,4	0,47	87,0	2,66	89,0	5,68	1,44	134	17,3%
Ardennes	0,278	0,3%	15	3 026	202	92	21,4	91,8	0,48	90,6	3,09	91,1	6,39	1,74	160	11,5%
Ariège	0,152	0,7%	9	2 104	234	72	5,1	68,5	0,12	70,4	0,58	65,6	4,92	0,77	56	10,4%
Aube	0,309	0,3%	7	1 365	195	226	7,3	21,2	0,13	19,0	0,66	15,0	5,25	0,41	93	8,5%
Aude	0,367	0,7%	12	2 098	175	175	11,4	23,3	0,20	22,6	1,02	17,4	5,02	0,55	97	11,8%
Aveyron	0,279	0,9%	26	4 014	154	70	35,4	94,3	0,57	92,6	3,55	92,9	6,22	2,04	142	10,3%
Bas-Rhin	1,117	1,1%	38	6 132	161	182	62,2	39,3	1,24	34,9	7,61	32,6	6,16	1,11	201	13,1%
Bouches- du-Rhône	2,017	2,6%	65	9 743	150	207	85,4	33,0	1,60	23,9	8,99	18,7	5,63	0,79	164	12,8%
Calvados	0,694	1,5%	27	5 830	216	119	27,2	32,9	0,72	31,5	3,38	24,5	4,69	1,04	124	13,2%
Cantal	0,146	0,5%	13	2 115	163	69	14,7	99,6	0,27	99,5	1,63	99,7	5,95	1,87	129	12,1%
Charente	0,354	0,8%	17	2 334	137	152	18,5	37,7	0,44	52,3	2,46	48,8	5,60	1,24	188	16,9%
Charente- Maritime	0,640	1,3%	30	6 659	222	96	30,4	34,2	0,65	31,1	3,68	28,2	5,67	1,01	97	11,1%
Cher	0,309	0,3%	11	1 813	165	170	9,9	27,7	0,22	31,4	1,22	27,4	5,63	0,70	120	14,0%
Corrèze	0,242	0,6%	16	2 787	174	87	17,1	48,7	0,26	44,2	1,41	37,4	5,39	1,08	94	9,0%
Corse-du-Sud	0,153	0,2%	7	1 445	206	106	10,9	92,0	0,37	92,6	2,46	94,1	6,64	2,42	256	17,1%
Côte-d'Armor	0,598	1,3%	31	6 223	201	96	33,1	69,2	0,87	61,2	5,05	58,5	5,83	1,45	139	13,4%
Côte-d'Or	0,534	0,8%	22	3 318	151	161	31,2	38,4	0,47	28,8	2,76	26,4	5,87	0,88	142	10,0%
Creuse	0,120	0,5%	11	2 046	186	59	10,3	98,5	0,19	98,7	0,96	99,0	5,14	1,56	92	10,5%
Deux-Sèvres	0,374	0,9%	18	4 114	229	91	14,9	37,8	0,39	46,4	1,99	39,0	5,13	1,04	94	12,3%

	population (millions) <sup>2</sup>		établissements actifs		fauteuils par écran		habitants par fauteuil <sup>2</sup>		séances		entrées		recettes guichets <sup>3</sup>		recette moyenne par entrée (€) <sup>3</sup>		indice de fréquentation <sup>4</sup>		entrées par séance		taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>	
	nombre	%	écrans actifs	%	fauteuils	fauteuils par écran	habitants	par fauteuil <sup>2</sup>	milliers	% du total	millions	% du total	M€	% du total	€	%	fréquentation <sup>4</sup>	taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>				
Doubs	0,537	10,08%	16	0,8%	3 491	218	154	14,9	18,7	0,28	17,1	1,33	13,3	4,72	0,53	81	10,0%					
Drôme	0,505	15,13%	27	4,33%	6 418	161	116	26,8	34,9	0,57	34,7	3,01	28,0	5,26	1,13	132	13,8%					
Essonne	1,276	17,14%	38	6,41%	3 566	210	169	44,0	35,0	0,87	36,7	4,29	28,3	4,92	0,68	136	11,8%					
Eure	0,602	5,04%	17	3,56%	4 482	172	97	37,6	96,3	0,83	94,5	6,34	96,3	6,84	2,14	208	14,6%					
Eure-et-Loir	0,908	27,23%	52	9,85%	189	92	58,3	57,3	1,47	61,6	8,38	58,0	5,71	1,62	149	14,2%						
Gard	0,738	8,07%	26	3,55%	137	208	36,3	41,6	0,67	39,4	4,31	37,1	6,45	0,91	188	13,4%						
Gers	0,191	16,14%	24	3,59%	150	53	14,2	100,0	0,39	100,0	1,97	100,0	5,02	2,06	109	18,4%						
Gironde	1,548	30,25%	69	13,07%	190	118	81,5	32,3	1,99	35,7	11,17	31,7	5,62	1,28	152	13,9%						
Haute-Corse	0,175	1,01%	2	3,44%	172	507	2,7	27,9	0,05	20,2	0,31	19,0	6,34	0,28	143	10,7%						
Haute-Garonne	1,335	28,24%	50	8,16%	163	164	65,2	33,9	1,83	34,6	9,52	26,6	5,19	1,37	225	18,7%						
Haute-Loire	0,227	10,08%	19	3,18%	168	71	15,6	97,2	0,43	98,8	2,41	99,1	5,56	1,91	136	16,0%						
Haute-Marne	0,179	3,03%	17	2,60%	153	69	23,3	94,8	0,44	95,2	2,62	96,3	5,99	2,45	168	12,5%						
Hautes-Alpes	0,141	7,06%	8	1,45%	182	97	5,7	24,1	0,12	27,7	0,70	25,7	5,83	0,85	82	13,3%						
Haute-Saône	0,238	4,03%	16	3,05%	191	78	21,8	98,5	0,47	97,2	2,59	98,0	5,57	1,96	152	11,1%						
Haute-Savoie	0,794	18,15%	34	5,64%	166	141	38,6	37,4	0,99	35,0	5,90	28,2	5,95	1,25	176	16,8%						
Hautes-Pyrénées	0,229	11,09%	14	3,28%	234	70	7,6	21,0	0,15	25,4	0,77	19,8	5,10	0,66	46	11,2%						
Haute-Vienne	0,376	8,07%	12	2,36%	197	159	9,5	18,5	0,17	17,3	0,87	13,5	5,04	0,46	73	9,0%						
Haut-Rhin	0,763	11,09%	23	4,50%	196	169	22,9	27,5	0,51	30,4	2,74	24,6	5,34	0,67	114	12,6%						
Hauts-de-Seine	1,602	22,19%	42	7,98%	190	201	52,0	31,3	1,38	27,6	7,32	21,9	5,32	0,86	173	15,3%						
Hérault	1,120	15,13%	32	4,78%	150	234	43,2	25,1	1,01	25,8	5,24	19,1	5,18	0,90	211	15,5%						
Ille-et-Vilaine	1,043	34,29%	59	10,82%	184	96	47,9	41,8	1,47	42,8	7,55	35,5	5,15	1,41	135	16,9%						
Indre	0,224	8,07%	18	3,00%	167	75	21,2	100,0	0,37	100,0	2,29	100,0	6,17	1,66	124	11,2%						
Indre-et-Loire	0,605	11,09%	18	3,60%	200	168	16,9	26,0	0,52	29,4	2,67	24,0	5,12	0,86	145	16,8%						

<sup>1</sup> Classement 2018 après appel.

<sup>2</sup> INSEE - Recensement 2015.

<sup>3</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>4</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>5</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.  
Source : CNC / INSEE.

Fréquentation et équipement des établissements Art et Essai en 2018 selon le département<sup>1</sup>

	établissements actifs		habitants par fauteuil <sup>2</sup>		séances		entrées		recettes guichets <sup>3</sup>		indice de fréquentation <sup>4</sup>	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>				
	popu- lation (millions) <sup>2</sup>	nombre	écrans actifs	fauteuils par écran	fauteuils par fauteuil <sup>2</sup>	milliers	% du total	millions	% du total	M€				% du total			
Isère	1,251	25	2,1%	54	8 933	165	140	58,2	35,3	1,39	35,3	7,73	29,9	5,54	1,11	156	14,8%
Jura	0,261	5	0,4%	10	1 606	161	162	8,4	23,4	0,13	24,8	0,69	21,2	5,24	0,50	81	10,3%
Landes	0,403	22	1,9%	34	7 069	208	57	31,1	41,5	0,62	51,8	3,56	49,5	5,78	1,53	87	9,8%
Loire	0,759	18	1,5%	36	6 373	177	119	42,0	43,5	1,09	51,5	5,96	47,3	5,45	1,44	172	14,8%
Loire-Atlantique	1,365	36	3,1%	55	10 819	197	126	52,7	26,6	1,57	30,1	7,86	25,3	5,00	1,15	145	17,2%
Loiret	0,673	6	0,5%	16	2 692	168	250	26,0	37,2	0,57	30,4	3,36	24,8	5,86	0,85	213	12,2%
Loir-et-Cher	0,333	6	0,5%	15	2 621	175	127	15,8	45,2	0,34	44,7	1,94	39,3	5,78	1,01	128	11,5%
Lot	0,173	11	0,9%	15	2 980	199	58	12,9	100,0	0,28	100,0	1,47	100,0	5,22	1,63	95	11,2%
Lot-et-Garonne	0,333	10	0,8%	16	2 482	155	134	14,8	36,9	0,33	46,0	1,82	39,6	5,48	1,00	134	15,2%
Lozère	0,076	4	0,3%	6	831	139	92	5,9	93,1	0,13	91,6	0,68	91,8	5,29	1,69	155	15,7%
Maine-et-Loire	0,810	14	1,2%	39	5 931	152	137	48,8	58,8	1,14	50,9	6,70	46,3	5,88	1,41	192	16,3%
Manche	0,499	15	1,3%	34	6 344	187	79	39,2	59,1	0,81	68,8	4,73	63,3	5,84	1,62	128	11,6%
Marne	0,572	6	0,5%	19	2 928	154	195	20,0	32,4	0,35	24,4	1,95	18,3	5,51	0,62	121	12,4%
Mayenne	0,308	8	0,7%	20	3 953	198	78	21,3	83,8	0,59	86,5	3,63	87,7	6,14	1,92	150	14,7%
Meurthe-et-Moselle	0,734	7	0,6%	20	4 177	209	176	29,9	30,9	0,57	24,2	3,40	22,4	5,97	0,77	136	10,1%
Meuse	0,191	4	0,3%	15	2 091	139	91	18,8	95,8	0,32	95,4	2,02	96,0	6,21	1,70	155	12,7%
Morbihan	0,745	24	2,0%	45	8 276	184	90	43,5	43,3	0,98	42,4	5,62	37,9	5,76	1,31	118	12,8%
Moselle	1,044	8	0,7%	23	3 819	166	273	25,6	22,4	0,56	20,9	3,30	18,1	5,92	0,53	146	13,1%
Nièvre	0,212	8	0,7%	20	3 624	181	58	23,2	92,5	0,45	94,9	2,80	95,6	6,26	2,12	124	10,7%
Nord	2,605	17	1,4%	51	8 759	172	297	75,5	27,9	1,55	20,1	8,37	16,7	5,41	0,59	177	12,8%
Oise	0,822	10	0,8%	42	6 551	156	125	68,3	63,0	1,40	59,9	9,16	57,7	6,55	1,70	214	13,0%
Orne	0,287	8	0,7%	16	3 120	195	92	17,8	78,7	0,43	76,6	2,51	76,8	5,86	1,49	137	13,1%
Paris	2,206	34	2,9%	82	10 506	128	210	148,9	18,3	2,82	12,7	17,44	10,9	6,19	1,28	268	15,1%
Pas-de-Calais	1,473	10	0,8%	41	5 967	146	247	60,1	38,0	1,33	36,6	7,81	33,2	5,87	0,90	223	15,5%
Puy-de-Dôme	0,648	12	1,0%	27	3 962	147	163	28,5	27,2	0,45	25,0	2,53	21,7	5,56	0,70	115	11,4%
Pyénées-Atlantiques	0,670	18	1,5%	29	5 248	181	128	32,4	27,7	0,75	36,8	4,02	31,0	5,34	1,12	143	13,3%

	population (millions) <sup>2</sup>		établissements actifs		écrans actifs	fauteuils par écran	habitants par fauteuil <sup>2</sup>	séances		entrées		recettes guichets <sup>3</sup>		indice de fréquentation <sup>4</sup>	entrées par séance	taux d'occupation des fauteuils <sup>5</sup>	
	nombre	%	fauteuils	%				milliers	% du total	millions	% du total	M€	% du total				recette moyenne par entrée (€) <sup>3</sup>
Rhône	1,822	2,7%	32	2,7%	64	9 957	156	183	75,3	24,9	1,66	22,5	8,71	16,9	5,23	167	15,6%
Saône-et-Loire	0,555	1,3%	15	1,3%	35	6 175	176	90	41,4	70,5	0,96	78,5	5,87	78,2	6,10	173	12,9%
Sarthe	0,568	0,6%	7	0,6%	13	1 626	125	350	14,6	19,0	0,28	18,7	1,40	14,3	5,01	172	17,0%
Savoie	0,428	1,4%	16	1,4%	30	5 188	173	83	29,2	38,9	0,51	34,4	2,94	29,5	5,72	99	10,3%
Seine-et-Marne	1,390	1,4%	17	1,4%	33	6 026	183	231	38,6	19,8	0,67	13,1	3,78	10,1	5,66	111	9,5%
Seine-Maritime	1,258	1,0%	12	1,0%	35	6 379	182	197	43,6	26,0	0,86	23,0	4,62	17,8	5,37	135	11,1%
Seine-Saint-Denis	1,593	1,6%	19	1,6%	37	8 163	221	195	44,0	23,0	1,17	22,9	4,73	14,6	4,04	144	13,1%
Somme	0,572	0,3%	3	0,3%	3	712	237	803	3,0	5,7	0,09	6,8	0,38	4,2	4,07	131	13,1%
Tarn	0,387	1,0%	12	1,0%	26	4 091	157	94	28,3	63,8	0,60	71,1	3,20	65,1	5,32	147	13,7%
Tarn-et-Garonne	0,255	0,8%	9	0,8%	11	1 816	165	141	7,9	24,8	0,13	21,6	0,67	16,9	5,11	72	8,9%
Territoire-de-Belfort	0,144	0,1%	1	0,1%	14	2 973	212	49	25,4	97,9	0,47	98,1	3,22	99,0	6,87	158	8,7%
Vat-de-Marne	1,372	1,4%	16	1,4%	36	6 893	191	199	52,3	32,2	1,05	23,1	5,51	17,7	5,22	153	11,0%
Vat-d'Oise	1,215	1,1%	13	1,1%	24	4 873	203	249	27,0	24,2	0,51	23,4	2,26	17,1	4,44	104	10,6%
Var	1,049	1,2%	14	1,2%	26	3 559	137	295	32,8	26,9	0,71	20,0	3,91	15,1	5,51	199	15,6%
Vaucluse	0,558	1,2%	14	1,2%	27	3 101	115	180	37,5	39,1	0,73	32,6	3,93	27,0	5,38	236	15,7%
Vendée	0,667	1,4%	17	1,4%	32	6 033	189	111	31,7	57,7	0,84	51,7	4,87	48,6	5,82	139	14,1%
Vienne	0,435	1,1%	13	1,1%	22	3 155	143	138	24,5	33,4	0,49	38,7	2,60	32,2	5,30	155	14,3%
Vosges	0,372	0,4%	5	0,4%	12	2 307	192	161	13,6	51,1	0,47	61,6	2,85	62,5	6,13	202	17,8%
Yonne	0,341	0,3%	4	0,3%	11	2 084	189	164	17,2	48,9	0,36	50,3	2,20	48,1	6,12	172	10,9%
Yvelines	1,427	1,1%	13	1,1%	23	4 025	175	355	29,7	17,3	0,67	14,4	3,72	11,4	5,54	167	13,5%
<b>France</b>	<b>64,301</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 179</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 525</b>	<b>436 039</b>	<b>173</b>	<b>147</b>	<b>3 014,9</b>	<b>35,7</b>	<b>65,80</b>	<b>32,7</b>	<b>372,33</b>	<b>27,9</b>	<b>5,66</b>	<b>151</b>	<b>13,3%</b>

<sup>1</sup> Classement 2018 après appel.

<sup>2</sup> INSEE - Recensement 2015.

<sup>3</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>4</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Source : CNC / INSEE.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur  
les établissements Art et Essai  
(2002-2018)

## 3.3

# La programmation dans les départements métropolitains

### Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques.

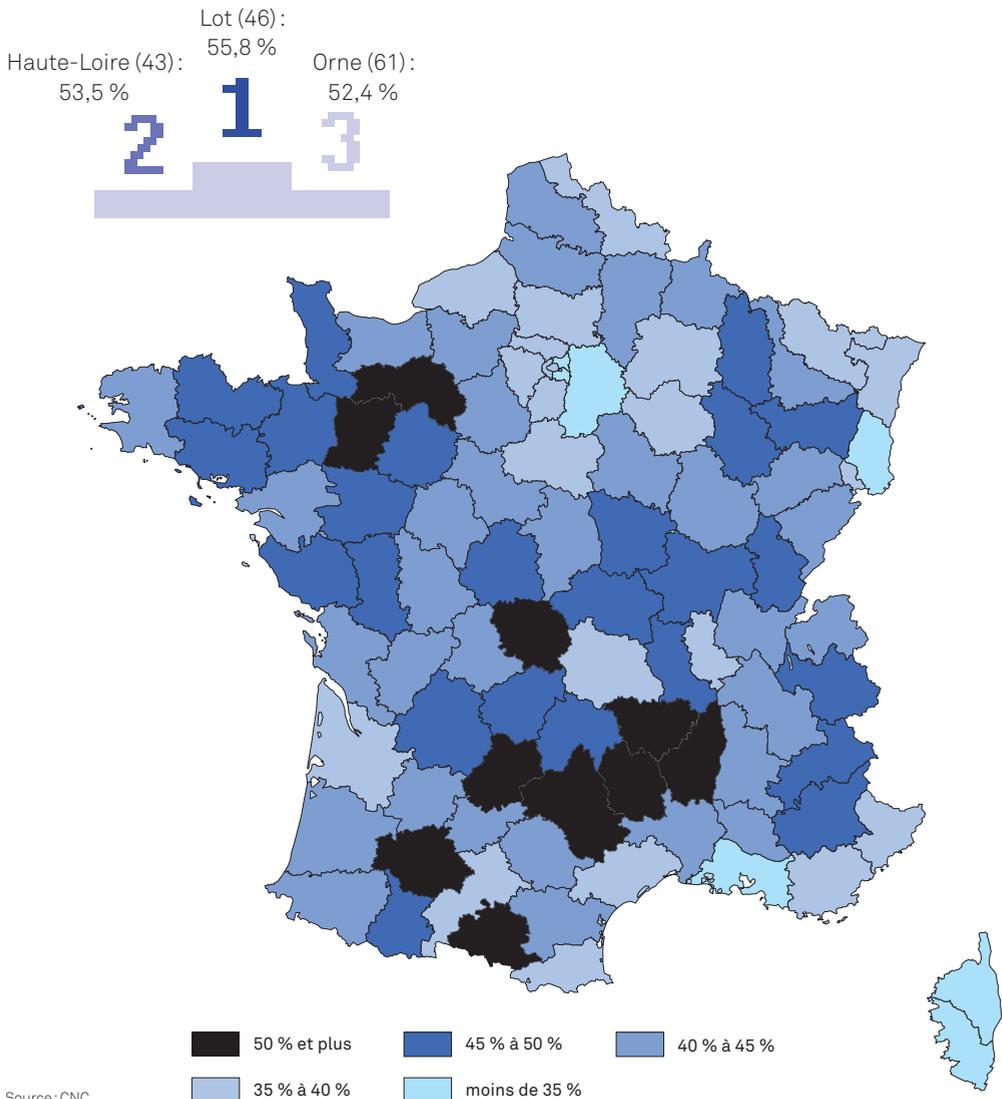
Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## Ensemble des longs métrages

En 2018, 69 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

44 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

### Part de marché des films français en 2018 : 39,3 % France entière



Source : CNC.



## Part de marché des films américains en 2018 : 44,1 % France entière

Seine-et-Marne (77) :

58,2 %

Haute-Corse (2B) :

54,5 %

Val de Marne (94) :

54,5 %

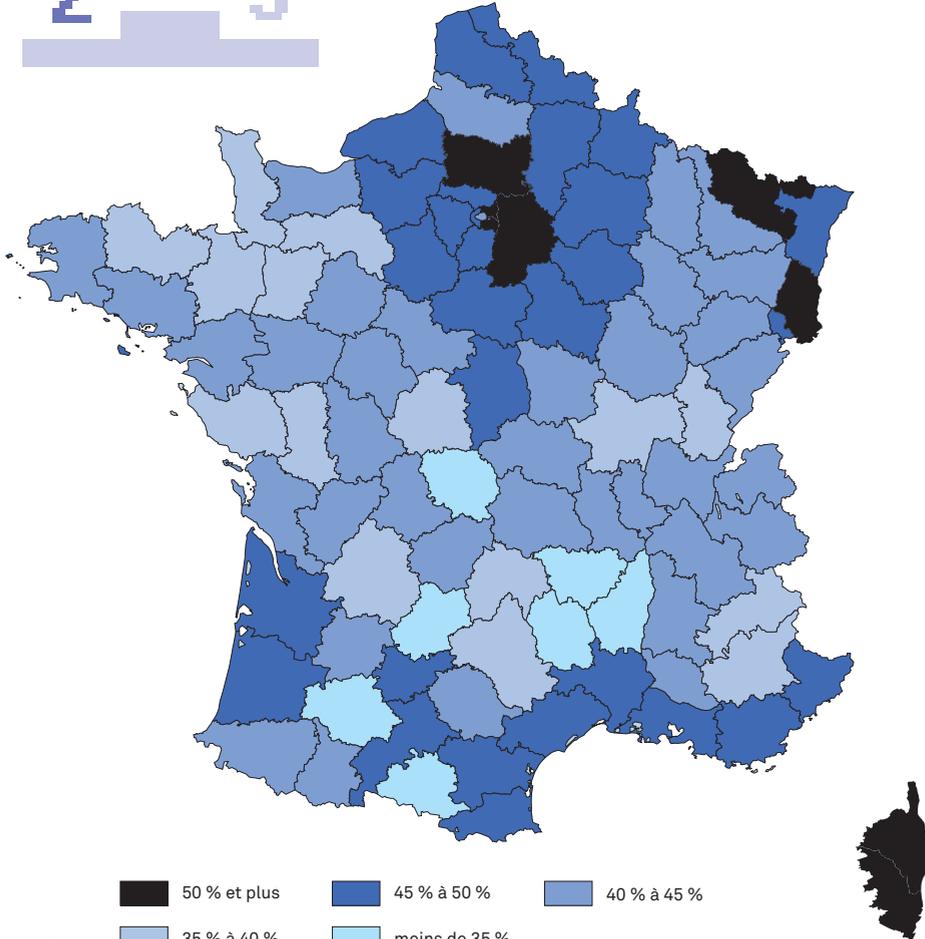
2

1

3



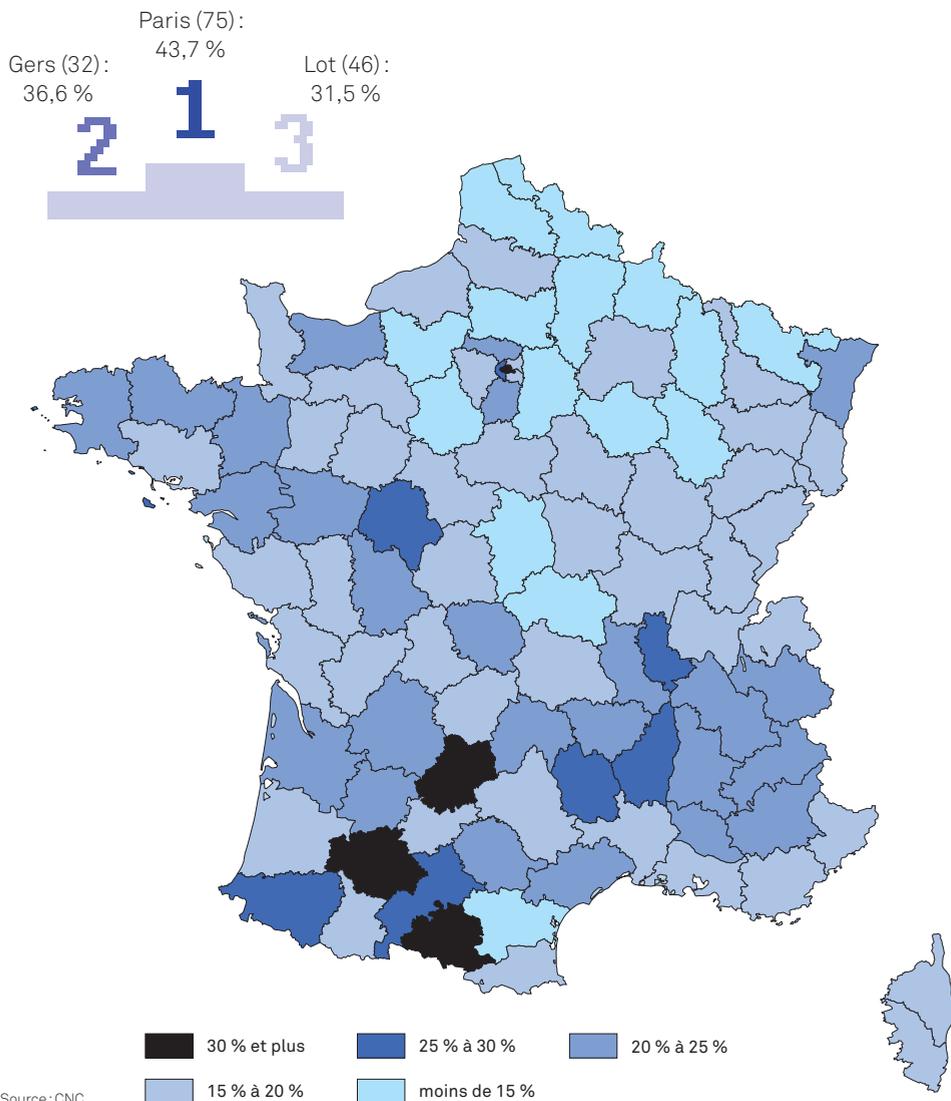
Les départements



Source: CNC.

En 2018, 25 départements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

### Part de marché des films Art et Essai en 2018 : 22,0 % France entière



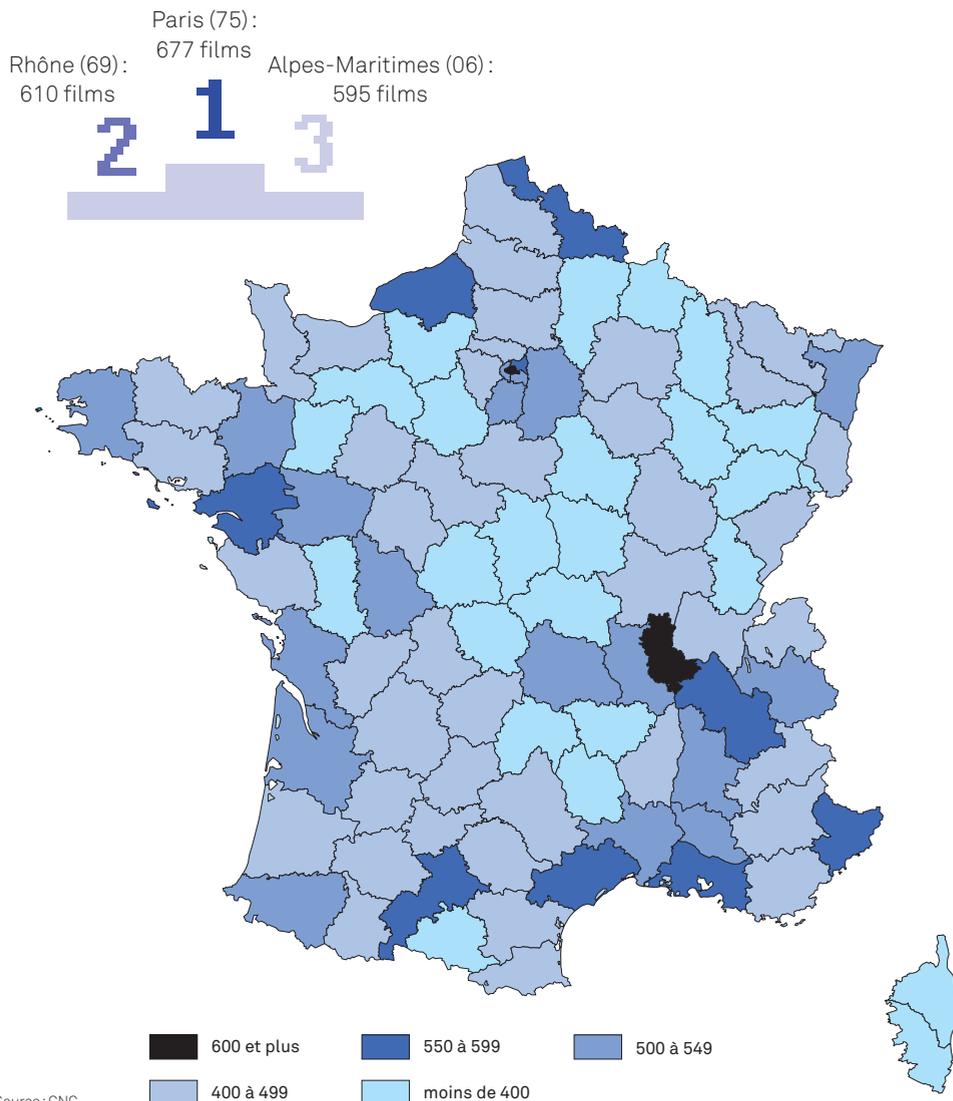
# Longs métrages en première exclusivité

## Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2018, 683 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 355 films français et 127 films américains. Parmi ces films, 403 sont recommandés Art et Essai.

## Nombre de films en première exclusivité en 2018 : 683 films France entière



Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) : les séries statistiques sur la programmation dans les départements en 2018



CHAPITRE QUATRE

# Les unités urbaines

## 4.1

# Le parc cinématographique des unités urbaines métropolitaines

## Remarques méthodologiques

### Les données du recensement de la population de 2015

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2015 pour ses analyses géographiques.

Le recensement de 2015 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence.

### Délimitation des unités urbaines

Une unité urbaine (ou plus communément une agglomération) est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants.

Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de la population. La dernière délimitation, effectuée en 2010, est appuyée sur le recensement de 2009.

Sont identifiées tout d'abord les zones bâties atteignant plus de 2 000 habitants. Une zone bâtie est une zone constituée de constructions avoisinantes (à l'exclusion des bâtiments ou terrains servant à des buts publics, industriels ou commerciaux) formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Dans chaque zone bâtie s'étendant sur deux communes ou davantage, la ou les communes dont la population résidant dans la zone bâtie en question représente moins de la moitié de la population totale de la commune sont éliminées. Ne sont retenues ensuite que les zones bâties s'étendant sur deux communes au moins et dont la population atteint au minimum 2 000 habitants. Les communes touchées constituent alors une agglomération multicommunale. Toute commune appartenant à une agglomération multicommunale est réputée urbaine au sens de l'INSEE. Les communes n'appartenant pas à une agglomération multicommunale sont classées comme urbaines dès lors que le nombre d'habitants de la plus grande zone bâtie de la commune atteint au moins 2 000 habitants. Ces communes urbaines sont appelées villes isolées. Finalement, sont appelées unités urbaines aussi bien les agglomérations multicommunales que les villes isolées. Les communes n'appartenant pas aux unités urbaines ainsi définies sont appelées communes rurales.

## 924 unités urbaines équipées

Les établissements cinématographiques sont majoritairement implantés dans les communes urbaines. 41,4 % des unités urbaines sont équipées. Les agglomérations équipées de salles de cinéma concentrent près de 44 millions d'individus, soit 67,9 % de la population urbaine totale. L'ensemble des 119 unités urbaines qui comptent 50 000 habitants et plus disposent d'au moins une salle active sur son territoire. Les centres des grandes villes comptent généralement davantage de salles que leur banlieue, bien que l'implantation de multiplexes à la périphérie des plus grandes communes françaises ait progressivement compensé ce déséquilibre. Seules cinq agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants ne sont pas

équipées de salles actives en 2018. Il s'agit des unités urbaines de Le Rheu (20 063 habitants), Rosny-sur-Seine (20 483 habitants), Dombasle-sur-Meurthe (22 151 habitants), Lunéville (22 690 habitants) et Esbly (34 913 habitants). Près de 30 % des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont équipées de salles de cinéma, 73,2 % de celles de 10 000 à 20 000 habitants et 96,3 % de celles de 20 000 à 50 000 habitants.

---

**Près de 70 % de la population dispose d'un cinéma dans son unité urbaine.**

---

## Unités urbaines équipées de salles de cinéma en 2018

	unités urbaines existantes	unités urbaines équipées		population totale		population équipée	
		nombre	% du total	millions	%	millions	% de la pop. totale
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	1 743	502	28,8	7,918	12,3	2,788	35,2
10 000 à 20 000 habitants	235	172	73,2	3,264	5,1	2,436	74,6
20 000 à 50 000 habitants	136	131	96,3	4,104	6,4	3,984	97,1
50 000 à 100 000 habitants	64	64	100,0	4,550	7,1	4,550	100,0
100 000 à 200 000 habitants	22	22	100,0	3,246	5,0	3,246	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	32	100,0	15,971	24,8	15,971	100,0
Paris	1	1	100,0	10,706	16,6	10,706	100,0
<i>zones rurales</i>	-	-	-	14,541	22,6	0,357	2,5
<b>France</b>	<b>2 233</b>	<b>924</b>	<b>41,4</b>	<b>64,301</b>	<b>100,0</b>	<b>44,038</b>	<b>68,5</b>

Source: CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

## Les unités urbaines de 100 000 habitants et plus réalisent plus des 2/3 des entrées

En raison de la mobilité des spectateurs et surtout de l'implantation des multiplexes au centre ou à la périphérie des grandes villes, le découpage du territoire en zones rurales et unités urbaines apporte un complément précieux à l'analyse par taille de communes.

En 2018, 67,5 % des entrées et 70,1 % des recettes sont réalisées dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus (y compris l'agglomération parisienne), dans lesquelles résident 46,5 % des Français. Ces unités urbaines regroupent 37,0 % des établissements, 54,6 % des écrans actifs et 56,6 % des fauteuils. 68,1 % des multiplexes sont implantés dans ces agglomérations en 2018.

---

**Les deux tiers des multiplexes sont implantés dans des unités urbaines de 100 000 habitants et plus.**

---

## Équipement des zones rurales et des unités urbaines en 2018

	total	multi-plexes <sup>1</sup>	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil	
			% du total	art et essai <sup>2</sup>					% du total
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	515	3	0,6	368	71,5	670	130	195	61
10 000 à 20 000 habitants	199	1	0,5	142	71,4	386	69	179	47
20 000 à 50 000 habitants	189	21	11,1	118	62,4	685	116	169	35
50 000 à 100 000 habitants	124	46	37,1	76	61,3	676	123	182	37
100 000 à 200 000 habitants	88	29	33,0	42	47,7	462	91	196	36
200 000 habitants et plus (hors Paris)	379	85	22,4	171	45,1	1 713	329	192	49
Paris	288	40	13,9	136	47,2	1 089	217	200	49
<i>zones rurales</i>	258	1	0,4	126	48,8	301	51	170	283
France	2 040	226	11,1	1 179	57,8	5 982	1 126	188	57

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

<sup>2</sup> Classement après appel.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

## Résultats de fréquentation des zones rurales et des unités urbaines en 2018

	séances milliers	entrées		recettes guichets <sup>1</sup>		recette moyenne par entrée (€) <sup>1</sup>	indice de fréquentation <sup>2</sup>	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils (%) <sup>3</sup>
		millions	%	M€	%				
<i>unités urbaines</i>									
moins de 10 000 habitants	484	11,38	5,7	60,24	4,5	5,30	1,44	87	12,1%
10 000 à 20 000 habitants	386	8,73	4,3	49,63	3,7	5,68	2,68	127	13,2%
20 000 à 50 000 habitants	886	19,14	9,5	119,52	8,9	6,25	4,66	166	13,0%
50 000 à 100 000 habitants	1 085	22,46	11,2	149,61	11,2	6,66	4,94	183	11,8%
100 000 à 200 000 habitants	782	16,59	8,2	114,09	8,5	6,88	5,11	183	11,4%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	2 824	69,43	34,5	475,98	35,6	6,86	4,35	211	13,1%
Paris	1 862	49,88	24,8	346,77	25,9	6,95	4,66	229	14,1%
<i>zones rurales</i>	144	3,60	1,8	20,89	1,6	5,80	0,25	70	15,0%
France	8 454	201,20	100,0	1 336,73	100,0	6,64	3,13	179	13,0%

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>2</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>3</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

## L'indice de fréquentation s'élève à 3,13 entrées par habitant en 2018

L'indice de fréquentation est le rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée. En 2018, il s'élève à 3,13 entrées par habitant pour l'ensemble du territoire national.

## Le nombre d'entrées par habitant est le plus élevé pour l'unité urbaine de Paris.

L'indice de fréquentation augmente avec la taille de l'unité urbaine. Parmi les 119 unités urbaines de 50 000 habitants et plus, 10 affichent un indice de fréquentation supérieur ou égal à 7 en 2018 et 26 un indice supérieur ou égal à 6. Les unités urbaines de La Mézière (4 644 habitants) et de Ludres (8 676 habitants) sont les deux agglomérations qui affichent les plus forts indices de fréquentation en 2018 à 129,69 et 86,68 entrées par habitant. Ces résultats ne sous-entendent pas forcément que la population de ces zones est plus cinéophile qu'ailleurs mais que les cinémas implantés dans ces deux unités urbaines attirent des spectateurs ne résidant pas sur leur territoire. Elles sont, en effet, toutes deux situées à la périphérie de grandes unités urbaines, respectivement Rennes et Nancy.

## La Mézière en Ile-et-Vilaine est l'unité urbaine avec l'indice de fréquentation le plus élevé de France en 2018.

L'unité urbaine de La Mézière, au nord-est de Rennes, compte un établissement de 12 écrans implanté dans la commune-centre (35), seule commune de l'agglomération. La commune est située dans une zone économique dynamique et compte plusieurs zones artisanales. Le cinéma est au cœur d'un complexe commercial, véritable source d'attraction de spectateurs potentiels. L'agglomération de Ludres, au sud de Nancy, abrite un établissement de 14 écrans dans la commune-centre (54). L'unité urbaine compte deux communes, Ludres et Fléville-devant-Nancy. Ludres est considéré comme la première zone industrielle du grand est de la France

(350 entreprises sont installées sur la commune) et, par conséquent, est un point de passage pour un grand nombre de spectateurs potentiels.

## Les 10 premières unités urbaines en termes d'indice de fréquentation<sup>1</sup> en 2018

La Mézière (4 644 habitants)	129,69
Ludres (8 676 habitants)	86,68
Fontaine-le-Comte (4 672 habitants)	46,86
Brumath (11 074 habitants)	45,24
Molsheim (26 662 habitants)	23,16
Gréoux-les-Bains (2 628 habitants)	18,29
Beaurainville (3 279 habitants)	16,96
Saint-Martin-en-Haut (3 907 habitants)	16,23
Sarlat-la-Canéda (9 030 habitants)	15,75
Ploërmel (9 571 habitants)	15,46

<sup>1</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Le taux d'occupation des fauteuils atteint 13,0 %

Le taux d'occupation des fauteuils est le rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant pour chaque écran de la zone géographique considérée le nombre de fauteuils par le nombre de séances. Un taux d'occupation de 100 % pour un écran signifierait que pour toutes les séances programmées, tous les fauteuils seraient occupés. La capacité de la plupart des salles étant calibrée pour accueillir un maximum de spectateurs pour les séances de grande affluence, le taux d'occupation moyen d'une salle sur une année est généralement inférieur à 25 % (95,0 % des écrans en 2018). Pour l'ensemble des cinémas actifs, ce taux s'établit à 13,0 % en moyenne en 2018.

Le taux d'occupation des fauteuils apparaît supérieur à la moyenne nationale dans l'agglomération parisienne (14,1 % en 2018) et dans les zones rurales (15,0 %). À l'inverse, il est inférieur à la moyenne dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (11,4 %), dans les agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants (11,8 %) et dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (12,1 %).

Puget-Ville (4 177 habitants), Villerupt (20 247 habitants) et Céret (13 808 habitants) affichent les taux d'occupation des fauteuils les plus élevés en 2018 (respectivement 55,5 %, 52,5 % et 48,1 %). Ces trois unités urbaines ne comptent que des mono-écrans. Le circuit itinérant de Puget-Ville (six points de projection), dont la salle pilote est située dans la commune-centre (83), a ouvert 43 semaines en 2018 donnant lieu à 82 séances. Villerupt abrite deux mono-écrans, un situé à Audun-le-Tiche (57) et l'autre à Villerupt (54). Le cinéma de Audun-le-Tiche a organisé 39 séances sur 15 semaines d'activité et celui de Villerupt en a organisé 122 sur 21 semaines en 2018. Le cinéma de Céret, situé à Céret (66), a ouvert 38 semaines et organisé 79 séances, soit 2 séances par semaine.

## Les petits établissements enregistrent les taux d'occupation les plus élevés.

Le nombre annuel moyen d'entrées par fauteuil s'accroît très rapidement avec la taille de l'unité urbaine, passant de 70 dans les zones rurales à 229 dans l'agglomération parisienne (179 en moyenne sur l'ensemble du territoire). Le nombre d'entrées par fauteuil est souvent plus fort dans une plus grande agglomération que dans une petite unité urbaine car, dans les grandes villes, la programmation s'étale sur l'ensemble de la semaine et les salles proposent plusieurs séances par jour. Dans les petites villes, les salles offrent parfois une programmation plus réduite.

## Les 10 premières unités urbaines en termes de taux d'occupation des fauteuils<sup>1</sup> en 2018

	taux d'occupation des fauteuils	semaines d'activité
Puget-Ville (4 177 habitants)	55,5%	43
Villerupt (20 247 habitants)	52,5%	21
Céret (13 808 habitants)	48,1%	38
Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou (14 116 habitants)	47,6%	10
Chomérac (3 051 habitants)	46,6%	7
Carcès (7 028 habitants)	43,3%	50
Dieulefit (4 007 habitants)	37,7%	52
Bréal-sous-Montfort (5 815 habitants)	36,7%	48
Missillac (5 199 habitants)	35,8%	40
Meung-sur-Loire (9 217 habitants)	34,9%	36

<sup>1</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### Un équipement cinématographique bien calibré

En moyenne, la France dispose d'un fauteuil pour 57 habitants en 2018. En volume, l'équipement proposé aux spectateurs potentiels est comparable quelle que soit la taille de l'agglomération. En moyenne, un fauteuil est disponible pour 36 à 61 habitants selon les catégories d'unités urbaines. Pour autant, certaines agglomérations disposent d'un équipement plus dense, comme La Mézière (4 644 habitants et un fauteuil pour deux habitants en 2018) ou Ludres (8 676 habitants et un fauteuil pour trois habitants). Comme mentionné précédemment, ces deux unités urbaines abritent de très grands cinémas, calibrés sur l'activité économique de ces zones et non sur leur nombre d'habitants. Par ailleurs, la capacité d'accueil des salles n'est pas dépendante du nombre d'habitants des communes ou des unités urbaines. Quelle que soit la zone d'implantation, les écrans disposent, en moyenne, de 169 à 200 fauteuils en 2018 (188 fauteuils par écran en moyenne sur l'ensemble du parc).

### Les 10 premières unités urbaines en termes de densité du parc en 2018 (nombre de fauteuils par habitant)

La Mézière (4 644 habitants)	1/2
Ludres (8 676 habitants)	1/3
Fontaine-le-Comte (4 672 habitants)	1/3
Brumath (11 074 habitants)	1/4
Gréoux-les-Bains (2 628 habitants)	1/4
Gacé (2 074 habitants)	1/6
Saint-Palais (2 969 habitants)	1/6
Le Grand-Bornand (2 154 habitants)	1/6
Moirans-en-Montagne (2 088 habitants)	1/6
Bourganeuf (2 732 habitants)	1/7

Lecture : dans l'unité urbaine de La Mézière, il y a un fauteuil pour deux habitants en 2018.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### La recette moyenne par entrée augmente avec la taille de l'unité urbaine

La recette moyenne TTC par entrée en salles (RME TTC) est calculée à partir des déclarations de recettes transmises chaque semaine par les exploitants au CNC. Elle résulte de la division de la somme des recettes réalisées aux guichets des salles de cinéma par le nombre d'entrées payantes enregistrées. La RME tient compte à la fois des entrées payantes hors abonnements illimités et des entrées réalisées dans le cadre de ces abonnements, pour lesquelles les recettes sont valorisées conformément aux prix de référence.

En 2018, la RME TTC s'élève à 6,64 € en France. La RME TTC est plus élevée dans les agglomérations les plus peuplées. Le billet coûte, en moyenne, 6,95 € dans l'agglomération parisienne et 5,30 € dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts. Les investissements, les modes de gestion et les charges d'exploitation sont importants pour les exploitants présents dans les grandes agglomérations. Leur politique tarifaire est, par conséquent, différente de celle des exploitants implantés dans les unités urbaines plus petites.

### La recette moyenne par entrée est la plus faible dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants à 5,30 €.

C'est à Gisors (13 776 habitants) et à Forges-les-Eaux (4 860 habitants) que la recette moyenne par entrée est la plus faible à respectivement 3,01 € et 3,22 €. L'unité urbaine de Gisors compte un cinéma mono-écran ouvert toute l'année. Celle de Forges-les-Eaux compte également un mono-écran ouvert 23 semaines dans l'année.

## Les 10 unités urbaines avec la plus faible recette moyenne par entrée<sup>1</sup> en 2018

Gisors (13 776 habitants)	3,01€
Forges-les-Eaux (4 860 habitants)	3,22€
Beaurainville (3 279 habitants)	3,29€
Barentin (20 372 habitants)	3,33€
Moreuil (4 516 habitants)	3,38€
Toucy (2 732 habitants)	3,41€
Cruas (2 976 habitants)	3,43€
Port-Saint-Louis-du-Rhône (8 588 habitants)	3,48€
Camaret-sur-Aigues (5 328 habitants)	3,53€
Delle (partie française) (10 029 habitants)	3,54€

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Une unité urbaine supplémentaire équipée en dix ans

Parmi les 2 233 unités urbaines délimitées par l'INSEE en 2010, 924 sont équipées d'au moins un établissement cinématographique actif en 2018. En 2009, une unité urbaine de moins était équipée. Sur la période, 29 unités urbaines équipées en 2009 ne le sont plus en 2018. Il s'agit de 21 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, de sept unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (Rethel, Saint-Maixent-l'École, La Londe-les-Maures, Pont-l'Abbé, Dammartin-en-Goële, Sérignan et Saint-Laurent-de-la-Salanque) et d'une unité urbaine de 20 000 habitants et plus (Lunéville). À l'inverse, 30 unités urbaines sont désormais équipées de salles de cinéma : 24 unités urbaines de moins de 10 000 habitants, quatre de 10 000 à 20 000 habitants (Savenay, Crépy-en-Valois, La Broque et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume) et deux de 20 000 à 50 000 habitants (Barentin et Saint-Amand-les-Eaux).

## Unités urbaines équipées de salles de cinéma

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	499	497	498	503	507	503	503	504	504	502
10 000 à 20 000 habitants	175	175	172	172	175	173	173	173	172	172
20 000 à 50 000 habitants	130	130	130	131	132	132	132	132	131	131
50 000 à 100 000 habitants	64	64	64	64	64	64	64	64	64	64
100 000 à 200 000 habitants	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
unité urbaine de Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<i>zones rurales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>France</b>	<b>923</b>	<b>921</b>	<b>919</b>	<b>925</b>	<b>933</b>	<b>927</b>	<b>927</b>	<b>928</b>	<b>926</b>	<b>924</b>

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Une évolution plus importante du parc dans les unités urbaines moyennes

Entre 2009 et 2018, les unités urbaines de moins de 20 000 habitants perdent 14 établissements cinématographiques et gagnent 47 écrans. Les agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants sont celles qui ont le plus bénéficié du développement des multiplexes. Signe de la concentration des écrans dans un plus petit nombre de sites, ces unités urbaines perdent 21 établissements et gagnent 163 écrans sur la période. Au-delà de 100 000 habitants (hors unité urbaine de Paris), les unités urbaines comptent huit établissements actifs et 167 écrans de plus en dix ans. L'agglomération parisienne gagne huit établissements et

135 écrans entre 2009 et 2018. De nombreux multiplexes se sont implantés dans l'unité urbaine de Paris.

En ce qui concerne les zones rurales, le parc cinématographique évolue de manière opposée. Elles abritent 14 établissements et huit écrans de moins en 2018 par rapport à 2009.

**+210 écrans et +20,1% d'entrées dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants entre 2009 et 2018.**

## Établissements des zones rurales et des unités urbaines

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	521	518	518	518	522	516	517	517	519	515
10 000 à 20 000 habitants	207	202	198	199	202	200	199	200	199	199
20 000 à 50 000 habitants	201	196	194	196	192	191	191	192	190	189
50 000 à 100 000 habitants	133	130	130	124	120	123	125	125	125	124
100 000 à 200 000 habitants	91	90	88	88	87	86	88	88	88	88
200 000 habitants et plus (hors Paris)	368	367	362	362	366	371	372	375	377	379
unité urbaine de Paris	280	278	279	284	285	284	283	288	288	288
<i>zones rurales</i>	272	269	265	264	253	249	258	259	260	258
France	2 073	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Écrans des zones rurales et des unités urbaines

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	651	647	650	658	663	658	664	666	668	670
10 000 à 20 000 habitants	358	356	350	353	368	370	374	377	382	386
20 000 à 50 000 habitants	571	566	577	590	609	620	646	660	671	685
50 000 à 100 000 habitants	627	636	643	627	628	647	659	666	669	676
100 000 à 200 000 habitants	435	432	429	439	433	432	445	445	458	462
200 000 habitants et plus (hors Paris)	1 573	1 574	1 564	1 578	1 601	1 614	1 639	1 680	1 696	1 713
unité urbaine de Paris	954	951	953	963	999	1 022	1 014	1 048	1 066	1 089
<i>zones rurales</i>	309	306	302	300	288	284	300	300	303	301
France	5 478	5 468	5 468	5 508	5 589	5 647	5 741	5 842	5 913	5 982

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### Plus fort gain d'écrans en dix ans : l'agglomération parisienne avec 135 écrans supplémentaires

L'agglomération parisienne présente le gain d'écrans le plus fort entre 2009 et 2018 (+135). Elle comptait 954 écrans dans 280 établissements actifs en 2009, elle en dénombre 1 089 dans 288 établissements en 2018. Cette progression s'explique d'abord par de nombreuses ouvertures de multiplexes dans les départements périphériques : 12 écrans à Tremblay-en-France (93) en 2013, 14 écrans à Aulnay-sous-Bois (93) en 2014, huit écrans à Levallois-Perret (92) en 2015, 10 écrans à Sarcelles (95) en 2017, huit écrans à Montigny-lès-Cormeilles (95) en 2017, neuf écrans à Massy (91) en 2017, 10 écrans à Brétigny-sur-Orge (91) en 2018 et huit écrans à Chennevières-sur-Marne (94) en 2018.

La progression reflète également l'extension du parc de salles de la capitale sur la période (+30 écrans dans le 19<sup>ème</sup> et +10 écrans dans le 15<sup>ème</sup>). Cet élargissement du parc cinématographique de l'agglomération parisienne est parallèle à la fermeture de 28 cinémas (70 écrans) dans l'agglomération.

L'unité urbaine de Nice gagne 24 écrans entre 2009 et 2018, notamment avec l'ouverture de 10 écrans à Cagnes-sur-Mer (06) en 2015 et de neuf écrans à Nice (06) en 2018. De ces ouvertures, conjuguées à la fermeture d'un mono-écran et d'un cinéma de quatre écrans, résulte un solde positif de quatre établissements entre 2009 (34) et 2018 (38).

### Les 10 premières unités urbaines en termes de gains d'écrans entre 2009 et 2018

	établissements	écrans	fauteuils
Paris (10 706 072 habitants)	+8	+135	+22 251
Nice (943 354 habitants)	+4	+24	+4 781
Bordeaux (904 359 habitants)	+2	+24	+4 049
Toulouse (948 433 habitants)	+3	+21	+3 167
Marseille - Aix-en-Provence (1 585 498 habitants)	+6	+20	+4 482
Clermont-Ferrand (265 892 habitants)	+2	+19	+3 354
Lyon (1 639 558 habitants)	-1	+18	+4 163
Molsheim (26 662 habitants)	+1	+13	+2 271
Tours (353 042 habitants)	+4	+12	+2 489
Nîmes (184 750 habitants)	+1	+11	+1 814
Saint-Étienne (373 130 habitants)	+3	+11	+2 012
Le Mans (210 018 habitants)	+1	+11	+2 411

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

**+275 écrans et -7,7% d'entrées  
pour les unités urbaines  
de 200 000 habitants  
et plus (y compris Paris)  
entre 2009 et 2018.**

### Plus fort recul du nombre d'écrans en dix ans : Le Havre et Reims avec sept écrans de moins

Entre 2009 et 2018, l'unité urbaine de Le Havre perd 12 écrans et deux établissements suite notamment à la fermeture de deux cinémas dans la commune-centre (76), un de sept écrans et un mono-écran, et d'un multiplexe de 10 écrans à

Montivilliers (76). Un cinéma de quatre écrans à Montivilliers a ouvert. Sur la période, l'unité urbaine de Reims perd huit écrans et un établissement après la fermeture d'un cinéma de sept écrans dans la commune-centre (51). Aucun cinéma n'a ouvert entre 2009 et 2018 dans l'agglomération Rémoise.

### Les 10 premières unités urbaines en termes de pertes d'écrans entre 2009 et 2018

	établissements	écrans	fauteuils
Le Havre (237 578 habitants)	-2	-12	-2 517
Reims (212 949 habitants)	-1	-8	-2 235
Saint-Nazaire (152 164 habitants)	-2	-6	-1 244
Sète (91 281 habitants)	-2	-5	-764
Dijon (243 244 habitants)	-1	-5	-587
Perpignan (200 971 habitants)	-1	-4	-408
Rouen (467 133 habitants)	-1	-4	-671
Montluçon (56 615 habitants)	-1	-4	-718
Douai - Lens (504 537 habitants)	-1	-3	-614
Bayonne (236 730 habitants)	-2	-3	-437
Cholet (57 841 habitants)	-1	-3	-619
Colmar (95 712 habitants)	0	-3	-287

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### Baisse moins importante de la fréquentation dans les petites unités urbaines

En 2018, la fréquentation cinématographique recule de 3,9 % par rapport à 2017 et s'élève à 201,2 millions d'entrées payantes sur l'ensemble du territoire français. Les petites unités urbaines affichent des résultats en recul moins important entre 2017 et 2018 : -1,8 % pour celles de moins de 10 000 habitants et -1,1 % pour celles de 10 000 à 20 000 habitants. Le recul de la fréquentation est nettement plus prononcé que pour l'ensemble du territoire dans l'agglomération parisienne (-5,8 %), dans les unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants (-5,1 %) et dans celles de 100 000 à 200 000 habitants (-4,8 %). Les zones rurales enregistrent plus d'entrées en 2018 qu'en 2017 (+0,6 %). Certaines agglomérations connaissent une progression de leur fréquentation particulièrement importante en 2018. Le seul cinéma actif de l'unité urbaine de Mayenne (53) avait été fermé pour travaux la quasi-totalité de l'année 2017. Sa réouverture en 2018 explique

l'explosion du nombre d'entrées dans cette unité urbaine (+1 3616,1 %). En ce qui concerne Carantec (+200,4 %), le seul mono-écran de l'unité urbaine a également été fermé pour

### Les zones rurales connaissent une légère progression de leur fréquentation en 2018 (+0,6 % par rapport à 2017).

travaux sur les ¾ de l'année 2017.

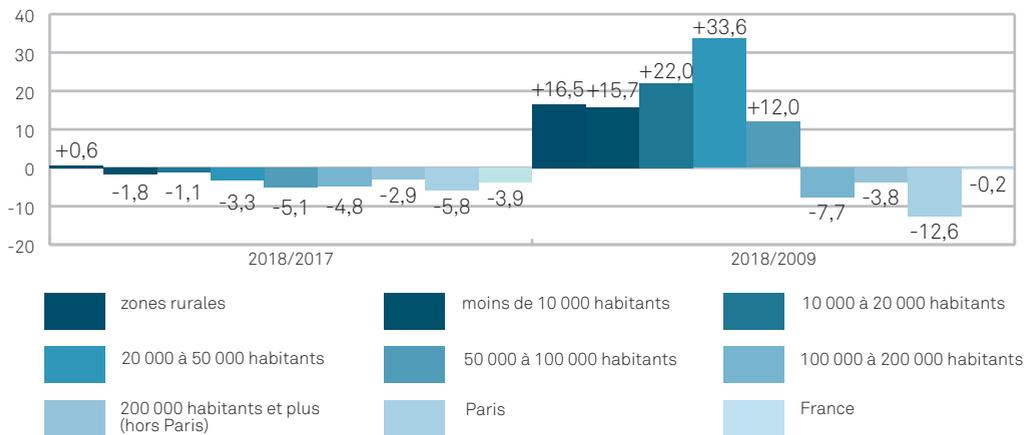
Sur la période 2009-2018, la fréquentation est stable sur l'ensemble du territoire (-0,2 %). L'agglomération parisienne (-12,6 %) affiche un recul net de la fréquentation cinématographique. Les progressions les plus importantes sont enregistrées dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (+33,6 %), celles de 10 000 à 20 000 habitants (+22,0 %) et dans les zones rurales (+16,5 %).

## Fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (millions)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	9,83	9,85	11,02	9,98	9,34	10,78	10,93	11,59	11,58	11,38
10 000 à 20 000 habitants	7,16	7,24	8,03	7,22	6,88	8,17	8,39	8,84	8,83	8,73
20 000 à 50 000 habitants	14,33	14,66	16,21	15,39	14,82	17,25	18,13	19,59	19,80	19,14
50 000 à 100 000 habitants	20,05	21,07	22,57	21,16	20,06	22,65	23,10	23,99	23,66	22,46
100 000 à 200 000 habitants	17,96	18,61	19,39	17,95	16,76	18,12	17,83	18,15	17,42	16,59
200 000 habitants et plus (hors Paris)	72,14	75,51	77,78	72,67	69,05	73,21	71,38	73,80	71,53	69,43
Paris	57,06	57,09	58,92	56,27	54,27	55,82	52,44	53,71	52,98	49,88
<i>zones rurales</i>										
France	3,09	3,07	3,28	2,93	2,57	3,08	3,15	3,54	3,58	3,60
<b>France</b>	<b>201,62</b>	<b>207,10</b>	<b>217,20</b>	<b>203,58</b>	<b>193,74</b>	<b>209,08</b>	<b>205,36</b>	<b>213,20</b>	<b>209,37</b>	<b>201,20</b>

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Évolution de la fréquentation des zones rurales et des unités urbaines (%)



Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Les 10 premières unités urbaines en termes de progressions d'entrées en 2018 par rapport à 2017

Mayenne (15 119 habitants)	+1 316,1%
Carantec (4 470 habitants)	+200,4%
Sully-sur-Loire (11 960 habitants)	+146,1%
Montendre (3 576 habitants)	+92,2%
Abbeville (26 023 habitants)	+82,8%
Aizenay (9 212 habitants)	+75,2%
Neufchâteau (6 615 habitants)	+72,6%
Joigny (9 580 habitants)	+60,1%
Le Vigan (7 165 habitants)	+58,2%
Beynes (8 069 habitants)	+54,5%

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2018

	popu- lation (millions)	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	éta-bli- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
Agen	0,081	0,37	-1,3%	2,55	6,84	4,58	22,8	10,5%	1	2	12	1 883	1	1
Ajaccio	0,068	0,36	-6,8%	2,34	6,54	5,22	10,3	17,8%	1	5	10	2 625	1	-
Albi	0,075	0,28	-9,1%	1,86	6,68	3,73	17,8	8,4%	1	3	12	2 142	2	1
Alès	0,094	0,29	-1,3%	2,19	7,55	3,07	13,6	13,2%	1	1	8	1 309	1	1
Amiens	0,163	0,82	-3,6%	5,90	7,16	5,07	26,5	14,2%	1	3	14	3 124	2	1
Angers	0,226	1,33	-4,4%	9,05	6,78	5,90	44,6	16,7%	2	3	25	4 522	1	1
Angoulême	0,109	0,31	-7,8%	1,95	6,37	2,81	25,0	7,4%	1	2	13	2 170	1	1
Anney	0,168	0,89	-2,6%	6,34	7,16	5,27	28,9	18,5%	3	9	22	4 488	7	1
Annamasse (Genève)	0,178	0,81	-7,1%	6,99	8,63	4,54	29,6	13,6%	5	6	20	3 992	4	1
Arles	0,056	0,12	-3,4%	0,71	6,05	2,11	8,0	12,9%	1	2	6	714	1	-
Armentières	0,078	0,18	-0,7%	0,92	5,28	2,24	10,3	11,9%	2	2	6	865	2	-
Arras	0,087	0,28	+1,1%	1,60	5,75	3,20	9,2	26,4%	1	2	7	1 303	1	-
Avignon	0,456	2,00	-5,5%	13,15	6,59	4,38	82,3	14,5%	9	14	52	8 688	7	2
Bastia	0,068	0,20	-4,5%	1,35	6,90	2,89	7,7	17,1%	2	3	6	906	1	-
Bayonne	0,237	1,19	-3,3%	7,39	6,21	5,03	65,5	10,2%	7	8	37	6 724	5	1
Beauvais	0,059	0,45	-13,4%	2,96	6,65	7,59	21,3	13,2%	1	2	11	1 800	2	1
Belfort	0,082	0,47	-2,8%	3,22	6,87	5,73	25,4	8,7%	1	1	14	2 973	1	1
Bergerac	0,065	0,19	-4,2%	1,20	6,35	2,93	13,8	10,0%	2	2	10	1 509	2	1
Besançon	0,135	0,81	-7,7%	5,33	6,59	5,98	42,3	12,6%	2	4	25	4 066	2	2
Béthune	0,356	0,59	+1,7%	3,80	6,40	1,67	29,8	9,8%	4	5	19	4 122	1	1
Béziers	0,091	0,67	-3,8%	4,60	6,82	7,42	40,1	10,4%	2	2	21	3 453	-	2
Blois	0,067	0,47	-6,3%	3,28	7,05	6,98	23,0	10,2%	1	2	14	2 835	1	1
Bordeaux	0,904	4,50	-4,4%	28,74	6,39	4,98	202,1	12,4%	17	20	115	21 860	9	5

	popu- lation (millions)	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne/ entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	éta- blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta- b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
Boulogne-sur-Mer	0,087	0,21	-7,8%	1,26	5,98	2,41	10,9	14,6%	1	1	7	944	1	-
Bourg-en-Bresse	0,060	0,46	-4,3%	3,05	6,68	7,64	16,6	13,2%	1	2	12	2 532	1	1
Bourges	0,083	0,48	-7,4%	3,26	6,83	5,78	25,8	8,8%	1	2	13	2 730	1	1
Bourgoin-Jallieu	0,058	0,51	-4,4%	3,58	7,05	8,76	20,4	15,0%	1	1	12	2 010	-	1
Brest	0,201	0,99	-7,8%	6,26	6,29	4,96	46,4	12,6%	2	5	33	5 793	2	2
Brive-la-Gaillarde	0,075	0,37	-2,2%	2,56	6,98	4,88	22,6	9,5%	1	2	12	2 091	1	1
Caen	0,199	1,54	-6,3%	9,76	6,33	7,75	55,8	14,6%	3	5	30	6 576	2	2
Calais	0,101	0,55	+2,1%	3,92	7,08	5,50	29,6	10,3%	2	2	16	2 869	1	1
Castres	0,056	0,17	-7,7%	1,15	6,80	3,01	8,7	14,9%	1	1	5	660	1	-
Châlons-en-Champagne	0,058	0,29	-4,9%	1,93	6,64	5,03	18,5	9,0%	1	2	10	1 754	1	1
Chalon-sur-Saône	0,075	0,25	+14,5%	1,54	6,11	3,37	15,3	10,2%	1	3	18	3 493	1	1
Chambéry	0,187	0,96	-3,2%	6,73	6,99	5,15	50,1	11,8%	4	8	32	5 231	5	2
Charleville-Mézières	0,059	0,38	-8,7%	2,59	6,74	6,47	17,3	11,3%	1	1	10	2 008	1	1
Chartres	0,090	0,45	-6,2%	3,14	6,93	5,06	15,9	15,8%	1	1	11	2 025	1	1
Châteauroux	0,061	0,25	-7,7%	1,63	6,49	4,12	15,7	10,6%	1	2	9	1 406	2	1
Cherbourg-Octeville	0,083	0,43	-6,5%	2,89	6,70	5,18	33,6	6,1%	1	3	18	3 841	2	1
Cholet	0,058	0,38	-6,2%	2,27	6,02	6,51	16,6	15,9%	1	1	10	1 443	1	1
Clermont-Ferrand	0,266	1,59	-2,4%	10,42	6,55	5,98	93,7	10,2%	3	8	52	8 764	4	2
Cluses	0,089	0,03	-17,6%	0,16	4,98	0,37	0,9	8,5%	2	3	3	1 114	2	-
Colmar	0,096	0,53	-11,0%	3,68	6,90	5,57	27,2	9,6%	1	2	16	3 488	1	1
Compiègne	0,070	0,49	-7,3%	3,46	7,13	6,88	25,3	11,0%	2	2	15	2 686	1	1

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.  
Source : CNC.

### Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2018

	popu- lation (millions)	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
Creil	0,120	0,60	-2,9%	4,67	7,76	5,00	24,7	9,8%	2	2	15	4 199	-	1
Dijon	0,243	1,31	-3,8%	8,46	6,47	5,38	64,2	11,9%	2	5	36	6 301	2	2
Douai-Lens	0,505	1,71	+0,2%	11,10	6,50	3,38	65,7	12,4%	7	8	42	9 032	1	3
Draguignan	0,081	0,28	-3,2%	1,98	7,00	3,49	14,5	10,7%	1	1	7	1 288	-	-
Dunkerque	0,177	0,68	-1,7%	4,17	6,10	3,86	30,8	11,8%	4	5	21	4 129	1	1
Epinal	0,062	0,42	-6,7%	2,64	6,35	6,72	11,2	18,8%	1	1	8	1 600	1	1
Evreux	0,061	0,48	-8,7%	3,60	7,44	7,98	19,9	10,2%	1	1	10	2 395	1	1
Fréjus	0,096	0,41	-0,1%	2,67	6,54	4,26	16,3	14,0%	2	3	11	2 257	1	-
Grenoble	0,512	2,33	-2,0%	15,87	6,82	4,55	100,0	11,8%	8	14	61	11 974	7	2
Haguenau	0,059	0,34	-3,3%	2,30	6,75	5,76	14,8	14,0%	2	2	11	1 864	-	1
Le Havre	0,238	0,88	-1,0%	6,04	6,84	3,72	37,4	13,3%	3	5	23	4 188	2	1
Laval	0,067	0,40	-11,2%	2,68	6,65	5,99	13,7	14,6%	1	1	9	1 844	1	1
Lille	1,039	4,38	-4,3%	29,71	6,78	4,21	136,8	14,9%	12	18	85	18 827	8	4
Limoges	0,183	0,89	-5,2%	5,88	6,62	4,84	45,6	11,2%	1	3	29	5 178	1	2
Lorient	0,114	0,83	-6,7%	5,73	6,91	7,25	41,6	11,0%	2	2	22	4 050	-	2
Lyon	1,640	7,15	-1,7%	50,29	7,04	4,36	292,7	12,8%	28	46	177	34 026	27	9
Le Mans	0,210	1,28	-3,8%	8,71	6,78	6,11	68,0	11,5%	3	6	36	6 158	1	2
Marseille-Aix-en-Provence	1,585	5,99	-1,6%	44,03	7,35	3,78	218,2	15,6%	16	33	138	24 609	17	7
Maubeuge	0,112	0,33	-1,6%	2,10	6,33	2,96	15,4	10,0%	3	3	11	2 884	1	1
Meaux	0,074	0,24	-6,7%	1,51	6,18	3,28	12,9	11,9%	1	1	7	1 129	-	-
Menton (Monaco)	0,068	0,09	+6,9%	0,54	6,12	1,29	4,7	15,2%	1	1	3	377	-	-
Metz	0,285	1,51	-6,0%	10,59	7,01	5,30	54,3	11,8%	6	7	40	9 226	3	2
Montargis	0,056	0,33	-9,3%	2,21	6,79	5,84	15,4	12,8%	1	1	9	1 499	1	1
Montauban	0,078	0,48	-5,1%	3,28	6,85	6,14	25,3	9,9%	2	3	14	2 694	2	1

	popu- lation (millions)	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne/ entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	éta- blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta- b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
Montbéliard	0,078	0,48	-5,1%	3,28	6,85	6,14	25,3	9,9%	2	3	14	2 694	2	1
Montélimar	0,106	0,45	-6,8%	2,49	5,58	4,19	22,9	9,6%	2	2	14	2 933	1	1
Montluçon	0,056	0,29	-2,1%	1,61	5,54	5,22	17,6	16,5%	2	4	15	1 547	2	-
Montpellier	0,057	0,17	-5,4%	1,01	5,91	3,03	6,6	20,0%	1	1	5	662	1	-
Mulhouse	0,429	2,67	+0,1%	19,78	7,40	6,23	106,4	14,1%	4	9	57	10 241	3	4
Nancy	0,247	0,73	-11,4%	5,16	7,11	2,94	38,6	7,8%	3	5	25	5 977	2	2
Nantes	0,286	1,17	-0,8%	7,97	6,78	4,11	50,1	12,3%	2	6	29	5 639	2	2
Narbonne	0,634	3,46	-4,7%	21,19	6,12	5,46	131,5	14,5%	9	15	74	14 560	9	5
Nevers	0,053	0,38	-1,9%	2,62	6,94	7,08	19,0	14,0%	1	2	10	1 518	1	1
Nice	0,058	0,32	-6,1%	2,13	6,61	5,52	16,4	10,8%	1	1	10	1 816	1	1
Nîmes	0,943	3,74	+1,6%	27,40	7,33	3,96	159,9	13,8%	18	38	108	19 279	13	3
Niort	0,185	1,13	+3,8%	7,79	6,90	6,11	58,3	11,4%	1	4	32	5 573	1	2
Orléans	0,073	0,50	-2,7%	3,34	6,72	6,80	26,1	10,4%	1	2	14	2 945	1	1
Paris	0,278	1,38	-1,6%	10,50	7,63	4,95	48,3	13,2%	2	3	25	5 474	1	2
Pau	10,706	49,88	-5,8%	346,77	6,95	4,66	1 862,2	14,1%	193	288	1 089	217 391	136	40
Périgueux	0,198	0,85	-1,7%	5,96	7,01	4,30	58,2	7,8%	2	4	30	5 705	1	2
Perpignan	0,074	0,36	-4,5%	2,50	6,90	4,88	20,7	9,7%	2	2	11	1 982	2	1
Poitiers	0,201	1,26	-3,5%	8,50	6,73	6,28	61,8	12,5%	4	5	35	5 726	2	2
Quimper	0,131	0,66	-4,7%	4,44	6,75	5,04	38,2	10,3%	2	4	21	3 538	2	1
Reims	0,080	0,55	-6,5%	3,65	6,59	6,92	25,4	12,7%	1	3	16	2 774	2	1

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

### Équipement et résultats d'exploitation des unités urbaines de 50 000 habitants et plus en 2018

	popu- lation (millions)	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recettes moyenne / entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
Rennes	0,213	0,16	-24,1%	0,87	5,48	0,74	9,7	13,4%	1	1	5	607	1	-
Roanne	0,331	1,37	-6,0%	9,06	6,63	4,13	41,0	15,9%	4	7	26	5 762	4	1
La Rochelle	0,128	0,88	-2,7%	5,96	6,81	6,82	39,6	11,0%	1	4	23	5 502	2	1
La Roche-sur-Yon	0,054	0,58	-5,3%	3,81	6,53	10,91	17,7	15,9%	1	2	11	2 308	1	1
Rodez	0,051	0,29	-8,2%	2,07	7,07	5,78	20,7	8,9%	1	1	10	1 603	1	1
Romans-sur-Isère	0,057	0,22	+0,0%	1,46	6,53	3,91	12,5	13,2%	1	2	11	1 503	1	1
Rouen	0,467	2,19	-4,9%	16,12	7,36	4,69	102,3	10,3%	7	9	60	12 581	3	3
Saint-Brieuc	0,095	0,63	-7,3%	4,07	6,43	6,70	20,2	16,2%	2	2	16	3 337	1	1
Saint-Cyprien	0,053	0,04	-6,0%	0,18	4,50	0,76	1,9	9,4%	3	4	4	984	3	-
Saint-Etienne	0,373	0,97	-1,7%	5,58	5,76	2,60	55,3	9,0%	9	13	43	8 495	4	2
Saint-Just- Saint-Rambert	0,061	0,33	+7,6%	1,97	5,91	5,49	11,2	16,2%	2	2	8	1 479	2	-
Saint-Nazaire	0,152	0,83	-7,2%	5,23	6,30	5,45	36,6	11,8%	6	7	24	4 724	3	1
Saint-Omer	0,062	0,38	+2,7%	2,44	6,50	6,05	14,1	15,6%	1	1	9	1 546	1	1
Saint-Quentin	0,065	0,36	-7,0%	2,46	6,89	5,49	22,8	9,1%	1	1	11	1 927	1	1
Salon-de-Provence	0,060	0,23	-0,8%	1,53	6,58	3,84	14,2	9,7%	2	3	9	1 605	3	-
Sarrebruck-Forbach	0,084	0,32	-7,5%	2,03	6,37	3,80	23,5	6,0%	2	2	15	3 248	-	1
Sète	0,091	0,14	-3,0%	0,70	5,09	1,52	6,0	14,5%	2	2	4	633	2	-
Strasbourg	0,461	1,82	-5,8%	11,61	6,39	3,94	80,0	11,7%	1	5	40	7 900	3	1
Tarbes	0,076	0,38	-5,6%	2,73	7,23	5,00	22,5	9,2%	1	1	11	2 049	-	1
La Teste-de-Buch- Arcachon	0,066	0,35	-7,2%	2,38	6,84	5,32	19,6	12,3%	3	3	14	2 076	3	1
Thionville	0,133	0,44	-32,2%	3,17	7,19	3,32	19,8	8,6%	2	3	13	3 301	2	1
Thonon-les-Bains	0,076	0,45	-5,1%	3,14	6,95	5,96	17,7	15,7%	2	3	12	1 966	1	1
Toulon	0,570	2,51	-0,7%	19,12	7,61	4,41	78,7	18,3%	14	17	51	8 637	8	2
Toulouse	0,948	4,88	-4,0%	33,66	6,89	5,15	170,3	15,5%	18	25	101	18 918	16	6

	popu- lation (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne/ entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	communes équipées	éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
Tours	0,353	1,59	-2,5%	10,18	6,39	4,52	59,0	13,6%	10	13	46	10 263	2	3
Troyes	0,136	0,54	-4,3%	3,77	6,99	3,96	27,0	11,3%	1	1	14	2 438	-	1
Valence	0,130	0,78	+0,3%	5,77	7,36	6,04	34,6	12,5%	3	5	21	3 839	3	1
Valenciennes	0,336	0,76	+1,5%	5,49	7,25	2,25	27,8	11,2%	3	3	17	4 082	1	1
Vannes	0,079	0,62	-6,6%	4,25	6,87	7,85	22,4	13,9%	1	2	14	2 792	1	1
Vichy	0,065	0,27	-4,8%	1,85	6,75	4,19	10,7	17,9%	1	1	7	1 012	1	-
Vienne	0,095	0,40	-3,1%	2,44	6,07	4,25	15,2	15,9%	2	2	11	1 797	2	1

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur la  
géographie de l'exploitation  
(2008-2018)

## 4.2

# Le parc Art et Essai des unités urbaines métropolitaines

### Remarques méthodologiques

Le classement Art et Essai des établissements en 2018 s'appuie sur les résultats de la commission de septembre 2018 et repose sur l'examen de la programmation des établissements pour la période juillet 2017-juin 2018. Dans l'analyse qui suit, le classement attribué en année N est affecté à l'année N. L'historique des séries a été retraité selon cette méthode.

## Les unités urbaines de moins de 10 000 habitants comptent le plus grand nombre d'établissements Art et Essai : 368.

### 711 unités urbaines abritent des salles

#### Art et Essai

Parmi les 924 unités urbaines équipées en salles de cinéma en 2018, 711 comptent dans leur parc au moins un établissement classé Art et Essai, soit 76,9 % de l'ensemble.

À l'exception des unités urbaines de Creil, Lorient et Troyes, les agglomérations de plus de 100 000 habitants abritent toutes des salles Art et Essai. Entre 50 000 et 100 000 habitants, huit unités urbaines sur les 64 équipées en salles de cinéma ne comptent aucun établissement classé. Il s'agit des agglomérations de Béziers, Bourgoin-Jallieu, Draguignan, Haguenau, Meaux, Menton (Monaco), Sarrebruck-Forbach et Tarbes. En 2018, 28 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus sont exclusivement équipées de cinémas classés Art et Essai. Pour 18 d'entre elles, il n'existe qu'un seul cinéma dans l'unité urbaine. Par ailleurs, pour 46 autres unités urbaines de 50 000 habitants ou plus, au moins la moitié des établissements sont classés Art et Essai.

### Équipement des établissements Art et Essai<sup>1</sup> en 2018 pour les zones rurales et les unités urbaines

	unités urbaines équipées	établissements actifs		écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
		nombre	%				
<i>unités urbaines</i>							
moins de 10 000 habitants	368	368	31,2	478	91	191	87
de 10 000 à 20 000 habitants	134	142	12,0	296	51	171	65
de 20 000 à 50 000 habitants	101	118	10,0	436	73	167	56
de 50 000 à 100 000 habitants	56	76	6,4	359	63	176	72
de 100 000 à 200 000 habitants	19	42	3,6	97	18	183	183
200 000 habitants et plus (hors Paris)	32	171	14,5	428	66	154	242
Paris	1	136	11,5	288	50	175	212
<i>zones rurales</i>							
	-	126	10,7	143	24	168	605
France	711	1 179	100,0	2 525	436	173	147

<sup>1</sup> Classement 2018 après appel.

Source : CNC/INSEE. Recensement 2015, délimitation 2010.

## Fréquentation des établissements Art et Essai<sup>1</sup> en 2018 pour les zones rurales et les unités urbaines

	séances (milliers)	entrées		recettes guichets <sup>2</sup>			recette moyenne par entrée <sup>2</sup> (€)	indice de fréquentation <sup>3</sup>	entrées par fauteuil	taux d'occu- pation des fauteuils <sup>4</sup>	
		millions	% du total	M€	% du total	% du total					
<i>unités urbaines</i>											
moins de 10 000 habitants	342	8,09	12,3	71,1	40,81	11,0	67,7	5,04	1,02	89	12,5%
de 10 000 à 20 000 habitants	303	6,96	10,6	79,7	38,79	10,4	78,2	5,57	2,13	138	13,9%
de 20 000 à 50 000 habitants	575	12,58	19,1	65,8	78,12	21,0	65,4	6,21	3,07	173	13,3%
de 50 000 à 100 000 habitants	559	11,66	17,7	51,9	75,21	20,2	50,3	6,45	2,56	184	12,1%
de 100 000 à 200 000 habitants	131	2,58	3,9	15,6	13,54	3,6	11,9	5,25	0,80	146	11,8%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	614	13,31	20,2	19,2	70,25	18,9	14,8	5,28	0,83	201	14,8%
Paris	407	8,64	13,1	17,3	46,03	12,4	13,3	5,33	0,81	171	13,2%
<i>zones rurales</i>	84	1,98	3,0	54,9	9,57	2,6	45,8	4,85	0,14	82	15,0%
<b>France</b>	<b>3 015</b>	<b>65,80</b>	<b>100,0</b>	<b>32,7</b>	<b>372,33</b>	<b>100,0</b>	<b>27,9</b>	<b>5,66</b>	<b>1,02</b>	<b>151</b>	<b>13,3%</b>

<sup>1</sup> Classement 2018 après appel.

<sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC/INSEE. Recensement 2015, délimitation 2010.

### Les cinémas Art et Essai, un poids important dans les plus petites unités urbaines

Si, en moyenne, les cinémas Art et Essai réalisent 32,7 % de la fréquentation en 2018, ce taux n'est pas homogène selon la taille de l'unité urbaine d'implantation. Il s'établit à moins de 20 % dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus y compris l'agglomération parisienne. Il est, en revanche, largement supérieur à la moyenne dans les agglomérations de moins de 50 000 habitants (entre 65,8 % et 79,7 %). Dans les zones rurales, 54,9 % des entrées relèvent des cinémas Art et Essai.

Le cinéma Art et Essai apparaît, en moyenne, plus cher dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (catégorie D) que dans les autres zones d'implantation. En 2018, la recette moyenne par entrée des salles Art et Essai est de 6,21 € dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants et de 6,45 € dans celles de 50 000 à 100 000 habitants. C'est également dans ces agglomérations que l'indice de fréquentation des salles Art et Essai apparaît le plus élevé (respectivement 3,07 et 2,56 entrées par habitant en 2018).

18 unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants

présentent un indice de fréquentation de leurs cinémas Art et Essai supérieur ou égal à 5 entrées annuelles en 2018 : Ajaccio, Beauvais, Belfort, Charleville-Mézières, Chartres, Cholet, Compiègne, Epinal, Evreux, Laval, Montargis, Nevers, Quimper, Rodez, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Omer, Saint-Quentin et La Teste-de-Buch-Arcachon. Hormis pour Ajaccio, Compiègne et Quimper, le parc cinématographique de ces agglomérations est intégralement classé.

En 2018, en moyenne, une salle Art et Essai est remplie à 13,3 % de sa capacité par séance. Ce taux atteint 14,8 % dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants (hors Paris) et 15,0 % dans les zones rurales. Il est, en revanche, moins élevé dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (11,8 %).

**Les cinémas Art et Essai des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants réalisent la plus forte recette : 78,1 M€.**

## Les salles Art et Essai des zones rurales ont un meilleur taux d'occupation de leurs fauteuils que celles de Paris: 15,0 % contre 13,2 %.

### Hausse des entrées des cinémas Art et Essai en zones rurales

Si la fréquentation des établissements classés recule de 4,0 % entre 2017 et 2018, ce taux varie selon la taille des unités urbaines. Cette baisse est particulièrement importante dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants: -10,8 %.

La fréquentation progresse dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (+2,1 %) et dans les zones rurales (+21,3 %).

Sur la période 2009-2018, la fréquentation des cinémas Art et Essai progresse de 2,3 % (-0,2 % tous cinémas confondus). Le nombre d'entrées augmente de manière significative dans les zones rurales (+7,5 %) et est stable dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (-0,5 %) et dans l'agglomération parisienne (-0,4 %).

### Évolution de la fréquentation des établissements Art et Essai pour les zones rurales et les unités urbaines (millions d'entrées)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<i>unités urbaines</i>										
moins de 10 000 habitants	5,48	6,19	7,01	6,64	6,35	7,38	7,67	8,06	8,24	8,09
de 10 000 à 20 000 habitants	5,01	5,72	6,12	5,62	5,44	6,47	6,56	7,28	7,37	6,96
de 20 000 à 50 000 habitants	10,06	10,44	11,52	10,68	9,71	11,98	12,98	13,01	14,10	12,58
de 50 000 à 100 000 habitants	9,74	9,88	10,40	9,56	9,39	11,07	10,59	11,47	12,32	11,66
de 100 000 à 200 000 habitants	2,70	2,79	3,18	2,34	2,50	2,68	2,71	2,70	2,53	2,58
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10,87	11,32	12,47	10,95	11,16	12,22	12,27	13,63	13,36	13,31
Paris	8,95	9,37	10,11	9,54	9,42	9,77	8,63	9,41	8,98	8,64
<i>zones rurales</i>										
France	53,84	56,90	62,10	56,57	55,12	63,00	62,91	67,15	68,52	65,80

<sup>1</sup> Classement après appel.  
Source: CNC.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr):  
les séries statistiques sur les  
établissements Art et Essai  
(2009-2018)

## 4.3

# La programmation des unités urbaines métropolitaines

# Ensemble des longs métrages

## Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## 53,1 % des entrées des unités urbaines de moins de 10 000 habitants réalisés par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines. Elle atteint 50,9 % dans les zones rurales et 53,1 % dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants en 2018. À l'inverse, la part de marché des films français est plus faible dans les grandes agglomérations, s'élevant à 36,5 % dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus et à 34,5 % dans l'agglomération parisienne. En 2018, c'est dans les unités urbaines de 200 000 habitants et plus (hors Paris) que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (48,0 %). Elle dépasse 40 % dans l'ensemble des unités urbaines de 20 000 habitants et plus.

## 30,3 % des entrées de l'agglomération parisienne pour les films Art et Essai

L'agglomération parisienne enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 30,3 % en 2018, devant les zones rurales (25,4 %) et les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (24,8 %). Elle est inférieure à 20 % dans l'ensemble des unités urbaines de 20 000 à 200 000 habitants.

## La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites unités urbaines.

### Part de marché en entrées des films dans les zones rurales et les unités urbaines en 2018 (%)

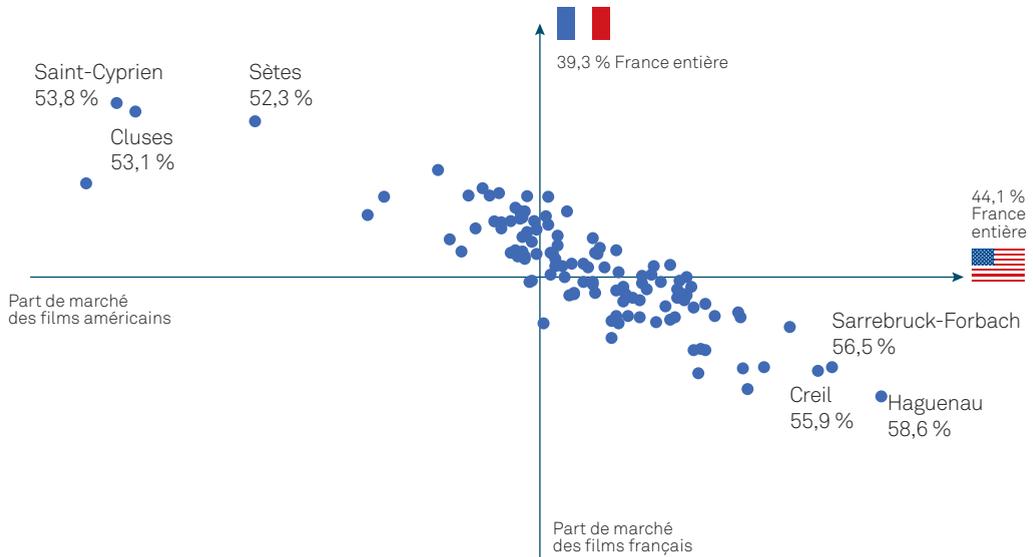
	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	53,1	33,5	11,3	2,1	100,0	24,8	75,2	100,0
10 000 à 20 000 habitants	47,7	39,7	11,0	1,5	100,0	19,2	80,8	100,0
20 000 à 50 000 habitants	44,1	43,9	10,9	1,1	100,0	14,9	85,1	100,0
50 000 à 100 000 habitants	40,9	46,5	11,4	1,2	100,0	14,4	85,6	100,0
100 000 à 200 000 habitants	39,7	46,2	12,5	1,6	100,0	18,2	81,8	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	36,5	48,0	13,6	1,9	100,0	20,7	79,3	100,0
Paris	34,5	47,1	15,1	3,3	100,0	30,3	69,7	100,0
<i>zones rurales</i>	50,9	35,5	11,6	2,0	100,0	25,4	74,6	100,0
<b>total</b>	<b>39,3</b>	<b>44,1</b>	<b>14,3</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>	<b>22,0</b>	<b>78,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

En 2018, 65 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

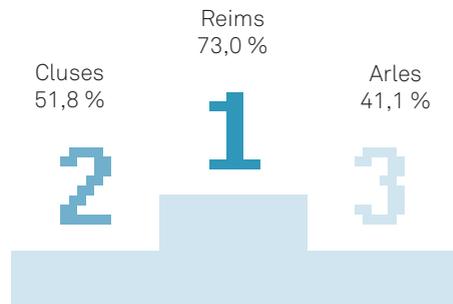
79 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

### Répartition des unités urbaines selon la part de marché des films français et américains en 2018



En 2018, 25 unités urbaines de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

**Art et Essai 22,0 %**  
des entrées totales en 2018



# Longs métrages en première exclusivité

## Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

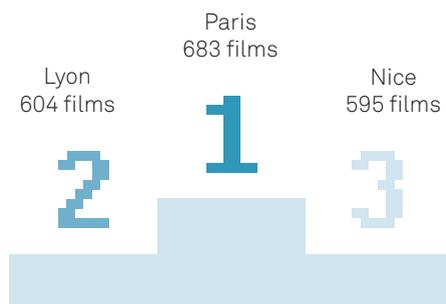
En 2018, 683 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 355 films français et 127 films américains. Parmi ces films, 403 sont recommandés Art et Essai.

## Films en première exclusivité dans les zones rurales et les unités urbaines en 2018

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
<i>unités urbaines</i>								
moins de 10 000 habitants	316	122	111	64	613	381	232	613
10 000 à 20 000 habitants	304	120	110	57	591	367	224	591
20 000 à 50 000 habitants	309	121	115	62	607	379	228	607
50 000 à 100 000 habitants	318	123	117	62	620	385	235	620
100 000 à 200 000 habitants	306	124	114	66	610	383	227	610
200 000 habitants et plus (hors Paris)	325	126	119	74	644	401	243	644
Paris	355	127	125	76	683	405	278	683
<i>zones rurales</i>								
total	355	127	125	76	683	403	280	683

Source: CNC / INSEE - Recensement 2015, délimitation 2010.

## Films en première exclusivité en 2018



Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) : les séries statistiques sur la programmation dans les unités urbaines en 2018

## 4.4

# Le public des établissements des unités urbaines

### Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.5. La définition des unités urbaines apparaît dans le chapitre 4.1.

### Près d'un tiers du public des petites unités urbaines a moins de 25 ans

En 2018, seules les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (50,8 %) et celles de 20 000 à 50 000 habitants (50,7 %) présentent un public majoritairement féminin. La composition du public des établissements cinématographiques

par tranche d'âge selon la taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2018, près de 40 % des spectateurs des établissements des zones rurales sont âgés de 50 ans ou plus (moins de 37 % pour les autres unités urbaines). La part des 3-14 ans dans le public est supérieure à la moyenne nationale (15,7 %) pour les plus petites unités urbaines (17,0 % dans les zones rurales, 17,6 % dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants et 16,0 % dans celles de 10 000 à 20 000 habitants) et dans l'unité urbaine de Paris (17,1 %). Au global, les moins de 25 ans représentent plus d'un tiers du public des unités urbaines (entre 34 % et 38 % selon les unités).

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon le sexe en 2018 (%)<sup>1</sup>

	hommes	femmes
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	49,2	<b>50,8</b>
10 000 à 20 000 habitants	50,3	49,7
20 000 à 50 000 habitants	49,3	50,7
50 000 à 100 000 habitants	51,2	48,8
100 000 à 200 000 habitants	<b>53,9</b>	46,1
200 000 habitants et plus (hors Paris)	52,4	47,6
Paris	53,7	46,3
<i>zones rurales</i>	52,8	47,2
<b>ensemble</b>	<b>52,1</b>	<b>47,9</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'âge en 2018 (%)<sup>1</sup>

	3-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans et plus
<i>unités urbaines</i>					
moins de 10 000 habitants	<b>17,6</b>	16,8	8,9	17,3	<b>39,4</b>
10 000 à 20 000 habitants	16,0	18,1	11,5	18,1	36,3
20 000 à 50 000 habitants	13,9	20,6	12,8	18,1	34,6
50 000 à 100 000 habitants	14,9	20,7	12,1	<b>18,3</b>	34,0
100 000 à 200 000 habitants	14,3	<b>22,2</b>	12,5	15,9	35,1
200 000 habitants et plus (hors Paris)	15,6	20,4	<b>14,2</b>	16,5	33,4
Paris	17,1	20,4	13,9	15,0	33,7
<i>zones rurales</i>	17,0	18,2	11,7	16,2	36,9
<b>ensemble</b>	<b>15,7</b>	<b>20,3</b>	<b>13,2</b>	<b>16,5</b>	<b>34,3</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Par rapport aux autres unités urbaines, l'agglomération parisienne compte nettement plus de CSP+ (36,5 %) que de CSP- (16,3 %) dans le public de ses salles en 2018. Les caractéristiques du public du cinéma selon la zone d'implantation des salles sont naturellement le reflet de la population résidente de ces mêmes zones.

**La part des CSP+ dépasse 30 % dans les unités urbaines de plus de 100 000 habitants et notamment à Paris.**

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018 (%)<sup>1</sup>

	CSP +	CSP -	inactifs	dont étudiants
<i>unités urbaines</i>				
moins de 10 000 habitants	23,0	23,3	53,7	28,3
10 000 à 20 000 habitants	26,2	22,5	51,3	28,4
20 000 à 50 000 habitants	27,8	24,1	48,1	25,9
50 000 à 100 000 habitants	29,3	23,2	47,6	27,9
100 000 à 200 000 habitants	30,3	20,5	49,1	29,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	31,4	20,5	48,1	28,7
Paris	36,5	16,3	47,3	29,6
<i>zones rurales</i>				
	28,7	20,3	51,0	26,5
<b>ensemble</b>	<b>31,2</b>	<b>20,4</b>	<b>48,4</b>	<b>28,5</b>

<sup>1</sup> INSEE - recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source: CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### L'unité urbaine de Paris présente la part la plus importante d'assidus (24,9 %).

Les cinémas de l'agglomération parisienne attirent également un public ne résidant pas en région parisienne : 18,7% du public de ces établissements habite en régions.

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon l'habitat en 2018 (%)<sup>1</sup>

	région parisienne	autres régions
<i>unités urbaines</i>		
moins de 10 000 habitants	6,9	93,1
10 000 à 20 000 habitants	9,1	90,9
20 000 à 50 000 habitants	9,5	90,5
50 000 à 100 000 habitants	5,7	94,3
100 000 à 200 000 habitants	5,4	94,6
200 000 habitants et plus (hors Paris)	5,1	94,9
Paris	81,3	18,7
<i>zones rurales</i>		
	9,9	90,1
<b>ensemble</b>	<b>24,3</b>	<b>75,7</b>

<sup>1</sup> INSEE - recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source: CNC - Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

### Plus l'unité urbaine est dense, plus le public du cinéma est assidu

En termes d'habitudes de fréquentation des salles de cinéma, l'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (24,9 %). Les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants comptent plus de 50 % de

spectateurs réguliers en 2018, contre 49,0 % au niveau national. La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les zones rurales et les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants est élevée, à plus de 39 % en moyenne en 2018, contre 33,9 % au niveau national.

### Public des établissements cinématographiques des zones rurales et des unités urbaines selon les habitudes de fréquentation cinématographique en 2018 (%)<sup>1</sup>

	assidus	réguliers	occasionnels
<i>unités urbaines</i>			
moins de 10 000 habitants	15,3	46,9	37,8
10 000 à 20 000 habitants	13,1	48,3	38,6
20 000 à 50 000 habitants	11,9	48,2	39,9
50 000 à 100 000 habitants	11,9	48,8	39,2
100 000 à 200 000 habitants	14,2	52,7	33,1
200 000 habitants et plus (hors Paris)	16,5	49,6	33,9
Paris	24,9	48,2	26,9
<i>zones rurales</i>			
	14,1	46,4	39,5
<b>ensemble</b>	<b>17,1</b>	<b>49,0</b>	<b>33,9</b>

<sup>1</sup> INSEE – recensement 2015, délimitation 2010. Les données en couleur renseignent la valeur la plus élevée.  
Source : CNC – Vertigo, enquête CinExpert, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

La part des occasionnels est plus forte dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur le public du cinéma selon les catégories d'établissements (2015-2018)



A large, stylized number '5' is the central graphic element. It is composed of a white top horizontal bar, a white vertical stem on the left, and a light blue circular base. The number is set against a solid blue background.

CHAPITRE CINQ

# Les communes

# 5.1

## Le parc cinématographique des communes métropolitaines

## Remarques méthodologiques

### Les données du recensement de la population de 2015

Le CNC s'appuie sur le recensement de 2015 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2015 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence. Outre des évolutions en ce qui concerne les populations des communes, départements, régions ou unités urbaines, chaque nouveau recensement fait apparaître de nouvelles communes ou fusionne certaines d'entre elles.

D'après le recensement de 2015, 129 communes métropolitaines comptent plus de 50 000 habitants, contre 127 pour le recensement de 2013. Quatre communes dépassent le seuil des 50 000 habitants entre les deux comptages : Cherbourg-Octeville (50), Corbeil-Essonnes (91), Bobigny (93) et Sevrans (93). À l'inverse, deux communes descendent sous le seuil des 50 000 habitants entre les deux recensements : Belfort (90) et Laval (53).

### L'équipement cinématographique se réduit avec la taille des communes

En 2018, 1 657 communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma en activité (salle programmant des œuvres cinématographiques et ayant transmis au moins une déclaration de recettes au CNC). Les communes équipées regroupent 48,4 % de la population française, d'après les données du recensement de 2015. Les grandes villes sont les plus fréquemment équipées. Toutes les communes de 100 000 habitants et plus abritent au moins un établissement cinématographique actif en 2018. La quasi-totalité des communes de 50 000 à 100 000 habitants, à l'exception de Sevrans (93), est également dans ce cas.

L'équipement cinématographique se réduit avec la taille de la commune. Si 80,5 % des communes de 20 000 à 50 000 habitants disposent d'au moins un cinéma, 56,3 % des communes de 10 000 à 20 000 habitants sont dans ce cas en 2018 et 2,9 % des communes de moins de 10 000 habitants.

## 1 657 communes équipées d'au moins un cinéma en 2018.

### Communes et population équipées de salles de cinéma selon la taille des communes en 2018

	communes équipées			population totale <sup>1</sup>		population équipée <sup>1</sup>	
	communes existantes <sup>1</sup>	nombre	% du total	millions	%	millions	% de la pop. totale
moins de 10 000 habitants	34 355	1 006	2,9	32,903	51,2	4,314	13,1
10 000 à 20 000 habitants	499	281	56,3	6,853	10,7	3,987	58,2
20 000 à 50 000 habitants	318	256	80,5	9,683	15,1	8,006	82,7
50 000 à 100 000 habitants	75	74	98,7	5,005	7,8	4,955	99,0
100 000 à 200 000 habitants	29	29	100,0	3,905	6,1	3,905	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	100,0	3,745	5,8	3,745	100,0
Paris	1	1	100,0	2,206	3,4	2,206	100,0
France	35 287	1 657	4,7	64,301	100,0	31,119	48,4

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015.  
Source : CNC.

## Près des 2/3 des cinémas dans les petites communes

Les communes de moins de 20 000 habitants regroupent 65,4 % des établissements, 40,5 % des écrans et 40,6 % des fauteuils en 2018. Elles totalisent 29,1 % des séances, 29,3 % des entrées et 27,1 % des recettes. Cet écart entre leur part de marché en entrées et en recettes s'explique par une politique tarifaire plus avantageuse dans ces communes. En effet, la recette moyenne par entrée s'élève à 6,08 € dans les villes de moins de 10 000 habitants et à 6,23 € dans celles de 10 000 à 20 000 habitants (6,64 € sur l'ensemble du territoire). Cette politique tarifaire résulte également de l'implantation d'établissements de petite taille : 1,82 écran par établissement en moyenne dans les plus petites communes, contre 2,93 écrans par établissement sur l'ensemble du territoire. 82,9 % des mono-écrans sont situés dans ces communes en 2018. Les communes de 50 000 habitants et plus (hors Paris) assurent 33,7 % des séances de 2018, 32,1 % des entrées et 32,8 % des recettes. La recette moyenne par entrée est plus élevée

## Les communes de moins de 10 000 habitants dégagent la plus faible recette moyenne par entrée en 2018 (6,08 €, contre 6,64 € sur l'ensemble du territoire).

dans ces villes atteignant 6,54 € dans les communes de 50 000 à 100 000 habitants, 6,79 € dans celles de 100 000 à 200 000 habitants et 7,07 € dans celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris). Par ailleurs, 14,5 % des établissements actifs, 27,5 % des écrans et 27,5 % des fauteuils sont situés dans ces communes en 2018. Ces communes abritent 39,4 % des multiplexes en 2018. En moyenne, un établissement compte 5,57 écrans dans ces communes, soit des établissements de très grande taille, ouverts tous les jours et toute la journée. Leur capacité de programmation explique en partie leurs parts de marché.

## Équipement selon la taille des communes en 2018

	établissements actifs					écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
	total	multiplexes <sup>1</sup>	% du total	art et essai <sup>2</sup>	% du total				
moins de 10 000 habitants	1 030	25	2,4	631	61,3	1 577	298	189	110
10 000 à 20 000 habitants	304	19	6,3	180	59,2	847	159	188	43
20 000 à 50 000 habitants	326	80	24,5	190	58,3	1 498	283	189	34
50 000 à 100 000 habitants	131	34	26,0	69	52,7	629	122	194	41
100 000 à 200 000 habitants	92	32	34,8	45	48,9	560	104	185	38
200 000 habitants et plus (hors Paris)	72	23	31,9	30	41,7	454	84	185	44
Paris	85	13	15,3	34	40,0	417	76	182	29
France	2 040	226	11,1	1 179	57,8	5 982	1 126	188	57

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

<sup>2</sup> Classement 2018 après appel.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## Résultats de fréquentation selon la taille des communes en 2018

	séances milliers	entrées		recettes guichets <sup>1</sup>		recette moyenne par entrée (€) <sup>1</sup>	indice de fréquentation <sup>2</sup>	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils <sup>3</sup>
		millions	%	M€	%				
moins de 10 000 habitants	1 403	33,95	16,9	206,25	15,4	6,08	1,03	114	13,0%
10 000 à 20 000 habitants	1 055	25,03	12,4	155,94	11,7	6,23	3,65	158	13,1%
20 000 à 50 000 habitants	2 331	55,40	27,5	375,63	28,1	6,78	5,72	196	12,9%
50 000 à 100 000 habitants	1 075	22,96	11,4	150,24	11,2	6,54	4,59	188	11,5%
100 000 à 200 000 habitants	955	20,46	10,2	138,86	10,4	6,79	5,24	197	11,9%
200 000 habitants et plus (hors Paris)	821	21,15	10,5	149,61	11,2	7,07	5,65	251	14,2%
Paris	814	22,25	11,1	160,20	12,0	7,20	10,08	292	15,3%
France	8 455	201,20	100,0	1 336,73	100,0	6,64	3,13	179	13,0%

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>2</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>3</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC - <sup>2</sup> INSEE - Recensement 2015.

## Les communes de 50 000 habitants et plus selon la densité du parc en 2018 (nombre de fauteuils par habitant)

les 10 plus forts	
La Rochelle (75 404 habitants)	1/14
Ivry-sur-Seine (59 572 habitants)	1/14
Rouen (110 169 habitants)	1/16
Valence (62 479 habitants)	1/18
Villeneuve-d'Ascq (61 920 habitants)	1/19
Pau (77 215 habitants)	1/19
Tours (136 252 habitants)	1/19
Vannes (53 200 habitants)	1/19
Nancy (105 162 habitants)	1/20
Epinay-sur-Seine (54 840 habitants)	1/20

les 10 plus faibles	
Aubervilliers (83 782 habitants)	1/660
Villeurbanne (148 665 habitants)	1/619
La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	1/325
Reims (184 076 habitants)	1/303
Clamart (52 645 habitants)	1/299
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	1/295
Grasse (50 937 habitants)	1/221
Drancy (69 568 habitants)	1/211
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	1/184
Vitry-sur-Seine (92 531 habitants)	1/169

Lecture : À La Rochelle, il existe un fauteuil pour 14 habitants.

Source : CNC / INSEE - Recensement 2015.

## 92 communes nouvellement équipées en dix ans

En 2009, 1 656 communes françaises étaient équipées d'au moins un établissement cinématographique actif. Ce nombre passe à 1 657 en 2018, soit une commune de plus. L'intégralité des communes de 100 000 habitants et plus est depuis longtemps équipée. 91 communes équipées en 2009 ne le sont plus en 2018. 71 comptent moins de 10 000 habitants, neuf entre 10 000 et 20 000 habitants, 10 entre 20 000 et 50 000 habitants et une entre 50 000 et 100 000 habitants (Sevrans dans l'agglomération parisienne). Parmi les communes de 20 000 à 50 000 habitants, sept sont situées dans l'agglomération parisienne (Draveil, Herblay, Le Chesnay, Plaisir, Sannois, Taverny et Villeneuve-Saint-Georges), une dans l'agglomération bordelaise (Lormont), une dans l'agglomération de Compiègne (Compiègne) et une dans l'agglomération lyonnaise (Oullins).

## Stabilité du nombre de communes équipées en salles de cinéma.

À l'inverse, 92 communes sont désormais équipées d'au moins un cinéma. 68 comptent moins de 10 000 habitants, 14 entre 10 000 et 20 000 habitants, sept entre 20 000 et 50 000 habitants (six sont situées dans l'agglomération parisienne – Alfortville, Cormeilles-en-Parisis, Eaubonne, Montmorency, Villeneuve-le-Roi, Yerres – et la dernière dans l'agglomération d'Armentières – Armentières) et trois entre 50 000 et 100 000 habitants (Levallois-Perret, Maisons-Alfort et Sarcelles, toutes dans l'agglomération parisienne).

### Communes équipées selon leur taille

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 10 000 habitants	1 009	1 001	995	999	997	991	1 004	1 009	1 011	1 006
10 000 à 20 000 habitants	276	273	272	275	278	278	281	280	279	281
20 000 à 50 000 habitants	259	259	259	259	256	257	256	258	258	256
50 000 à 100 000 habitants	72	72	72	72	71	71	71	73	74	74
100 000 à 200 000 habitants	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
200 000 habitants et plus (hors Paris)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paris	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
France	1 656	1 645	1 638	1 645	1 642	1 637	1 652	1 660	1 662	1 657

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## 19 établissements de moins dans les communes de moins de 10 000 habitants en dix ans

Le parc cinématographique français perd 33 établissements entre 2009 et 2018.

Les communes les plus touchées par le recul sont celles de moins de 10 000 habitants (19 établissements de moins). Malgré tout, ces dernières abritent plus de la moitié des établissements : 1 030 cinémas, soit 50,5 % du parc national. Les communes de moins de 200 000 habitants perdent des cinémas (entre deux et sept de moins). A l'inverse, les communes de 200 000 habitants et plus comptent sept établissements de plus en 2018 par rapport à 2009 et Paris en abrite un de plus.

---

Plus de la moitié des établissements situés dans les communes de moins de 10 000 habitants.

---

### Établissements selon la taille des communes

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 10 000 habitants	1 049	1 037	1 030	1 027	1 022	1 013	1 027	1 033	1 036	1 030
10 000 à 20 000 habitants	306	300	294	299	303	302	305	304	303	304
20 000 à 50 000 habitants	333	330	331	330	323	324	324	326	330	326
50 000 à 100 000 habitants	137	135	134	131	129	131	132	134	132	131
100 000 à 200 000 habitants	99	99	96	95	94	94	92	92	94	92
200 000 habitants et plus (hors Paris)	65	65	66	67	68	69	68	68	67	72
Paris	84	84	83	86	88	87	85	87	84	85
France	2 073	2 050	2 034	2 035	2 027	2 020	2 033	2 044	2 046	2 040

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

### 352 écrans supplémentaires dans les communes de moins de 50 000 habitants en dix ans

L'extension du parc d'écrans (504 écrans de plus au total entre 2009 et 2018) concerne davantage les communes de moins de 50 000 habitants : les villes de moins de 10 000 habitants comptent 96 écrans de plus en 2018 par rapport à 2009. Ce gain s'établit à 90 écrans pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants et à 166 écrans pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants. Au total, les communes de moins de 50 000 habitants, qui regroupent 76,9 % de la population, abritent

65,6 % des écrans actifs en 2018 (65,2 % en 2009). Les villes de 50 000 habitants et plus profitent moins de l'extension du nombre d'écrans : les communes de 50 000 à 100 000 habitants comptent 36 écrans de plus en 2018 par rapport à 2009, les communes de 100 000 à 200 000 habitants en comptent 23 de plus et celles de 200 000 habitants et plus (hors Paris) 38 de plus. La capitale gagne 55 écrans entre 2009 et 2018 pour un cinéma de plus. L'extension du parc reflète notamment l'installation des multiplexes dans les petites communes, en périphérie des grandes villes.

### Écrans selon la taille des communes

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 10 000 habitants	1 481	1 470	1 475	1 486	1 486	1 488	1 530	1 559	1 573	1 577
10 000 à 20 000 habitants	757	745	741	747	774	782	808	814	825	847
20 000 à 50 000 habitants	1 332	1 329	1 335	1 341	1 371	1 382	1 416	1 445	1 482	1 498
50 000 à 100 000 habitants	593	593	596	597	583	608	620	622	626	629
100 000 à 200 000 habitants	537	538	526	519	530	536	538	538	560	560
200 000 habitants et plus (hors Paris)	416	430	431	445	444	447	440	445	441	454
Paris	362	363	364	373	401	404	389	419	406	417
France	5 478	5 468	5 468	5 508	5 589	5 647	5 741	5 842	5 913	5 982

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015.

### Les 10 premières communes de 50 000 habitants et plus selon le nombre d'écrans en 2018

Paris (2 206 488 habitants)	417
Lyon (513 275 habitants)	95
Bordeaux (249 712 habitants)	52
Nice (342 522 habitants)	52
Marseille (861 635 habitants)	52
Lille (232 741 habitants)	47
Strasbourg (277 270 habitants)	40
Tours (136 252 habitants)	36
Montpellier (277 639 habitants)	36
Rouen (110 169 habitants)	35

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015.

166 écrans de plus dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants en 2018 par rapport à 2009.

### Baisse de la fréquentation à Paris

La fréquentation des salles de cinéma sur le plan national est stable entre 2009 et 2018 (-0,2 %). Les communes de 10 000 à 20 000 habitants sont celles qui enregistrent la plus forte hausse (+15,3 %), suivies des communes de moins de 10 000 habitants (+12,0 %), des communes de 20 000 à 50 000 habitants (+7,4 %), et des communes de 50 000 à 100 000 habitants (+3,1 %). A l'inverse, la fréquentation des salles parisiennes recule sur la période (-20,9 %), comme celles des communes de

200 000 habitants et plus (-14,5 %) et celles des communes de 100 000 à 200 000 habitants (-10,5 %).

Entre 2017 et 2018, le nombre d'entrées recule de 3,9 % sur l'ensemble du territoire.

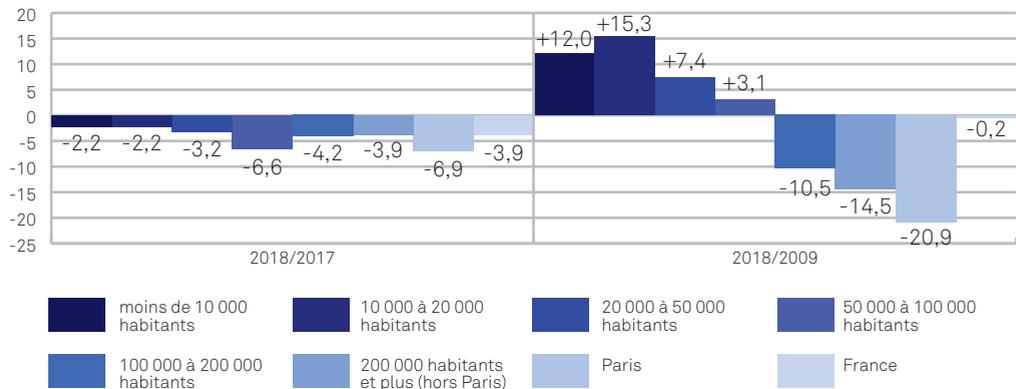
Les communes de 50 000 à 100 000 habitants (-6,6 %) et Paris (-6,9 %) sont celles qui enregistrent les plus fortes baisses.

### Entrées selon la taille des communes (millions)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
moins de 10 000 habitants	30,31	30,77	33,40	30,81	28,78	32,13	32,40	34,51	34,70	33,95
10 000 à 20 000 habitants	21,71	22,07	23,70	21,92	21,02	23,82	24,23	25,74	25,60	25,03
20 000 à 50 000 habitants	51,59	53,65	57,02	53,43	50,82	55,99	55,46	58,32	57,24	55,40
50 000 à 100 000 habitants	22,26	23,59	24,83	23,12	21,73	23,98	24,34	25,02	24,57	22,96
100 000 à 200 000 habitants	22,87	23,87	24,21	22,49	21,36	23,00	22,24	22,40	21,35	20,46
200 000 habitants et plus (hors Paris)	24,75	25,39	25,79	24,51	23,44	23,91	22,72	23,03	22,02	21,15
Paris	28,14	27,76	28,26	27,30	26,58	26,25	23,98	24,17	23,89	22,25
France	201,62	207,10	217,20	203,58	193,74	209,08	205,36	213,20	209,37	201,20

Source: CNC / INSEE - Recensement 2015.

### Évolution de la fréquentation selon la taille des communes (%)



Source: CNC / INSEE - Recensement 2015.

## 96 communes de 50 000 habitants et plus enregistrent une baisse de leurs entrées en 2018

Sarcelles (95), La Seyne-sur-Mer (83) et Clermont-Ferrand (94) sont les trois communes qui enregistrent la plus forte progression de leurs entrées entre 2017 et 2018 (respectivement +287,7 %, +148,0 % et +12,1 %). A Sarcelles, l'ouverture du CGR My Place en octobre 2017 explique la hausse conséquente du nombre d'entrées sur la commune. Ce dernier compte notamment une salle ICE depuis 2018. En ce qui concerne La-Seyne-sur-Mer, le mono-écran installé sur la commune a ouvert 15 semaines en 2018, soit 11 semaines de plus qu'en 2017, et a organisé 36 séances, trois fois plus qu'en 2017. À Clermont-Ferrand, six cinémas sont implantés dont deux qui n'étaient ouverts qu'une partie de l'année en 2017 et notamment le CGR

Val Arena qui a ouvert en mai 2017 et qui abrite une salle ICE.

Bobigny (93), Bondy (93) et Aubervilliers (93) sont les communes qui enregistrent la recette moyenne par entrée la plus faible à respectivement 2,95 €, 3,18 € et 3,37 € (6,64 € en moyenne sur l'ensemble du territoire). Ces villes abritent un seul établissement en 2018, un mono-écran pour Bondy et Aubervilliers et un cinéma de deux écrans pour Bobigny. Boulogne-Billancourt (92), Levallois-Perret (92) et Nice (06) sont celles pour lesquelles la recette moyenne par entrée est la plus élevée (respectivement 8,15€, 8,08€ et 7,78€). Mis à part à Neuilly-sur-Seine (92) et Boulogne-Billancourt, les huit autres communes ayant la recette moyenne par entrée la plus élevée abritent au moins un multiplexe.

## Les communes de 50 000 habitants et plus selon la recette moyenne par entrée<sup>1</sup> en 2018

les 10 plus fortes	
Boulogne-Billancourt (117 931 habitants)	8,15€
Levallois-Perret (64 195 habitants)	8,08€
Nice (342 522 habitants)	7,78€
Montpellier (277 639 habitants)	7,53€
Valence (62 479 habitants)	7,47€
Neuilly-sur-Seine (60 910 habitants)	7,46€
Marseille (861 635 habitants)	7,44€
Epinay-sur-Seine (54 840 habitants)	7,41€
Rouen (110 169 habitants)	7,37€
Aix-en-Provence (142 668 habitants)	7,36€

les 10 plus faibles	
Bobigny (51 716 habitants)	2,95€
Bondy (53 439 habitants)	3,18€
Aubervilliers (83 782 habitants)	3,37€
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	3,62€
Vitry-sur-Seine (92 531 habitants)	3,89€
Drancy (69 568 habitants)	3,92€
Pantin (55 180 habitants)	3,94€
Clichy (60 435 habitants)	3,95€
Villeurbanne (148 665 habitants)	3,97€
Le Blanc-Mesnil (55 297 habitants)	4,00€

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

L'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population de la zone) le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq (59). Il atteint 14,97 entrées par habitant. L'UGC Ciné Cité, situé entre l'université Lille 1 et l'université Lille 3, attire une large population d'étudiants pour lesquels la sortie cinéma est très appréciée. Ivry-sur-Seine (94) enregistre le deuxième plus fort indice de fréquentation (13,82). Ce résultat peut être attribué à l'implantation sur la

commune d'un multiplexe, le Pathé Quai d'Ivry, aux abords du boulevard périphérique et en face du centre commercial de Bercy. Ce cinéma attire sans doute des spectateurs franciliens ne résidant pas à Ivry-sur-Seine.

**En 2018, l'indice de fréquentation le plus élevé est enregistré à Villeneuve-d'Ascq.**

## Les communes de 50 000 habitants et plus selon l'indice de fréquentation<sup>1</sup> en 2018

les 10 plus forts	
Villeneuve-d'Ascq (61 920 habitants)	14,97
Ivry-sur-Seine (59 572 habitants)	13,82
Lille (232 741 habitants)	12,44
Valence (62 479 habitants)	12,13
Vannes (53 200 habitants)	11,63
La Rochelle (75 404 habitants)	11,62
Rouen (110 169 habitants)	11,41
Aulnay-sous-Bois (83 584 habitants)	11,25
Tours (136 252 habitants)	11,13
La Roche-sur-Yon (53 578 habitants)	10,91

les 10 plus faibles	
La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	0,04
Drancy (69 568 habitants)	0,19
Maisons-Alfort (54 915 habitants)	0,26
Aubervilliers (83 782 habitants)	0,31
Grasse (50 937 habitants)	0,33
Villejuif (56 661 habitants)	0,35
Villeurbanne (148 665 habitants)	0,43
Bondy (53 439 habitants)	0,47
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	0,54
Clamart (52 645 habitants)	0,57

<sup>1</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

Les meilleurs taux d'occupation des fauteuils (rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran) sont dégagés par La Seyne-sur-Mer (cité balnéaire du 83 abritant

un mono-écran – 32,4 %), Courbevoie (commune du 92 abritant deux mono-écrans dont un classé Art et Essai – 23,9 %) et Antony (commune du 92 abritant un cinéma de quatre salles classé Art et Essai – 22,3 %).

## Les communes de 50 000 habitants et plus selon le taux d'occupation des fauteuils<sup>1</sup> en 2018

les 10 plus forts	
La Seyne-sur-Mer (64 903 habitants)	32,4%
Courbevoie (83 136 habitants)	23,9%
Antony (61 711 habitants)	22,3%
Maisons-Alfort (54 915 habitants)	21,6%
Villeurbanne (148 665 habitants)	21,5%
Sartrouville (52 538 habitants)	20,1%
Issy-les-Moulineaux (69 093 habitants)	20,1%
Fontenay-sous-Bois (53 649 habitants)	19,9%
Pessac (61 332 habitants)	19,7%
Montreuil (106 691 habitants)	19,7%

les 10 plus faibles	
Cherbourg-Octeville (80 616 habitants)	6,1%
Chelles (53 833 habitants)	6,4%
Bobigny (51 716 habitants)	6,6%
Evry (53 871 habitants)	6,7%
Grasse (50 937 habitants)	7,1%
Metz (117 492 habitants)	7,3%
Pau (77 215 habitants)	7,4%
Clichy (60 435 habitants)	7,4%
Saint-Maur-des-Fossés (75 168 habitants)	7,4%
Bondy (53 439 habitants)	7,5%

<sup>1</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.  
Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2018 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	popu- lation (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne/ entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	taux éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
13	Aix-en-Provence	0,143	0,834	-1,5%	6,142	7,36	5,85	27,4	18,5%	4	16	2 676	3	1
2A	Ajaccio	0,068	0,357	-6,8%	2,339	6,54	5,22	10,3	17,8%	5	10	2 625	1	-
80	Amiens	0,133	0,825	-3,6%	5,902	7,16	6,21	26,5	14,2%	3	14	3 124	2	1
49	Angers	0,152	0,985	-5,4%	6,652	6,75	6,50	33,8	16,9%	2	19	3 333	1	1
74	Annecy	0,126	0,839	-2,7%	6,148	7,33	6,67	27,7	17,6%	7	20	4 396	5	1
06	Antibes	0,075	0,130	-2,8%	0,825	6,33	1,74	5,5	15,7%	1	3	456	-	-
92	Antony	0,062	0,223	-4,4%	1,235	5,54	3,62	6,1	22,3%	1	4	665	1	-
95	Argenteuil	0,110	0,073	+1,8%	0,329	4,50	0,66	4,4	7,9%	2	4	954	2	-
13	Arles	0,053	0,117	-3,4%	0,711	6,05	2,22	8,0	12,9%	2	6	714	1	-
92	Asnières-sur-Seine	0,087	0,163	-4,8%	0,977	5,98	1,89	6,4	15,8%	1	4	646	1	-
93	Aubervilliers	0,084	0,026	-2,1%	0,089	3,37	0,31	1,1	19,4%	1	1	127	1	-
93	Aulnay-sous-Bois	0,084	0,940	-14,5%	6,119	6,51	11,25	31,0	16,3%	2	16	3 381	1	1
84	Avignon	0,092	0,865	-7,5%	6,089	7,04	9,39	41,7	12,3%	5	24	4 228	2	1
60	Beauvais	0,055	0,446	-13,4%	2,963	6,65	8,12	21,3	13,2%	2	11	1 800	2	1
25	Besançon	0,117	0,321	-6,8%	2,056	6,41	2,75	19,7	10,6%	3	12	2 093	2	1
34	Béziers	0,076	0,300	-1,6%	1,888	6,29	3,95	15,9	11,8%	1	9	1 462	-	1
93	Le Blanc-Mesnil	0,055	0,060	-2,6%	0,242	4,00	1,09	3,3	12,5%	1	3	447	1	-
93	Bobigny	0,052	0,038	+2,2%	0,111	2,95	0,73	2,6	6,6%	1	2	443	1	-
93	Bondy	0,053	0,025	+1,0%	0,080	3,18	0,47	1,0	7,5%	1	1	324	1	-
33	Bordeaux	0,250	2,059	-6,0%	13,156	6,39	8,25	101,9	13,3%	4	52	7 979	1	3
92	Boulogne-Billancourt	0,118	0,602	-3,3%	4,905	8,15	5,10	16,0	18,4%	2	8	1 646	1	-
18	Bourges	0,066	0,477	-7,4%	3,256	6,83	7,22	25,8	8,8%	2	13	2 730	1	1
29	Brest	0,139	0,960	-8,0%	6,089	6,34	6,90	44,8	12,5%	4	31	5 556	1	2

dept	commune	popu- lation (millions) <sup>1)</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2)</sup>	recette moyenne/ entrée (€) <sup>2)</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3)</sup>	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils <sup>4)</sup>	taux d'occupation des fauteuils <sup>4)</sup>	éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	Art et Essai <sup>5)</sup>	éta-b. multiplexes <sup>6)</sup>
14	Caen	0,106	0,776	-1,0%	5,139	6,62	7,31	25,3	17,1%	17,1%	3	14	3 115	1	1
62	Calais	0,076	0,052	-3,2%	0,259	5,00	0,68	5,5	7,6%	7,6%	1	4	498	1	-
06	Cannes	0,074	0,439	-6,3%	2,744	6,25	5,91	22,0	13,5%	13,5%	8	18	3 232	3	-
95	Cergy	0,063	0,500	-19,6%	3,363	6,73	7,88	27,8	9,2%	9,2%	1	14	2 768	-	1
73	Chambéry	0,060	0,530	-3,0%	3,820	7,20	8,88	28,8	12,1%	12,1%	4	17	2 584	3	1
94	Champigny-sur-Marne	0,077	0,137	-11,5%	0,794	5,80	1,79	8,7	8,5%	8,5%	1	5	944	1	-
77	Chelles	0,054	0,062	-1,1%	0,325	5,24	1,15	3,0	6,4%	6,4%	1	2	645	1	-
50	Cherbourg-Octeville	0,081	0,431	-6,5%	2,891	6,70	5,35	33,6	6,1%	6,1%	3	18	3 841	2	1
49	Cholet	0,054	0,376	-6,2%	2,266	6,02	6,99	16,6	15,9%	15,9%	1	10	1 443	1	1
92	Clamart	0,053	0,030	-20,0%	0,149	4,99	0,57	1,0	16,7%	16,7%	1	1	176	1	-
63	Clermont-Ferrand	0,141	0,798	+12,1%	5,065	6,35	5,64	64,8	7,7%	7,7%	6	35	5 712	3	1
92	Clichy	0,060	0,039	+2,8%	0,154	3,95	0,65	1,0	7,4%	7,4%	1	1	549	-	-
68	Colmar	0,070	0,534	-11,0%	3,679	6,90	7,59	27,2	9,6%	9,6%	2	16	3 488	1	1
92	Colombes	0,085	0,130	-7,2%	0,707	5,44	1,53	6,6	15,4%	15,4%	2	5	799	2	-
91	Corbeil-Essonnes	0,050	0,051	-8,4%	0,221	4,32	1,02	3,5	11,6%	11,6%	1	3	380	1	-
92	Courbevoie	0,083	0,054	-4,2%	0,232	4,33	0,65	1,6	23,9%	23,9%	2	2	499	1	-
94	Créteil	0,091	0,890	-16,9%	5,796	6,51	9,81	30,9	13,1%	13,1%	3	16	3 440	2	1
21	Dijon	0,155	0,532	-4,3%	3,205	6,02	3,43	42,5	7,8%	7,8%	4	24	3 908	2	1
93	Drancy	0,070	0,013	-6,4%	0,051	3,92	0,19	0,3	15,7%	15,7%	1	1	329	-	-
59	Dunkerque	0,089	0,602	-3,1%	3,856	6,40	6,78	28,1	11,5%	11,5%	2	17	3 219	1	1
93	Epinay-sur-Seine	0,055	0,432	-24,1%	3,203	7,41	7,88	24,4	8,4%	8,4%	2	13	2 745	-	1

<sup>1)</sup> INSEE - Recensement 2015. <sup>2)</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3)</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4)</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5)</sup> Classement après appel.

<sup>6)</sup> Etablissements de 8 écrans et plus.  
Source : CNC.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2018 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	popu- lation (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne/ entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	taux éta-blis- sements actifs	éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
91	Evry	0,054	0,279	-21,4%	1,972	7,07	5,18	20,6	6,7%	1	10	2 052	-	1	
94	Fontenay-sous-Bois	0,054	0,037	+1,9%	0,134	3,62	0,69	1,0	19,9%	1	1	182	1	-	
83	Fréjus	0,053	0,059	+10,0%	0,324	5,53	1,11	4,4	7,6%	2	4	952	1	-	
06	Grasse	0,051	0,017	+0,5%	0,082	4,86	0,33	2,0	7,1%	1	2	230	1	-	
38	Grenoble	0,161	1,113	-5,0%	7,651	6,87	6,93	57,4	10,3%	6	32	5 972	2	1	
76	Le Havre	0,172	0,703	-12,4%	4,985	7,09	4,08	31,7	13,0%	3	18	2 990	2	1	
83	Hyères	0,056	0,182	-3,5%	1,111	6,09	3,23	9,2	16,6%	1	6	733	1	-	
92	Issy-les-Moulineaux	0,069	0,037	-5,8%	0,176	4,73	0,54	0,5	20,1%	1	1	376	-	-	
94	Ivry-sur-Seine	0,060	0,823	-8,0%	5,868	7,13	13,82	29,7	10,3%	2	16	4 337	1	1	
92	Levallois-Perret	0,064	0,426	-5,4%	3,442	8,08	6,64	14,9	15,0%	1	8	1 538	-	1	
59	Lille	0,233	2,895	-3,7%	21,101	7,29	12,44	82,8	15,3%	4	47	11 209	2	2	
87	Limoges	0,134	0,888	-5,2%	5,875	6,62	6,64	45,6	11,2%	3	29	5 178	1	2	
56	Lorient	0,058	0,370	-6,6%	2,388	6,44	6,44	19,4	9,8%	1	11	2 160	-	1	
69	Lyon	0,513	4,004	-4,9%	28,613	7,15	7,80	177,3	12,5%	15	95	17 198	6	6	
94	Maisons-Alfort	0,055	0,015	+28,0%	0,072	4,97	0,26	0,2	21,6%	1	1	406	-	-	
72	Le Mans	0,143	0,674	-0,6%	4,498	6,68	4,70	42,4	10,7%	4	23	3 414	1	1	
13	Marseille	0,862	2,345	-1,8%	17,454	7,44	2,72	80,2	17,3%	12	52	8 985	4	3	
77	Meaux	0,054	0,244	-6,7%	1,510	6,18	4,55	12,9	11,9%	1	7	1 129	-	-	
33	Mérignac	0,070	0,231	-3,7%	1,214	5,26	3,29	6,8	13,1%	1	4	1 041	1	-	
57	Metz	0,117	0,131	-49,7%	0,762	5,81	1,12	9,6	7,3%	2	11	2 160	1	-	
82	Montauban	0,060	0,466	-5,2%	3,219	6,92	7,76	24,3	10,2%	2	13	2 419	1	1	
34	Montpellier	0,278	1,959	-6,9%	14,759	7,53	7,06	67,5	15,8%	6	36	6 559	3	2	
93	Montreuil	0,107	0,332	+8,1%	1,410	4,25	3,11	8,9	19,7%	1	6	1 139	1	-	
68	Mulhouse	0,110	0,689	-11,8%	5,001	7,26	6,24	36,8	7,7%	3	23	5 513	1	2	

dept	commune	popu- lation (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne/ entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	établiss- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	étab. Art et multiplexes <sup>6</sup> Essai <sup>5</sup>
54	Nancy	0,105	1,113	-0,8%	7,656	6,88	10,58	46,8	12,2%	12,2%	5	27	5 365	2
92	Nanterre	0,094	0,130	-1,1%	0,683	5,25	1,39	6,9	11,5%	11,5%	1	4	660	1
44	Nantes	0,303	1,012	-2,6%	6,573	6,50	3,33	40,7	17,3%	17,3%	5	24	3 596	4
11	Narbonne	0,053	0,378	-1,9%	2,625	6,94	7,08	19,0	14,0%	14,0%	2	10	1 518	1
92	Neuilly-sur-Seine	0,061	0,067	-5,7%	0,500	7,46	1,10	2,5	10,7%	10,7%	1	2	500	-
06	Nice	0,343	2,086	+3,4%	16,228	7,78	6,09	91,0	12,9%	12,9%	10	52	9 644	2
30	Nîmes	0,151	1,129	+3,8%	7,793	6,90	7,49	58,3	11,4%	11,4%	4	32	5 573	1
79	Niort	0,059	0,496	-2,7%	3,338	6,72	8,42	26,1	10,4%	10,4%	2	14	2 945	1
93	Noisy-le-Grand	0,066	0,571	-12,4%	3,540	6,20	8,62	26,5	12,8%	12,8%	2	13	2 213	1
45	Orléans	0,115	0,710	-3,6%	5,032	7,09	6,19	30,1	11,6%	11,6%	2	15	3 038	1
93	Pantin	0,055	0,081	+8,5%	0,319	3,94	1,47	3,0	17,6%	17,6%	1	3	457	1
75	Paris	2,206	23,890	+7,4%	160,201	6,71	10,83	814,1	16,5%	16,5%	85	417	76 081	34
64	Pau	0,077	0,571	-2,2%	3,982	6,97	7,40	39,7	7,4%	7,4%	3	21	4 130	1
66	Perpignan	0,122	0,904	-3,8%	6,045	6,69	7,41	37,1	15,7%	15,7%	2	21	3 235	1
33	Pessac	0,061	0,208	-3,3%	1,016	4,89	3,39	7,0	19,7%	19,7%	1	5	767	1
86	Poitiers	0,088	0,202	+3,0%	1,113	5,52	2,29	14,1	9,7%	9,7%	3	9	1 319	2
29	Quimper	0,064	0,553	-6,5%	3,645	6,59	8,71	25,4	12,7%	12,7%	3	16	2 774	2
51	Reims	0,184	0,158	-24,1%	0,868	5,48	0,86	9,7	13,4%	13,4%	1	5	607	1
35	Rennes	0,215	1,266	-6,4%	8,635	6,82	5,88	39,7	15,4%	15,4%	4	23	4 898	2
17	La Rochelle	0,075	0,876	-2,7%	5,963	6,81	11,62	39,6	11,0%	11,0%	4	23	5 502	2
85	La Roche-sur-Yon	0,054	0,584	-5,3%	3,814	6,53	10,91	17,7	15,9%	15,9%	2	11	2 308	1
59	Roubaix	0,096	0,224	-7,5%	1,219	5,43	2,34	14,7	8,7%	8,7%	1	9	1 590	1
76	Rouen	0,110	1,257	-5,4%	9,271	7,37	11,41	65,8	9,8%	9,8%	3	35	6 905	2

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015. <sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement après appel.

<sup>6</sup> Etablissements de 8 écrans et plus.  
Source : CNC.

## Équipement et résultats d'exploitation en 2018 des communes de 50 000 habitants et plus

dept	commune	popu- lation (millions) <sup>1</sup>	entrées (millions)	évolution des entrées 2018/2017	recettes guichets (M€) <sup>2</sup>	recette moyenne/ entrée (€) <sup>2</sup>	indice de fréquen- tation <sup>3</sup>	séances (milliers)	d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>	éta-blis- sements actifs	écrans actifs	fauteuils	éta-b. Art et Essai <sup>5</sup>	multi- plexes <sup>6</sup>
92	Rueil-Malmaison	0,079	0,252	-11,4%	1,501	5,96	3,20	8,3	13,4%	2	6	1 377	-	-	-
93	Saint-Denis	0,111	0,337	-7,5%	2,455	7,28	3,04	17,4	11,4%	2	11	1 911	1	1	1
42	Saint-Etienne	0,171	0,703	-3,4%	4,381	6,23	4,11	45,1	8,7%	4	26	4 753	2	2	2
94	Saint-Maur-des-Fossés	0,075	0,161	-15,7%	0,975	6,05	2,14	7,8	7,4%	2	5	1 426	1	-	-
44	Saint-Nazaire	0,070	0,437	-6,8%	2,889	6,61	6,26	16,7	12,4%	2	10	2 140	1	1	1
02	Saint-Quentin	0,056	0,357	-7,0%	2,461	6,89	6,42	22,8	9,1%	1	11	1 927	1	1	1
95	Sarcelles	0,057	0,299	+287,7%	2,094	6,99	5,21	20,9	7,9%	1	10	1 817	-	1	1
78	Sartrouville	0,053	0,153	-12,7%	0,955	6,23	2,92	8,9	20,1%	1	5	436	-	-	-
83	La Seyne-sur-Mer	0,065	0,002	+148,0%	0,011	4,52	0,04	0,0	32,4%	1	1	200	-	-	-
67	Strasbourg	0,277	1,817	-5,8%	11,612	6,39	6,55	80,0	11,7%	5	40	7 900	3	1	1
83	Toulon	0,167	0,486	-11,3%	3,536	7,27	2,90	21,2	14,0%	2	12	1 991	1	1	1
31	Toulouse	0,472	1,702	-4,5%	11,416	6,71	3,61	59,2	15,2%	7	33	6 225	3	2	2
59	Tourcoing	0,097	0,155	-4,6%	0,851	5,50	1,60	9,5	12,7%	2	7	937	1	-	-
37	Tours	0,136	1,516	-1,6%	9,700	6,40	11,13	56,1	13,6%	4	36	7 201	1	3	3
10	Troyes	0,061	0,540	-4,3%	3,771	6,99	8,86	27,0	11,3%	1	14	2 438	-	1	1
26	Valence	0,062	0,758	+0,2%	5,665	7,47	12,13	33,9	12,4%	3	19	3 484	2	1	1
56	Vannes	0,053	0,619	-6,6%	4,251	6,87	11,63	22,4	13,9%	2	14	2 792	1	1	1
69	Vénissieux	0,064	0,085	-5,6%	0,373	4,40	1,32	4,2	13,1%	1	3	473	1	-	-
78	Versailles	0,086	0,512	-0,9%	3,570	6,97	5,97	23,0	11,4%	2	12	2 359	1	1	1
94	Villejuif	0,057	0,020	-18,5%	0,079	4,03	0,35	0,3	10,3%	1	1	616	-	-	-
59	Villeneuve-d'Ascq	0,062	0,927	-6,5%	5,766	6,22	14,97	25,8	15,6%	3	14	3 318	2	1	1
69	Villeurbanne	0,149	0,064	-7,1%	0,252	3,97	0,43	1,2	21,5%	1	1	240	1	-	-
94	Vitry-sur-Seine	0,093	0,069	-5,4%	0,270	3,89	0,75	4,6	8,3%	1	3	549	1	-	-

<sup>1</sup> INSEE - Recensement 2015. <sup>2</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

<sup>5</sup> Classement après appel.

<sup>6</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

Source : CNC.

---

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur  
la géographie du cinéma  
(1992-2018)

## 5.2

# La programmation dans les communes métropolitaines

### Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques.

Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## Ensemble des longs métrages

### 44,9 % des entrées des communes de moins de 10 000 habitants réalisées par les films français

La part de marché en entrées des films français est plus élevée dans les petites communes. Elle atteint 44,9 % dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2018. Elle est la plus faible dans les communes de 200 000 habitants et plus à 36,8 %. La part de marché des films français s'élève à 36,9 % à Paris. En 2018, c'est dans les communes de 20 000 à 50 000 habitants que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante (49,7 %).

### La part de marché en entrées des films américains progresse avec la taille de la commune jusqu'à 50 000 habitants

### 43,7 % des entrées parisiennes pour les films Art et Essai

Paris enregistre la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 43,7 % en 2018, devant les communes de 200 000 habitants et plus (31,6 %) et les communes de 100 000 à 200 000 habitants (27,7 %). La part de marché de ces films est inférieure à 20 % dans les communes de moins de 100 000 habitants.

### Part de marché en entrées des films selon la taille des communes en 2018 (%)

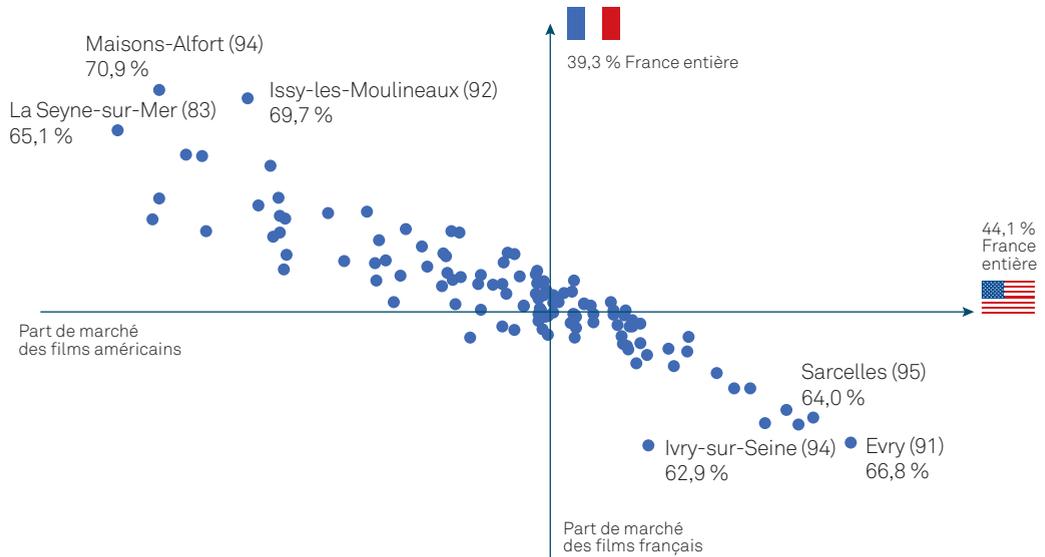
	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	44,9	42,1	11,6	1,4	100,0	17,5	82,5	100,0
10 000 à 20 000 habitants	40,9	46,6	11,3	1,2	100,0	14,4	85,6	100,0
20 000 à 50 000 habitants	37,0	49,7	12,1	1,2	100,0	14,8	85,2	100,0
50 000 à 100 000 habitants	37,2	48,4	12,4	2,0	100,0	19,3	80,7	100,0
100 000 à 200 000 habitants	39,1	44,0	14,1	2,8	100,0	27,7	72,3	100,0
200 000 habitants et plus (hors Paris)	36,8	44,2	16,0	3,0	100,0	31,6	68,4	100,0
Paris	36,9	40,8	17,6	4,7	100,0	43,7	56,3	100,0
total	39,3	44,1	14,3	2,2	100,0	22,0	78,0	100,0

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015.

En 2018, 39 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne nationale.

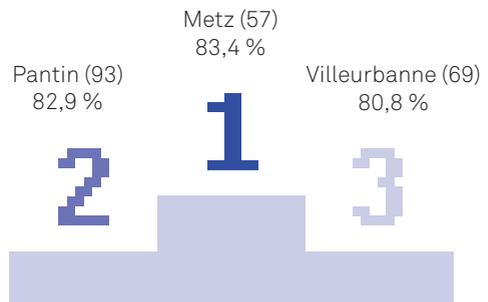
72 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne nationale.

### Répartition des communes selon la part de marché des films français et américains



En 2018, 65 communes de 50 000 habitants ou plus enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne nationale.

**Art et Essai 22,0 %**  
des entrées totales en 2018



En 2018, Metz est la commune où la part de marché en entrées des films Art et Essai est la plus élevée.

# Longs métrages en première exclusivité

## Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2018, 683 films en première exclusivité sont programmés dans les salles de cinéma françaises dont 355 films français et 127 films américains. Parmi ces films, 403 sont recommandés Art et Essai

## Films en première exclusivité selon la taille des communes en 2018

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 10 000 habitants	327	124	117	70	638	393	245	638
10 000 à 20 000 habitants	311	123	117	65	616	379	237	616
20 000 à 50 000 habitants	324	126	116	73	639	395	244	639
50 000 à 100 000 habitants	318	126	116	67	627	392	235	627
100 000 à 200 000 habitants	318	125	117	73	633	399	234	633
200 000 habitants et plus (hors Paris)	320	122	119	71	632	397	235	632
Paris	352	126	125	74	677	402	275	677
total	355	127	125	76	683	403	280	683

Source : CNC / INSEE – recensement 2015.

## Films en première exclusivité en 2018



Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) : les séries statistiques sur la programmation dans les communes en 2018

## 5.3

# Le cinéma à Paris

# Le parc cinématographique à Paris

## 85 cinémas et 417 écrans

Paris dispose d'un parc de salles de cinéma très dense. 417 écrans (11 salles ouvrent et aucune salle ne ferme) regroupés dans 85 établissements sont en activité en 2018 (un cinéma ouvre, les 7 Batignolles dans le XVII<sup>e</sup>, et aucun cinéma ne ferme). Le VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris est le seul arrondissement à ne pas être équipé d'établissement cinématographique actif en 2018, suite à la fermeture du cinéma La Pagode à l'automne 2015. Au total, 56,4 % des écrans sont concentrés dans six arrondissements qui rassemblent 50,3 % des entrées de la capitale en 2018. 13 établissements sont des multiplexes : UGC Ciné Cité les Halles (27 écrans), UGC Ciné Cité Bercy (18 écrans), MK2 Bibliothèque (16 écrans), Pathé 19 (16 écrans), Gaumont Parnasse (15 écrans), Gaumont Aquaboulevard (14 écrans), UGC Ciné Cité Paris 19 (14 écrans), Pathé Wepler (12 écrans), UGC Georges V (11 écrans), UGC Gobelins (11 écrans), Pathé Beaugrenelle (10 écrans), Gaumont Convention (9 écrans) et le Gaumont Alésia (8 écrans).

En 2018, 34 établissements parisiens sont classés Art et Essai. La moitié d'entre eux est située dans le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> arrondissements. En revanche, il n'existe aucun établissement Art et Essai dans six des 19 arrondissements parisiens équipés de salles de cinéma.

---

## Le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris que sur l'ensemble du territoire.

---

## Recul de la fréquentation dans les cinémas parisiens

Les salles parisiennes réalisent 22,3 millions d'entrées, soit 11,1 % de la fréquentation nationale. La baisse de la fréquentation à Paris (-6,9 % entre 2017 et 2018) est nettement plus élevée que celle observée sur l'ensemble du territoire (-3,9 %). Le I<sup>er</sup>, le XII<sup>e</sup>, le XV<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> arrondissements constituent des lieux privilégiés de sorties cinématographiques, ils totalisent 42,8 % des entrées réalisées dans la capitale. 16 arrondissements affichent une baisse de fréquentation en 2018 par rapport à 2017 et trois arrondissements un recul de plus de 10 %. Trois arrondissements affichent une stabilité, voire une hausse sensible sur la période et notamment le XI<sup>e</sup> (+25,3 %), en raison de la réouverture du MK2 Bastille courant 2017.

## 10 entrées par habitant en moyenne en 2018

Par rapport à la moyenne nationale, l'indice de fréquentation est très élevé dans la capitale. Il s'établit à 10,08 entrées par habitant en 2018, contre 3,13 en moyenne sur l'ensemble du territoire. Paris draine naturellement de nombreux spectateurs résidant dans les départements limitrophes. Ce phénomène est très sensible dans certains arrondissements comme le I<sup>er</sup> (indice de fréquentation de 185,98 en 2018), qui attire un public très nombreux avec son multiplexe de 27 écrans très bien desservi par les transports en commun, le VI<sup>e</sup> (46,20 entrées par habitant) qui draine un public bien au-delà de ses limites communales avec ses cinémas spécialisés dans les films de patrimoine et d'Art et Essai ou encore le II<sup>e</sup> (45,64 entrées par habitant) qui abrite notamment le Grand Rex.

Comme l'indice de fréquentation, le taux d'occupation des fauteuils est plus élevé à Paris (15,3 % en 2018) que sur l'ensemble du territoire (13,0 %). Il est aussi très inégal selon les arrondissements. Il dépasse le seuil de 25 % dans le I<sup>er</sup> (31,8 % en 2018), illustrant un taux de remplissage des salles particulièrement élevé. Il est, à l'inverse, inférieur à 13 % dans le VIII<sup>e</sup> (9,0 %).

## Paris par arrondissement en 2018

	établissements actifs			écrans actifs	fauteuils	entrées			indice de fréquentation <sup>3</sup>	taux d'occupation des fauteuils <sup>4</sup>
	total	multi-plexes <sup>1</sup>	art et essai <sup>2</sup>			millions	%	évolution 2018/2017		
I <sup>er</sup> arrondissement	1	1	-	27	3 894	3,08	13,8	-6,1	185,98	31,8%
II <sup>e</sup> arrondissement	3	-	-	14	5 512	0,95	4,3	-2,8	45,64	11,3%
III <sup>e</sup> arrondissement	1	-	1	6	557	0,29	1,3	-6,0	8,26	22,7%
IV <sup>e</sup> arrondissement	1	-	1	2	238	0,08	0,4	-6,1	3,04	17,6%
V <sup>e</sup> arrondissement	12	-	10	21	2 348	0,59	2,7	-7,7	9,94	15,7%
VI <sup>e</sup> arrondissement	15	-	7	49	8 453	1,96	8,8	-6,4	46,20	12,0%
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII <sup>e</sup> arrondissement	7	1	2	30	6 715	1,18	5,3	-12,4	32,26	9,0%
IX <sup>e</sup> arrondissement	5	-	1	22	5 015	1,14	5,1	-10,3	19,21	12,3%
X <sup>e</sup> arrondissement	3	-	3	7	899	0,32	1,4	+1,3	3,49	18,4%
XI <sup>e</sup> arrondissement	3	-	1	9	1 255	0,55	2,5	+25,3	3,67	21,4%
XII <sup>e</sup> arrondissement	3	1	-	29	6 690	2,17	9,8	-18,1	15,25	17,8%
XIII <sup>e</sup> arrondissement	5	2	1	38	5 615	1,98	8,9	-4,7	10,79	19,2%
XIV <sup>e</sup> arrondissement	6	2	3	38	5 882	1,81	8,1	-5,2	12,95	15,0%
XV <sup>e</sup> arrondissement	4	3	1	36	6 173	2,07	9,3	-5,3	8,80	16,4%
XVI <sup>e</sup> arrondissement	1	-	-	3	637	0,13	0,6	-1,2	0,78	11,6%
XVII <sup>e</sup> arrondissement	5	-	2	16	2 691	0,36	1,6	-3,5	2,11	13,9%
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	2	1	1	13	2 311	0,80	3,6	+0,5	4,03	17,1%
XIX <sup>e</sup> arrondissement	6	2	-	44	8 478	2,20	9,9	-7,2	11,84	12,4%
XX <sup>e</sup> arrondissement	2	-	-	13	2 718	0,60	2,7	-7,8	3,06	11,2%
<b>Paris</b>	<b>85</b>	<b>13</b>	<b>34</b>	<b>417</b>	<b>76 081</b>	<b>22,25</b>	<b>100,0</b>	<b>-6,9</b>	<b>10,08</b>	<b>15,3%</b>

<sup>1</sup> Établissements de 8 écrans et plus.

<sup>2</sup> Classement 2018 après appel.

<sup>3</sup> Indice de fréquentation : rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée (INSEE - Recensement 2015).

<sup>4</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, calculé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC.

# La programmation à Paris

## Ensemble des longs métrages

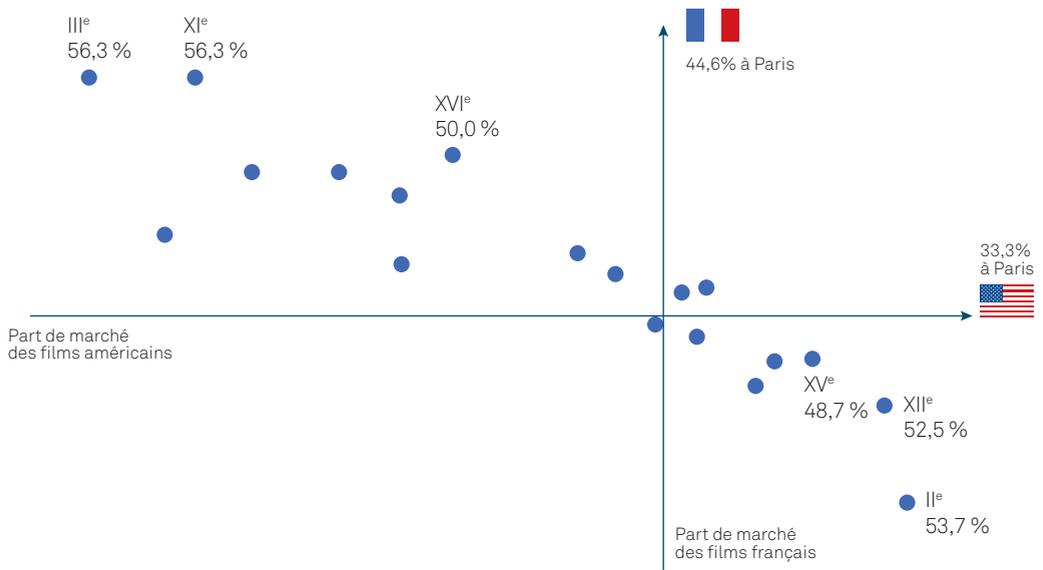
### Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques. Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

En 2018, 12 arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films français supérieure à la moyenne parisienne.

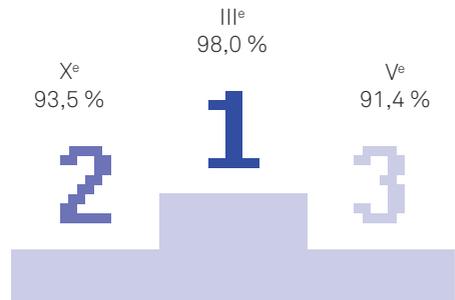
Huit arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films américains supérieure à la moyenne parisienne.

### Répartition des arrondissements selon la part de marché des films français et américains en 2018



En 2018, huit arrondissements enregistrent une part de marché (en entrées) des films Art et Essai supérieure à la moyenne parisienne.

**Art et Essai** 43,7 %  
des entrées parisiennes en 2018



## Part de marché en entrées des films en 2018 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I <sup>er</sup> arrondissement	35,2	42,6	17,7	4,5	100,0	43,1	56,9	100,0
II <sup>e</sup> arrondissement	21,7	53,7	19,2	5,4	100,0	25,0	75,0	100,0
III <sup>e</sup> arrondissement	56,3	10,5	17,0	16,2	100,0	98,0	2,0	100,0
IV <sup>e</sup> arrondissement	43,5	14,5	25,4	16,7	100,0	87,6	12,4	100,0
V <sup>e</sup> arrondissement	41,1	27,0	20,8	11,0	100,0	91,4	8,6	100,0
VI <sup>e</sup> arrondissement	46,7	26,9	20,3	6,1	100,0	62,4	37,6	100,0
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	100,0	-	-	100,0
VIII <sup>e</sup> arrondissement	36,2	40,4	16,8	6,7	100,0	40,0	60,0	100,0
IX <sup>e</sup> arrondissement	40,3	38,3	18,3	3,2	100,0	39,6	60,4	100,0
X <sup>e</sup> arrondissement	48,6	19,1	19,3	13,1	100,0	93,5	6,5	100,0
XI <sup>e</sup> arrondissement	56,3	16,1	18,8	8,8	100,0	90,1	9,9	100,0
XII <sup>e</sup> arrondissement	29,6	52,5	16,3	1,7	100,0	23,0	77,0	100,0
XIII <sup>e</sup> arrondissement	31,2	45,7	17,9	5,2	100,0	41,7	58,3	100,0
XIV <sup>e</sup> arrondissement	42,0	36,3	17,6	4,2	100,0	43,1	56,9	100,0
XV <sup>e</sup> arrondissement	33,4	48,7	16,0	1,9	100,0	26,5	73,5	100,0
XVI <sup>e</sup> arrondissement	50,0	29,7	14,9	5,4	100,0	55,2	44,8	100,0
XVII <sup>e</sup> arrondissement	48,6	23,7	20,4	7,3	100,0	73,0	27,0	100,0
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	39,2	43,1	15,8	1,9	100,0	32,2	67,8	100,0
XIX <sup>e</sup> arrondissement	33,2	46,7	16,2	3,9	100,0	38,8	61,2	100,0
XX <sup>e</sup> arrondissement	38,8	41,8	16,1	3,3	100,0	41,9	58,1	100,0
Paris	36,9	40,8	17,6	4,7	100,0	43,7	56,3	100,0

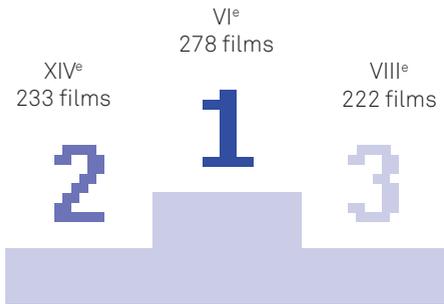
Source : CNC.

## Longs métrages en première exclusivité

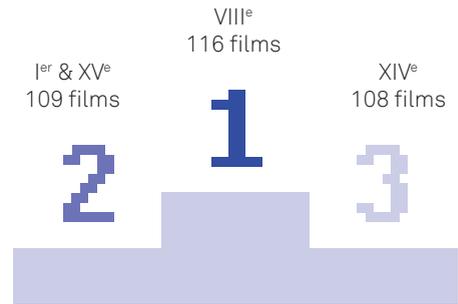
### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

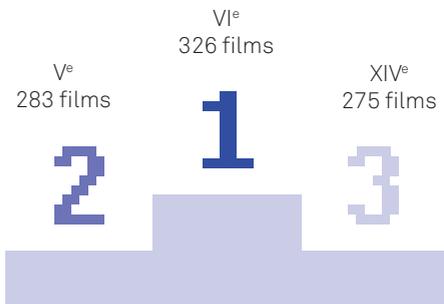
 **352 films**  
en première exclusivité programmés  
à Paris en 2018



 **126 films**  
en première exclusivité programmés  
à Paris en 2018



**Art et Essai** **402 films**  
en première exclusivité programmés  
à Paris en 2018



## Films en première exclusivité en 2018

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
I <sup>er</sup> arrondissement	204	109	76	30	419	225	194	419
II <sup>e</sup> arrondissement	103	92	47	24	266	124	142	266
III <sup>e</sup> arrondissement	76	11	21	23	131	129	2	131
IV <sup>e</sup> arrondissement	81	13	27	15	136	118	18	136
V <sup>e</sup> arrondissement	199	38	63	40	340	283	57	340
VI <sup>e</sup> arrondissement	278	86	101	52	517	326	191	517
VII <sup>e</sup> arrondissement	-	-	-	-	-	-	-	-
VIII <sup>e</sup> arrondissement	222	116	81	47	466	253	213	466
IX <sup>e</sup> arrondissement	161	85	48	21	315	163	152	315
X <sup>e</sup> arrondissement	129	27	41	40	237	225	12	237
XI <sup>e</sup> arrondissement	107	31	39	18	195	170	25	195
XII <sup>e</sup> arrondissement	136	93	45	11	285	109	176	285
XIII <sup>e</sup> arrondissement	215	107	77	32	431	237	194	431
XIV <sup>e</sup> arrondissement	233	108	90	39	470	275	195	470
XV <sup>e</sup> arrondissement	185	109	69	25	388	197	191	388
XVI <sup>e</sup> arrondissement	55	27	22	10	114	73	41	114
XVII <sup>e</sup> arrondissement	126	30	39	15	210	140	70	210
XVIII <sup>e</sup> arrondissement	130	77	42	13	262	121	141	262
XIX <sup>e</sup> arrondissement	186	100	62	29	377	184	193	377
XX <sup>e</sup> arrondissement	100	73	34	11	218	93	125	218
Paris	352	126	125	74	677	402	275	677

Source : CNC.

## Le public à Paris

### Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation

cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.4.

### Une part de 3-14 ans plus importante

Le public des établissements cinématographiques parisiens présente certaines spécificités. En 2018, les établissements parisiens comptent une part de 15-24 ans plus faible (18,0 %) que l'ensemble des établissements du territoire (20,3 %). Ceci peut notamment s'expliquer par un prix moyen d'entrée plus élevé à Paris (7,20 €, contre 6,64 € sur l'ensemble du parc), qui ne profite par conséquent pas à cette population de jeunes

adultes étudiants ou à peine rentrée dans le monde du travail. La part des 3-14 ans au sein du public des établissements parisiens (19,0 %) est supérieure à celle constatée tous établissements confondus (15,7 %). La plupart des cinémas parisiens propose des tarifs préférentiels pour le jeune public (autour de 5 €). Plusieurs établissements offrent un choix conséquent de films pour enfants (animation, fiction et

documentaire) et les cinémas du CIP (association des Cinémas Indépendants Parisiens) sont particulièrement actifs dans le domaine de l'éducation à l'image tant à travers les dispositifs scolaires (en partenariat avec le CNC) que dans l'organisation d'évènements autour du jeune public (*l'Enfance de l'art cinéma* par exemple). La part des CSP+ dans le public des établissements parisiens (40,0 %) est supérieure de 8,9 points à la moyenne de l'ensemble des établissements (31,2 %) et celle des étudiants de 1,7 point (30,2 % à Paris, contre 28,5 % tous établissements confondus). Selon le recensement 2015, il convient de souligner

que la part des CSP+ est nettement plus importante dans la population parisienne (46,9 %) que sur l'ensemble du territoire (27,0 %), celle des étudiants est également plus élevée à Paris (10,3 %) mais dans une moindre mesure (8,0 %). Le public des établissements parisiens se distingue aussi par ses habitudes de fréquentation. 30,0 % des spectateurs de ces établissements sont assidus (17,1 % tous établissements confondus). La part des spectateurs réguliers est inférieure de 2,4 points à la moyenne nationale et celle des spectateurs occasionnels de 10,5 points.

### Public des établissements parisiens en 2018 (%)

	Paris	ensemble
<b>sexe</b>		
hommes	55,4	52,1
femmes	44,6	47,9
<b>âge</b>		
3-14 ans	19,0	15,7
15-24 ans	18,0	20,3
25-34 ans	14,2	13,2
35-49 ans	13,7	16,5
50 ans et plus	35,1	34,3
<b>catégorie professionnelle</b>		
CSP+	40,0	31,2
CSP-	12,9	20,4
inactifs	47,0	48,4
<i>dont étudiants</i>	30,2	28,5
<b>habitat</b>		
région parisienne	79,9	24,3
autres régions	20,1	75,7
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>		
assidus	30,0	17,1
réguliers	46,6	49,0
occasionnels	23,4	33,9
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CNC – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.

Voir aussi sur [www.cnc.fr](http://www.cnc.fr) :  
les séries statistiques sur  
la programmation à Paris  
en 2018

# 5.4

## Le cinéma en banlieue

## Remarques méthodologiques

### Définition des banlieues

Lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, elle est désignée sous le terme d'agglomération multicommunale. Les communes qui la composent sont soit ville-centre, soit banlieue. Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale. Il convient de signaler qu'une agglomération multicommunale peut n'être constituée que de villes-centres.

La délimitation des banlieues s'appuie sur le recensement de 2015.

# Le parc cinématographique en banlieue

## 476 communes de banlieue disposent d'un cinéma

En 2018, 476 communes de banlieue sont équipées d'au moins un établissement cinématographique, soit 28,7 % des communes françaises équipées. Elles regroupent 11,1 millions d'habitants (45,8 % de la population totale des banlieues et 17,4 % de la population française). Ces communes abritent 26,6 % du parc total d'établissements, 28,9 % des écrans et 31,1 % des fauteuils. La densité du parc est plus élevée en banlieue que sur l'ensemble du territoire avec un fauteuil pour 32 habitants, contre un fauteuil pour 57 habitants France entière.

## 542 cinémas sont implantés en banlieue.

175 communes de la banlieue parisienne sont équipées d'au moins un cinéma en 2018 (33,7 % de l'ensemble de la banlieue parisienne).

Elles comptent 204 établissements cinématographiques (65,8 % du parc total d'Ile-de-France), 681 écrans (59,4 %) et 142 913 fauteuils (62,9 %).

Les unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France) regroupent 2 010 communes de banlieue dont 249 sont équipées de salles de cinéma (12,4 %). Elles représentent 66,2 % des communes équipées de ces zones et abritent 47,8 % des cinémas de ces unités urbaines, 33,8 % des écrans et 35,3 % des fauteuils. 52,3 % des communes de banlieue équipées de salles de cinéma sont situés dans les unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France).

En 2018, 10,9 % des communes de banlieue équipées en salles de cinéma sont implantés dans des unités urbaines de moins de 50 000 habitants, soit 52 communes (6,2 % de l'ensemble des communes équipées situés dans ces zones).

## Equipement de la banlieue selon la taille des unités urbaines en 2018

	communes équipées	population équipée (millions)	étab actifs	écrans actifs	fauteuils (milliers)	fauteuils par écran	habitants par fauteuil
moins de 20 000 habitants	27	0,08	29	33	7	206	13
20 000 à 50 000 habitants	25	0,11	27	56	9	162	12
50 000 habitants et plus	249	4,62	282	960	191	199	24
banlieue parisienne	175	6,26	204	681	143	210	44
banlieue	476	11,08	542	1 730	350	202	32

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

### Un tiers des entrées réalisées en banlieue

67,3 millions d'entrées et 455,8 M€ de recettes sont enregistrées aux guichets des cinémas de banlieue en 2018, soit 33,5 % des entrées et 34,1 % des recettes de l'ensemble du parc français. Plus de la moitié des entrées et des recettes des cinémas de banlieue sont réalisées dans les établissements des communes des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (hors Ile-de-France).

Si 54,5 % des entrées d'Ile-de-France sont réalisées en banlieue, ce rapport s'élève à 1,9 % pour les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (hors zones rurales).

### Une recette moyenne par entrée plus élevée que la moyenne nationale

La recette moyenne TTC par entrée est supérieure en banlieue (6,77 €) à celle de l'ensemble du parc (6,64 €). Elle est plus faible dans les cinémas de banlieue situés dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants (5,53 €) que dans ceux des unités urbaines de 50 000 habitants et plus hors Ile-de-France (6,81 €). Une comparaison à la moyenne tous cinémas confondus par zone montre que la

recette moyenne par entrée est supérieure pour les établissements situés en banlieue dans les unités urbaines de moins de 20 000 habitants (+0,06 €) et dans les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (+0,29 €). A l'inverse, elle est inférieure à la moyenne de la zone tous cinémas confondus pour les établissements situés dans les banlieues des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (-0,01 €) et dans les établissements de la banlieue parisienne (-0,19 €).

En 2018, le taux moyen d'occupation des fauteuils est légèrement plus élevé dans les cinémas de banlieue (13,3 %) que sur l'ensemble du parc (13,0 %). Il s'élève à 9,8 % dans la banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants hors zones rurales (12,6 % toutes communes confondues de ces unités urbaines), 13,2 % pour celles des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (13,2 %), 13,4 % pour celles des unités urbaines de 50 000 habitants et plus (12,6 %) et 13,2 % pour celles d'Ile-de-France (13,9 %).

### Résultats de fréquentation de la banlieue selon la taille des unités urbaines en 2018

	séances (milliers)	entrées		recettes guichets <sup>1</sup>		recette moyenne par entrée (€) <sup>1</sup>	entrées par fauteuil	taux d'occupation des fauteuils <sup>2</sup>
		millions	% du total	M€	% du total			
moins de 20 000 habitants	18	0,38	1,9	2,11	1,9	5,53	56	9,8%
20 000 à 50 000 habitants	62	1,22	6,7	7,98	7,0	6,53	135	13,2%
50 000 habitants et plus	1 466	37,80	34,9	257,28	34,9	6,81	198	13,4%
banlieue parisienne	1 064	27,93	54,5	188,47	53,0	6,75	195	13,2%
banlieue	2 609	67,34	33,5	455,84	34,1	6,77	193	13,3%

<sup>1</sup> Toutes Taxes Comprises.

<sup>2</sup> Taux d'occupation des fauteuils : rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles, estimé en multipliant le nombre de séances par le nombre de fauteuils pour chaque écran.

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

# La programmation dans les banlieues

## Remarques méthodologiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne concernent que les longs métrages cinématographiques.

Le court métrage et le hors film (retransmissions sportives, captations de spectacles vivants ou œuvres audiovisuelles) en sont exclus.

## Ensemble des longs métrages

La part de marché en entrées des films français et des films Art et Essai est plus élevée dans les banlieues des petites unités urbaines. Celle des films français atteint 55,4 % dans les communes de banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants, contre 32,6 % dans la banlieue parisienne et 35,8 % sur l'ensemble des communes de banlieue.

En 2018, c'est en banlieue parisienne que les films américains enregistrent leur part de marché la plus importante à 52,2 % (50,2 % sur l'ensemble des communes de banlieue).

## La part de marché en entrées des films américains est plus élevée en banlieue parisienne.

Les communes de banlieue des unités urbaines de moins de 20 000 habitants enregistrent la part de marché des films Art et Essai la plus élevée avec 24,1 % en 2018, contre 15,8 % pour l'ensemble des communes de banlieue.

## Part de marché en entrées des films selon la taille des unités urbaines en 2018 (%)

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 20 000 habitants	55,4	32,0	10,8	1,8	100,0	24,1	75,9	100,0
20 000 à 50 000 habitants	43,2	44,1	11,7	1,1	100,0	16,4	83,6	100,0
50 000 habitants et plus	37,6	49,0	12,3	1,0	100,0	13,1	86,9	100,0
banlieue parisienne	32,6	52,2	13,0	2,1	100,0	19,3	80,7	100,0
banlieue	35,8	50,2	12,6	1,5	100,0	15,8	84,2	100,0

Source: CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

## Longs métrages en première exclusivité

### Remarques méthodologiques

Sont considérés comme en première exclusivité, les longs métrages nouvellement sortis en salles. L'ensemble des films nouveaux regroupe les œuvres ayant fait l'objet d'une sortie commerciale en France.

En 2018, 646 films en première exclusivité sont programmés dans les communes de banlieue (683 films sur l'ensemble de la France) dont 326 films français et 125 films américains. Parmi ces films, 400 sont recommandés Art et Essai (403 films sur l'ensemble de la France).

### Films en première exclusivité selon la taille des unités urbaines en 2018

	nationalité					recommandation		
	français	américains	européens	autres	total	Art et Essai	non recommandés	total
moins de 20 000 habitants	211	100	71	31	413	226	187	413
20 000 à 50 000 habitants	236	109	90	42	477	276	201	477
50 000 habitants et plus	312	124	119	69	624	389	235	624
banlieue parisienne	312	123	114	72	621	384	237	621
banlieue	326	125	120	75	646	400	246	646

Source : CNC / INSEE – Recensement 2015, délimitation 2010.

# Le public en banlieue

## Remarques méthodologiques

Les données sont issues de l'enquête *CinExpert*. La méthodologie de l'enquête et les définitions des habitudes de fréquentation cinématographique et des catégories socioprofessionnelles figurent dans le chapitre 1.5.

Selon leur implantation géographique, le public des établissements situés en banlieue présente des caractéristiques différentes. Les établissements situés dans la banlieue parisienne se démarquent des établissements des banlieues des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus et des unités urbaines plus petites avec un public plus jeune (38,0 % de moins de 25 ans, contre respectivement 34,0 % et 27,4 %) et plus étudiant (29,2 %, contre 27,5 % et 24,3 %). Les établissements des banlieues des grandes unités urbaines et de la banlieue parisienne attirent également davantage de CSP+ (respectivement 30,9 % et 33,5 %) que les établissements situés dans les banlieues des petites unités urbaines (26,1 %).

Les établissements situés dans les banlieues des petites et grandes unités urbaines (hors Paris) attirent un public plus âgé (respectivement 40,9 % de 50 ans et plus et 35,5 %) que l'ensemble des établissements de banlieues (32,4 %).

De façon générale, les établissements situés en banlieue attirent 17,0 % de spectateurs assidus et 33,4 % d'occasionnels. Les établissements situés en banlieue parisienne présentent un public d'assidus plus important que la moyenne (20,6 %), contrairement à ceux des unités urbaines de 50 000 habitants ou plus (14,2 %) et à ceux des unités urbaines de moins de 50 000 habitants (11,7 %) pour lesquels les spectateurs occasionnels sont proportionnellement plus nombreux (respectivement 36,0 % et 41,0 %, contre 30,0 % pour les établissements de la banlieue parisienne).

---

## La part des spectateurs de moins de 25 ans est la plus élevée en banlieue parisienne (38,0 %).

---

Au global, la répartition du public des établissements situés en banlieue selon le sexe, l'âge et les catégories socioprofessionnelles est proche de celle de l'ensemble des établissements en 2018. La part des spectateurs occasionnels dans les établissements situés en banlieue est légèrement plus faible (33,4 %) que pour l'ensemble des établissements (33,9 %), au profit des spectateurs réguliers (49,6 %, contre 49,0 % tous établissements confondus).

## Public des établissements de banlieue selon la taille des unités urbaines en 2018 (%)

	moins de 50 000 hab	50 000 hab. et plus	banlieue parisienne	banlieue	ensemble
<b>sexe</b>					
hommes	47,9	52,2	52,3	52,2	52,1
femmes	52,1	47,8	47,7	47,8	47,9
<b>âge</b>					
3-14 ans	13,7	15,0	15,5	15,2	15,7
15-24 ans	13,7	19,0	22,5	20,4	20,3
25-34 ans	13,2	13,8	13,6	13,7	13,2
35-49 ans	18,5	16,7	16,0	16,4	16,5
50 ans et plus	40,9	35,5	32,4	34,2	34,3
<b>catégorie professionnelle</b>					
CSP+	26,1	30,9	33,5	31,9	31,2
CSP-	20,6	22,4	19,0	20,9	20,4
inactifs	53,4	46,7	47,5	47,2	48,4
dont étudiants	24,3	27,5	29,2	28,2	28,5
<b>habitat</b>					
région parisienne	6,5	5,4	82,2	39,1	24,3
autres régions	93,5	94,6	17,8	60,9	75,7
<b>habitudes de fréquentation cinéma</b>					
assidus	11,7	14,2	20,6	17,0	17,1
réguliers	47,3	49,8	49,4	49,6	49,0
occasionnels	41,0	36,0	30,0	33,4	33,9
<b>total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CNC / INSEE – recensement 2015, délimitation 2010 – Vertigo, enquête *CinExpert*, spectateurs 7 derniers jours, 3 ans et plus.









les dossiers du CNC  
n°341 – septembre 2019  
géographie du cinéma 2018

une publication  
du Centre national du cinéma  
et de l'image animée  
291 boulevard Raspail  
75675 Paris cedex 14  
www.cnc.fr

directeur de la publication  
Dominique Boutonnat

direction des études,  
des statistiques et de la prospective  
tél.: 01 44 34 38 26  
despro@cnc.fr

direction de la communication  
tél.: 01 44 34 38 83

comité éditorial et rédactionnel  
Benoît Danard, Sophie Jardillier, Evelyne Laquit,  
Ariane Nouvet, Ivan Piccon, Cindy Pierron,  
Danielle Sartori

conception graphique  
c-album

impression  
Stipa, Montreuil

Sauf mention particulière, toute reproduction  
partielle ou totale des informations diffusées  
dans cette publication du CNC est autorisée sous  
réserve d'indication de la source.

Crédits photos:  
© Tour des cinémas

Dépôt légal à parution  
Commission paritaire n°1224 – ADEP,  
ISSN 1551-0358

